

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'HIPPOCRATE,

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC LE TEXTE GREC EN REGARD,

COLLATIONNÉ SUR LES MANUSCRITS ET TOUTES LES ÉDITIONS,

ACCOMPAGNÉE D'UNE INTRODUCTION,

DE COMMENTAIRES MÉDICAUX, DE VARIANTES ET DE NOTES PHILOLOGIQUES;

Suivie d'une table générale des matières,

Par E. LITTRÉ,

DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)
ET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE HALLE.

Τοῖς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν
ὁμιλῆσαι γράμμασι.
GAL.

TOME DIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17;

LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1861

On trouve chez le même libraire.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU CORPS HUMAIN
avec figures lithographiées et coloriées, des diverses
bides dont le corps humain est susceptible;

PAR J. CRUVEILHIER,

Prof[illegible]ur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Pa
la Charité.

Ce bel ouvrage sera publié en 40 livraisons; chacune c
texte in-folio, grand-raisin vélin, caractère neuf de F. Did
avec le plus grand soin, et 6 planches lorsqu'il n'y aura
Les dessins et la lithographie sont confiés à M. A. Chazal
de six semaines en six semaines. Le prix de chaque livrais

LES LIVRAISONS 1 A 35 SONT EN V

Table des livraisons publiées. — Les livraisons 1 à 20

1. Maladies du placenta, des nerfs ganglionnaires, des reins, vices de conformation.
2. Maladies des vaisseaux lymphatiques, de la rate, du cerveau, pieds-bots.
3. Apoplexie et gangrène du poumon, anévrysme de l'aorte, maladies du foie, de la moelle épinière.
4. Maladies de l'estomac et des intestins, des articulations (*goutte*), de la colonne vertébrale, de l'utérus.
5. Maladies du testicule, de l'ovaire, du larynx, du cerveau [illegible] *tie, apoplexie*).
6. Maladies des méninges, de la moelle épinière, du rein, du placenta, des extrémi[illegible] lé
7. Entérite folliculeuse, hernie étran[illegible]e, pro[illegible]du[illegible]ons cornées.
8. Maladies du cerveau (*tumeurs des méninges, dure-mère, hémiplégie, atrophie, idiotie*).
9. Maladies du testicule, des articulations.
10. Maladies de l'estomac (*ramollissement, cancers, ulcères*).
11. Phlébite et abcès viscéraux, gangrène du poumon. Polypes et tumeurs fibreuses de l'utérus.
12. Maladies du foie, de l'estomac.
13. Maladies de l'utérus.
14. Chol[illegible]ra-mo[illegible]bus.
15. Absen[illegible] d[illegible] r[illegible]lat, hernie par le t[illegible]ou ovalaire, mal[illegible]die[illegible] d[illegible] la bouche, de l'œsophage, de l'estomac, du poumon, du thymus, du pancréas, apoplexie et hydrocéphale chez les enfans.
16. Maladies du placenta, de la moelle épinière, péricardite, phl[illegible]bit[illegible] du foie, déplac[illegible]mens de l'utérus, varices de[illegible] veines.
17. Maladies du cerveau, d[illegible] la [illegible]sie, de la prostate, de[illegible] mu[illegible]les (*rhumatisme*), du cœur, des in[illegible]testin[illegible]
18. Mal[illegible] des [illegible]ins, du [illegible]rvel[illegible]t, kystes pileux d[illegible] [illegible]aire, f[illegible]tus pétri[illegible]és.
19. Ac[illegible]loc[illegible]yates du foie, de la rate et du grand [illegible]iplo[illegible]on; maladies du foie et du p[illegible]ritoine, cancer [illegible] malad[illegible]
20. Maladies [illegible] des [illegible] *et pe*[illegible]
21. Maladie[illegible] du po[illegible] du cer[illegible] lestin[illegible].
22. Maladies [illegible] ap[illegible]ples[illegible] gr[illegible]e (*g*[illegible]
23. Maladies d[illegible] c[illegible]r[illegible]ux [illegible]
24. Maladies de [illegible] cancer de [illegible] ductions
25. Kyste de l'o[illegible] ladies du [illegible] *tion*), vice d[illegible]
26. Cancer des [illegible] m[illegible]re, de[illegible] mal di[illegible]
27. Ca[illegible]rs d[illegible] lerus, ladies[illegible]
28. Maladie[illegible] m[illegible]
29. Mala[illegible] du
30. Mal[illegible]
31. É[illegible]
32. Mal[illegible]
33.

Paris. — COS[illegible]ON, imprimeur de l'Académie ro[illegible]ale [illegible]

OEUVRES

COMPLÈTES

D'HIPPOCRATE.

X

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest 21

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'HIPPOCRATE

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC LE TEXTE GREC EN REGARD,

COLLATIONNÉ SUR LES MANUSCRITS ET TOUTES LES ÉDITIONS;

ACCOMPAGNÉE D'UNE INTRODUCTION,

DE COMMENTAIRES MÉDICAUX, DE VARIANTES ET DE NOTES PHILOLOGIQUES,

Suivie d'une table générale des matières;

PAR É. LITTRÉ,

DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE ET DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE DE PARIS,
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE MUNICH,
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE HALLE,
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ATHÈNES,
ET MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE HERCULANÉENNE D'ARCHÉOLOGIE.



Τοῖς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν
ὁμιλῆσαι γράμμασι.
GAL.

TOME DIXIÈME.

DERNIÈRES REMARQUES. — TABLE ALPHABÉTIQUE.

PARIS,

J. B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
RUE HAUTEFEUILLE, Nº 19,

LONDRES, HIPP. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET;
NEW-YORK, BAILLIÈRE BROTHERS, 440, BROAD-WAY;
MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1861.

DERNIER COUP D'ŒIL ET DERNIÈRES REMARQUES.

I. *Épidémie de Périnthe et paralysies consécutives; rapprochement avec les paralysies consécutives à la diphthérite et à des fièvres ou inflammations.* — On lit dans le VI[e] livre des *Épidémies* (VI, 7, 1) la description d'une maladie qui ne porte aucune dénomination particulière; l'auteur ne la désigne que sous le nom de *la toux* ou *les toux;* je l'ai appelée *l'épidémie de Périnthe*, parce qu'elle fut observée à Périnthe, ville située au nord de la Grèce, dans la Thrace. Voici cette description : « Quinze ou vingt jours après le solstice d'hiver, il survint des toux qui d'abord n'offrirent rien de particulier; mais, avant l'équinoxe qui suivit, la plupart des malades eurent une rechute qui se produisit d'ordinaire le quarantième jour à compter du début, et c'est alors que la maladie prit un caractère inattendu. Trois ordres de phénomènes y apparurent : les nyctalopies, les angines et les paralysies. Quand, dans la récidive, la toux avait été peu intense ou même nulle, les malades, particulièrement les enfants, furent affectés de nyctalopie; ces nyctalopies s'établissaient comme celles qui naissent de causes tout autres. Quand, au contraire, la toux de récidive avait été violente, sèche ou amenant des matières dures et sèches, il se déclarait des angines et des paralysies. » Suivant l'auteur, ces angines se manifestèrent de préférence chez ceux qui avaient fatigué les organes vocaux ou souffert du froid. Elles attaquèrent beaucoup d'hommes, très-peu de femmes libres et bon nombre de femmes esclaves, différence de proportions que l'auteur attribue à ce que les femmes s'exposent moins à l'air que les hommes et à ce que, dans les maladies épidémiques, elles sont toujours davantage épargnées.

C'était aussi quand la toux de récidive avait le plus de violence et était avec exspuition de matières sèches qu'appa-

raissaient les paralysies. De même que les fatigues vocales déterminaient la production des angines, de même les fatigues antécédentes de telle ou telle partie y déterminaient la manifestation paralytique. Ainsi, ceux qui travaillaient des bras avaient des paralysies dans les bras; ceux qui allaient à cheval ou qui marchaient beaucoup ou qui travaillaient des membres inférieurs de toute autre façon éprouvaient des intempéries paralytiques dans les lombes ou dans les membres inférieurs.

Une fois que j'eus bien saisi le trait essentiel de cette épidémie tel que l'auteur se l'est représentée, c'est-à-dire une toux et des paralysies consécutives, il me fut possible de découvrir plusieurs passages disséminés qui, s'y rapportant, ajoutaient quelque chose aux renseignements. C'est ainsi que j'ai déterminé comme y appartenant quatre observations particulières qui, toutes brèves qu'elles sont, doivent prendre place ici.

Obs. I. La femme qui, à la suite d'une toux courte et sans importance, éprouva une paralysie du membre supérieur droit et du membre inférieur gauche, n'offrit aucune autre altération, rien à la face, rien dans l'intelligence; et encore la paralysie ne fut-elle pas intense. Cette femme commença à aller mieux vers le vingtième jour. Le mieux coïncida à peu près avec l'éruption des règles, qui apparaissaient alors pour la première fois peut-être, car c'était une jeune fille. (*Épid.*, II, 2, 8.)

Obs. II. Le foulon éprouvait de la douleur au cou, à la tête; le septième jour, le bras engourdi, le neuvième, la jambe engourdie; la toux cessa. (*Épid.*, IV, 36.)

Obs. III. L'individu auprès de qui Cyniscus me conduisit eut une exacerbation le septième jour; il fut jugé vers le quatorzième; disparition subite; gorge nette après qu'il eut rendu quelques crachats larges et cuits; petite épistaxis; pesanteur de tête; résolution des bras et des jambes; le ventre s'ouvrit, et cela fut utile. (*Épid.*, V, 53.)

Obs. IV et V. Parmi les individus affectés de la toux, ceux qui fatiguaient avec les bras eurent des paralysies dans

ce membre, par exemple l'enfant qui tordait des sarments, et le fils d'Amyntas; tous deux eurent seulement le bras droit paralysé; la toux cessa, puis ils eurent cet accident en ayant la toux.

Quand j'eus circonscrit dans la collection hippocratique tout ce qui était relatif à cette épidémie, et reconnu par un diagnostic rétrospectif qu'il s'agissait non d'accidents disjoints tenant à des états pathologiques différents, mais d'accidents connexes liés à un seul et même état pathologique, je m'arrêtai, ne pouvant alors procéder davantage. En effet, mon travail sur les livres des *Épidémies*, où il est parlé de cette affection, date aujourd'hui de quinze ans, et je me contentai de dire : « Je n'ai trouvé dans mes lectures rien qui ressemblât à l'épidémie de Périnthe.... Il faut donc consigner, du moins jusqu'à plus ample informé, cette maladie parmi les épidémies dont on n'a pas d'autre exemple; elle augmente le catalogue de ces affections déjà si fécondes en singularités, et, à ce titre, elle est d'un intérêt véritable dans la pathologie historique. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le récit qui en est fait mérite toute confiance; pour le médecin habitué à observer, l'exactitude de la narration hippocratique se démontre d'elle-même. » (T. V, p. 265.)

Aujourd'hui le plus ample informé que je réservais est arrivé. Quand des faits, dans le domaine scientifique, sont encore uniques, ils inquiètent toujours l'esprit par leur isolement. Mais quand ils viennent se joindre à un groupe et qu'on les aperçoit liés à quelque chose de plus général, on se rassure et l'on prend confiance dans les commencements de clarté que toute connexité apporte avec soi. C'est ce qui advient à l'épidémie de Périnthe, du moment que les nouvelles recherches sur les paralysies consécutives, soit à la diphthérite, soit aux fièvres et à certaines inflammations, permettent de faire entrer la maladie décrite par Hippocrate dans l'ordre des maladies décrites par les modernes. Et ici se vérifie, comme cela s'est déjà vérifié bien souvent, que l'intelligence et l'interprétation des choses

anciennes dépendent du progrès actuel des connaissances dans les sciences organiques et inorganiques.

Le premier et le principal terme de comparaison est offert par la diphthérite. La paralysie diphthérite est aujourd'hui bien étudiée. J'en emprunte les principaux traits à M. le professeur Trousseau[1] et à M. le docteur Maingault[2] : il est nécessaire qu'ils soient rappelés.

La première remarque à faire, c'est que cette paralysie est un phénomène non pas concomitant mais consécutif à l'angine couenneuse; il survient après un temps plus ou moins long et lorsque la convalescence commence réellement ou semble commencer. Déjà la fausse membrane a disparu; toute manifestation morbide a cessé du côté de la gorge; c'est alors que le rétablissement de la santé sur lequel on croyait pouvoir compter s'interrompt; et une série d'accidents qu'avant toute expérience on n'aurait pas supposés connexes à une diphthérite se développe graduellement.

Le premier signal de ces accidents apparaît dans la gorge : c'est le voile du palais qui se paralyse le premier. La voix devient nasonnante; la déglutition est difficile; les liquides reviennent par le nez et ne peuvent être avalés; le malade ne peut se moucher, ne peut souffler une bougie; la luette pend sur la base de la langue.

Puis la paralysie se généralise; les pieds et les mains sont pris de fourmillements, de faiblesse, d'impuissance; les mains ne peuvent saisir, les pieds ne peuvent porter. Les médecins qui les premiers notèrent ces lésions paralytiques ont tout d'abord tourné leur pensée vers les centres nerveux, moelle ou cerveau, et se sont demandé s'il n'y survenait pas quelque inflammation, quelque ramollissement, quelque désordre. Une expérience plus complète a dissipé ce genre d'appréhension, ne laissant subsister que les craintes qui dépendent directement de la paralysie diphthéritique.

1. *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1861, t. I, p. 370.
2. *De la paralysie diphthérique*, Paris, 1860.

La motilité n'est pas seule compromise, la sensibilité est affectée aussi. La vue s'affaiblit; il peut survenir une cécité complète; mais, en général, ces troubles de la vision se bornent à jeter un voile plus ou moins épais devant les yeux et à empêcher de lire les caractères d'imprimerie. La diplopie est fréquente; plus rarement on observe l'héméralopie ou la nyctalopie.

Tels sont les quatre traits principaux de cette affection : apparition dans le cours d'une convalescence plus ou moins avancée, paralysie du voile dn palais, puis paralysie des membres et affaiblissement de la vue à divers degrés et sous diverses formes.

Les paralysies conséentives à l'angine couenneuse n'avaient pas, jusqu'à ces derniers temps, attiré l'attention. Pourtant, on est en droit de penser qu'elles ont toujours existé. Par l'historique qu'en donne M. Maingault, on voit que dès 1749 des cas qui certainement y appartiennent avaient été notés, et qu'ainsi il s'est passé environ un siècle depuis le moment où des accidents paralytiques ont été consignés jusqu'au moment où ils ont été rattachés. Ce qui est arrivé pour cent ans peut sans conteste être prolongé au delà et indéfiniment. Mais la liaison qui avait échappé a été saisie de nos jours, et le pathologiste fait dorénavant entrer dans le tableau de l'angine couenneuse la paralysie des muscles et les troubles de la vision.

Dans nne des observations relatées plus baut, l'auteur hippocratique, inquiété par les accidents qui survenaient, a eu soin de dire que ni la face ni l'intelligence n'avaient présenté aucune altération. Évidemment il avait craint quelque affection cérébrale; mais, s'apercevant qu'il n'en existait point, il s'aperçut aussi de la connexité entre ce qu'il nomma *la toux* et les paralysies. Il ne se laissa pas décevoir par le peu de relation qui semblait être entre l'état primitif et l'état consécutif. Ce qui le guida, ce fut de considérer tous les phénomènes qui se manifestaient en cette épidémie comme liés les uns avec les autres. La toux, les nyctalopies, les paralysies, les angines,

même les péripneumonies (car il note quelques-unes concurremment), tout cela lui apparut comme un tout dépendant d'une même cause qui était ici une même constitution. De là vint la sûreté avec laquelle il reconnut qu'il avait devant lui, non des paralysies d'origine encéphalique, mais des paralysies dues à une influence de milieux.

Il est, dans le texte, un passage que je n'ai pas encore rapporté; il s'y agit des angines qui survenaient durant le cours de la toux; mais, notons-le bien, car cela est dit expressément, qui survenaient au moment où cette toux, qui s'était amendée, avait une récidive. De ces angines, l'auteur décrit quatre espèces en ces termes : « Chez ceux qui seulement ne pouvaient pas avaler, l'affection était très-bénigne et facile à supporter; chez ceux qui, en outre, articulaient d'une manière peu intelligible, elle était plus fâcheuse et plus prolongée; chez ceux qui, de plus, avaient les veines des tempes et du cou gonflées, elle avait une certaine malignité; enfin, chez ceux dont la respiration devenait élevée, elle était très-mauvaise, car, en ce cas, il y avait de la chaleur fébrile. Tel était donc, ainsi qu'il vient d'être dit, la concomitance des accidents : les accidents indiqués en premier lieu se montraient sans les accidents indiqués en dernier lieu; mais ceux-ci ne se montraient pas sans ceux-là. Les malades mouraient très-promptement quand ils avaient un frisson fébrile. Ces malades ne retiraient aucun avantage ni des purgatifs, ni de la saignée, tous moyens que j'essayai. Je pratiquai même la saignée sous la langue; il en est que je fis vomir. »

Cette mauvaise articulation de la parole, cette difficulté d'avaler font songer à la paralysie du voile du palais, qui signale d'ordinaire l'invasion de la paralysie diphthéritique. Et s'il était vrai que la nyctalopie et la paralysie consécutives appartinssent exclusivement à la diphthérite, il serait difficile d'écarter l'assimilation qui se présente entre l'épidémie de Périnthe et une phlegmasie couenneuse des voies respiratoires. Mais la question est plus complexe.

En effet, l'étude des paralysies consécutives a fait un pas de plus ; et dans un important mémoire[1], M. le docteur Gubler a fait voir que les troubles de la vision et les paralysies pouvaient se montrer consécutivement et lors de la convalescence, dans des fièvres, dans des inflammations, dans des angines simples, et qu'au fond, bien que ces accidents soient plus fréquents dans la diphthérite que partout ailleurs, ils n'y sont qu'un cas particulier d'une règle générale.

Un médecin anglais, M. Eade, qui a publié un intéressant mémoire sur les paralysies consécutives à la diphthérite[2], rapporte ceci : « Un homme est malade pendant un mois de l'influenza ; il se rétablit, reprend ses occupations, et, au bout de deux mois, s'étant enrhumé, il survient chez lui des symptômes de paralysie qui furent traités et guéris. » Ils étaient tout à fait semblables à ceux qu'on remarque dans la diphthérite, et, pour se les expliquer, M. Eade se demande si cet homme n'a pas eu, durant son rhume, une légère angine couenneuse restée inaperçue. En présence du travail de M. Gubler, il n'y a rien à se demander, et ce cas doit être rangé dans la masse de ceux qu'il a réunis pour appuyer sa démonstration.

Cela posé et revenant à l'épidémie de Périnthe, il est certain qu'elle fut signalée par des nyctalopies et des paralysies consécutives apparaissant à la suite d'une rémission et d'une reprise de la toux. Bien qu'il y soit question de toux intense, d'expuition violente de matières sèches, d'angines suffocantes et mortelles, il reste douteux que ce soit une maladie diphthéritique ; car ces accidents consécutifs, M. Gubler l'a montré, ne sont pas exclusifs à la diphthérite. Il faut donc s'arrêter au fait plus général où on les reconnaît comme attachés éventuellement aux principales maladies aiguës, et dès lors consigner l'é-

[1] *Des paralysies dans leurs rapports avec les maladies aiguës, et spécialement des paralysies asthéniques, diffuses, des convalescents.* Paris, 1860.

[2] *Cases of paralysis as a sequela of diphtheria*, in THE LANCET, 1859, t. II, p. 56.

pidémie de Périnthe comme en offrant un exemple de plus. C'est une page importante d'histoire médicale que l'auteur hippocratique nous a conservée. Il y a vingt-deux siècles qu'un médecin aperçut la connexité entre une maladie aiguë et les paralysies et nyctalopies consécutives; et cette observation, qui prouve, à travers un si long espace de temps, la constance des réactions organiques, demeura enfouie dans l'obscurité, parce qu'il ne se trouva plus de longtemps aucun esprit dont l'attention s'éveillât sur la relation entre des effets primitifs et des effets consécutifs.

II. *Des luxations du radius.* — M. le docteur Denucé, dans sa thèse[1], a soumis, en chirurgien expérimenté et qui interprète les textes par les choses, à un nouvel examen les passages du livre des *Fractures* qui se rapportent aux luxations du radius. Il me critique; toute critique qui me redresse m'est bien venue; mais celle-ci l'est particulièrement, parce qu'en somme elle appuie une interprétation à laquelle je tenais beaucoup et que je m'étais cru forcé d'abandonner.

Si l'on se reporte à la discussion que j'avais faite de ces passages, t. III, p. 365-378, on verra que, suivant moi, les §§ 39 et 40 contenaient : 1° les luxations du radius en avant et en arrière; 2° les luxations latérales incomplètes du coude. Mais je n'avais pu arriver à cette détermination, qui me semblait commandée par la nature des choses, qu'en prenant dans le commentaire de Galien et interpolant dans le texte hippocratique une phrase ainsi conçue : Διακινέεται δὲ τὸ κατ' ἀγκῶνα τὸ τοῦ βραχίονος, καταλιπὸν τὴν βαθμίδα τοῦ πήχεος (L'extrémité inférieure de l'humérus se déplace, abandonnant incomplétement la cavité du cubitus). Puis, le volume une fois paru, les observations et les réflexions vinrent; il fut clair que j'avais eu tort d'interpoler cette ligne étrangère au texte hippocratique; alors, effrayé de ma témérité, je reculai plus loin que je n'aurais dû, j'abandonnai l'opinion que j'avais

[1] *Mémoire sur les luxations du coude*, Paris, 1854.

laborieusement soutenue, et, revenant à l'ancienne interprétation, je ne vis plus, au lieu des luxations du radius en avant et en arrière et des luxations latérales incomplètes du coude, dans le passage en question que les luxations incomplètes du coude. Persuadé que je m'étais trompé, je me hâtai, dans le volume suivant (t. IV, p. I-IX) de condamner mon travail précédent et d'y joindre un carton où j'effaçai la phrase que j'avais malencontreusement intercalée dans le texte hippocratique.

C'est cette idée d'avoir ajouté au texte qui me troubla; autrement j'aurais été plus ferme. « Avant de porter ce jugement si sévère contre lui-même, dit M. Denucé, j'imagine que M. Littré se sera dit plus d'une fois en relisant ce qu'il avait écrit : Pourtant j'avais de bonnes raisons. » C'étaient en effet de bonnes raisons que j'avais eues; mais comme elles m'avaient induit à faire au texte une addition, et comme je reconnaissais que cette addition ne pouvait se soutenir et qu'ainsi ces bonnes raisons m'avaient fourvoyé, je les pris outre mesure en défiance et ne distinguai plus ce qui était soutenable de ce qui ne l'était pas.

C'est cette distinction qu'a faite M. Denucé, d'une façon fort heureuse, ce me semble. Si on lit le passage entier (p. XI, dans la note) en supprimant par la pensée le paragraphe que j'y ai indiqué et en faisant du tout une seule teneur, la difficulté est de savoir s'il y a une sous-coupure à y faire. Les documents chirurgicaux et le commentaire de Galien m'avaient conduit à penser qu'il s'y agissait en effet de deux lésions, la luxation du radius et la luxation incomplète du coude; mais je ne sus où placer la sous-coupure. M. Denucé la place là où elle est indiquée ci-dessous; et dès lors tout devient clair. Le § 39 est bien relatif aux luxations du radius en dehors et en dedans, comme Bosquillon l'avait soutenu, et moi après Bosquillon; le § 40 est bien relatif à la luxation incomplète du coude, conformément au commentaire de Galien, et cela sans aucune interpolation et par l'explication seule du contexte.

Je pense donc que M. Denucé a résolu la difficulté et donné la juste interprétation que j'avais à la vérité trouvée d'abord, mais en même temps compromise par des erreurs accessoires, et finalement abandonnée.

Je la reçois à nouveau de ses mains. Du moment qu'on a la lumière qu'il a fournie, on voit que la distinction effective repose sur les deux mots ἐγκλίσιες, ὀλισθάνειν; Hippocrate, pour les luxations du radius, qui, suivant lui, ne sont qu'une *inclinaison* de l'articulation, se sert de ἔγκλισις; pour la luxation incomplète du coude, il se sert de ὀλισθάνειν. Aussi n'est-il pas besoin de traduire, comme veut M. Denucé : ὀλισθάνει δὲ ὡς ἐπὶ τὸ πουλὺ μᾶλλον ἐς τὸ ἔξω μέρος, par : *l'articulation du coude se luxe bien davantage en dedans*[1]. Il n'y a rien à changer à la manière ordinaire de traduire μᾶλλον dans des phrases de ce genre.

M. Denucé explique quelle fut la manière de voir d'Hippocrate au sujet de ces déplacements : pour l'auteur grec, ce que nous appelons luxation du radius en avant ou en arrière, fut une *inclinaison* légère de l'humérus en dedans ou en dehors; le cubitus et le radius restant unis, il se faisait un mouvement de torsion par lequel, l'humérus, au lieu de regarder directement en avant, s'inclinait en dedans et en dehors; dans ce mouvement, la partie interne de l'articulation restant en place, la partie externe seule se déplaçait, et le condyle de l'humérus passait en avant du radius (luxation en arrière du radius) ou en arrière (luxation en avant du radius). Et Hippocrate avait raison jusqu'à un certain point; en effet, généralement, les luxations du radius en avant et en arrière se font sans rupture du ligament annulaire et par conséquent sans séparation du radius et du cubitus. Quand au contraire il arrive que le radius se sépare du cubitus, c'est alors la luxation du radius en dehors qui est décrite dans le traité des *Fractures*, § 44; détermination que j'avais exactement faite dans mon premier

[1] « Μᾶλλον veut dire *plus*, *magis*, et me paraît marquer ici un degré de plus dans l'action exprimée par le verbe ὀλισθάνει, » dit M. Denucé.

travail sur ces textes hippocratiques, et qu'à tort j'abandonnai subséquemment.

Voici maintenant la traduction et le texte rectifiés :

39. (*Luxations du radius*). Les plus fréquents des déplacements du coude sont de légères inclinaisons tantôt vers la région des côtes (*luxation du radius en avant*), tantôt en dehors (*luxation du radius en arrière*). Toute l'articulation ne s'est pas déplacée; mais l'os reçu dans le creux de l'os du bras, là où est logée l'éminence olécranienne, reste en sa position. Ces déplacements, dans quelque sens qu'ils se soient opérés, sont aisés à réduire; il suffit d'une extension faite en droite ligne, suivant la longueur du bras, un aide tirant sur le carpe, un autre embrassant l'aisselle, un troisième poussant avec la paume d'une des mains l'extrémité articulaire qui fait saillie, et s'opposant à cette propulsion avec l'autre main appliquée dans le voisinage de l'articulation. On ne tarde pas à triompher de la résistance de ces luxations si, avant toute inflammation, on entreprend de les réduire.

40. (*Luxations latérales incomplètes du coude*). D'ordinaire le coude se luxe plutôt en dedans; il se luxe aussi en dehors; cela se reconnaît à la forme du membre. Souvent il arrive qu'on réduit ces luxations, même sans une forte traction. Dans la luxation en dedans, on repousse l'extrémité de l'humérus vers sa place, et on tourne l'avant-bras en dedans en l'inclinant vers la pronation. Tels sont la plupart de ces déplacements[1].

[1] 39. Ἔστι δὲ καὶ τούτων τὰ μὲν πλεῖστα σμικραὶ ἐγκλίσιες, ἄλλοτε ἐς τὸ πρὸς τῶν πλευρέων μέρος, ἄλλοτε ἐς τὸ ἔξω· οὐ πᾶν δὲ τὸ ἄρθρον μεταβεβηκὸς, ἀλλὰ μένον κατὰ τὸ κοῖλον τοῦ ὀστέου τοῦ βραχίονος, ᾗ τὸ τοῦ πήχεος ὀστέον τὸ ὑπερέχον ἐξέσχεν. Τὰ μὲν οὖν τοιαῦτα, κἂν τῇ ἢ τῇ ὀλίσθῃ, ῥηΐδιον ἐμβάλλειν, καὶ ἀπόχρη ἡ κατάτασις ἡ ἐς τὸ ἰθὺ γινομένη κατ' ἰθυωρίην τοῦ βραχίονος, τὸν μὲν κατὰ τὸν καρπὸν τῆς χειρὸς τείνειν, τὸν δὲ κατὰ τὴν μασχάλην περιβάλλοντα ἐγγὺς τῷ ἄρθρῳ Ἐνακούει δὲ οὐ βραδέως ἐμβαλλόμενα τὰ τοιαῦτα ὀλισθήματα, ἢν, πρὶν φλεγμήνῃ, ἐμβάλλῃ τις.

40. Ὀλισθάνει δὲ ὡς ἐπὶ τὸ πουλὺ μᾶλλον ἐς τὸ ἔσω μέρος, ὀλισθάνει δὲ καὶ ἐς τὸ ἔξω, εὔδηλα δὲ τῷ σχήματι. Καὶ πολλάκις ἐμπίπτει τὰ τοιαῦτα καὶ

III. *Banc d'Hippocrate.* — J'ai, t. IV, p. 44, expliqué c qu'était le banc d'Hippocrate, sorte de machine à réduire les fractures et les luxations qui n'avait été jusqu'alors comprise par personne; je l'ai figuré et j'ai mis la figure en regard de celle qu'avaient donnée les commentateurs et qui représente un engin différent du texte hippocratique, et d'ailleurs impropre à tout usage chirurgical. Mais, bien que j'aie très certainement saisi l'idée de cette machine, cependant il est resté un détail dont je n'ai pu me rendre compte : à savoir ce que signifiait ἐντομὴ, entaille, dans cette phrase : Ἔπειτα κατὰ μῆκος μὲν, ἔνθεν καὶ ἔνθεν ἐντομὴν ἔχειν χρὴ, ὡς μὴ ὑψηλοτέρη τοῦ καιροῦ ἡ μηχάνησις ἔῃ· ἔπειτα φλιὰς βραχείας, ἰσχυρὰς καὶ ἰσχυρῶς ἐνηρμοσμένας, ὀνίσκον ἔχειν ἑκατέρωθεν. (Voy. t. IV, p. 45.)

Quand il s'agit d'une difficulté réelle et non encore soulevée, il est rare que celui qui le premier trouve la bonne solution embrasse cette solution dans toute son étendue ; la plupart du temps il est nécessaire que d'autres esprits, reprenant la tâche, la complètent. C'est ce qui arrive pour le banc d'Hippocrate. Partant de ce que j'avais déterminé, M Reinhold[1] a donné sur le point qui m'avait arrêté, une explication fort ingénieuse, et, je crois, vraiment satisfaisante.

Il commence par remarquer qu'il est deux fois question du banc dans les œuvres hippocratiques. De ces bancs, l'un est celui que j'ai expliqué et figuré ; il est décrit dans le *Traité des articulations*, § 73, et dans le *Mochlique*, § 38. L'autre est décrit dans le *Traité des articulations*, § 72. Ces deux bancs ne sont pas absolument semblables. Le premier, celui que j'ai figuré, a au milieu, de chaque côté, deux piliers garnis de trous, justement à la place où l'*entaille*, ἐντομὴ, doit être placée, et c'est pour cela que je n'ai su comment en rendre compte. L'autre n'a pas

ἄνευ ἰσχυρῆς κατατάσιος· χρὴ δὲ τῶν ἔσω ὀλισθανόντων, τὸ μὲν ἄρθρον ἀπωθέειν ἐς τὴν φύσιν, τὸν δὲ πῆχυν ἐς τὸ καταπρηνὲς μᾶλλον ῥέποντα περιάγειν. Τὰ μὲν πλεῖστα ἀγκῶνος τοιαῦτα ὀλισθήματα.

[1] Ἰατρικὴ ἐφημερὶς, 5 avril 1858. C'est le titre d'un journal qui se publie à Athènes.

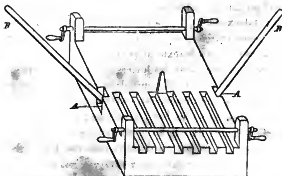
ces deux piliers, et, en place, il a de chaque côté une *entaille*, ce qui cadre avec l'explication de Galien. On voit par là l'importance qu'il y a à distinguer, comme a fait M. Reinhold, deux dispositions dans le banc. L'une n'a point d'*entaille* au milieu ; et s'efforcer d'y en placer une ne peut réussir, puisque la place en est prise par deux piliers ; l'autre reçoit sans difficulté cette *entaille* de chaque côté ; reste à savoir quel en est le but et l'utilité.

Pour cela, M. Reinhold se réfère à la p. 203 du *Traité des articulations*, où j'ai figuré le mécanisme employé par Hippocrate, à l'effet de réduire la luxation des vertèbres. Là il est parlé d'un lien large et fort qui, passé autour des lombes du patient, va se nouer à un bâton fixé du côté des pieds et servant à l'extension. Ce lien, dit M. Reinhold, est destiné à empêcher que le corps ne soit soulevé pendant l'extension et la contre-extension, et à l'appliquer contre la pièce de bois sur laquelle le patient est étendu. C'est à un usage pareil que les deux *entailles* sont destinées. Le patient étant couché sur le banc, et l'extension et la contre-extension étant exercées par des treuils, ces forces tendront à faire quitter au corps la surface du banc. Pour l'y maintenir, on passera autour du corps un lien large dont chaque extrémité sera fixée à un levier ; ces deux leviers seront placés l'un dans l'*entaille* de gauche, l'autre dans l'*entaille* de droite ; et deux aides, prenant en main ces leviers et les renversant en sens contraire, empêcheront, cela est visible, le corps d'être soulevé. Dans le texte hippocratique il n'est question ni de levier ni de lien ; mais les leviers sont indiqués par Galien, qui, paraphrasant, dit : « Il y aura dans la machine une entaille longitudinale d'une profondeur convenable pour l'action du levier, » et un peu plus bas : « elle sera d'une profondeur telle qu'on pourra fixer le levier convenable à l'action qui doit être exercée. » C'est par ces derniers mots que Galien rend le membre de phrase du texte, ὡς μὴ ὑψηλοτέρη τοῦ καιροῦ ἡ μηχάνησις ἔῃ (afin que la disposition du mécanisme ne soit pas plus élevée qu'il ne convient). Galien a donc entendu que, si les en-

tailles n'étaient pas assez profondes, les leviers resteraient trop au-dessus de la surface du banc et ne pourraient remplir convenablement leur office. Maintenant quel est cet office? il est difficile d'en imaginer un autre que celui qui est indiqué par M. Reinhold, à savoir ce lien large dont Hippocrate se sert dans un autre cas et d'une autre façon.

Quoi qu'on en pense, ce qu'est l'*entaille*, ἐντομή, est déterminé avec certitude : cela, résultant du texte d'Hippocrate, dès lors que l'on sépare les deux espèces de bancs, est une juste explication, non une conjecture. Cette entaille est destinée à recevoir le bout de leviers, c'est Galien qui le dit, et il n'y a pas de raison de ne pas l'en croire. Les *fosses*, κάπετοι, servant à la réduction, l'*entaille*, ἐντομή, doit servir à autre chose, sans doute à favoriser, comme le veut M. Reinhold, l'extension et la contre-extension en empêchant le patient d'être soulevé. On a dans cette gradation, ce qui est positivement du texte d'Hippocrate, ce que Galien y ajoute avec toute autorité pour l'interpréter, et le complément d'interprétation que donne M. Reinhold avec toute vraisemblance.

On comprendra le tout d'un seul coup d'œil en regardant la figure ci-jointe que M. Reinhold a mise dans l'*Éphéméride* (*AA*, entailles; *BB*, leviers).



IV. *Trichiasis*. Deux chirurgiens grecs, M. Reinhold (*Éphé-*

méride, 10 mai 1858), et M. Anagnostakis (*Éphéméride*, 23 décembre 1858), se sont appliqués à l'interprétation du passage relatif au trichiasis (t. II, p. 516) ; passage difficile sur lequel je suis revenu à deux reprises, t. III, p. XLIV, et t. IV, p. XIX. J'y reviens encore pour faire, à l'égard de MM. Reinhold et Anagnostakis, ce que je fis alors pour ceux des chirurgiens qui, depuis l'apparition de mon second volume, s'étaient occupés du passage en question.

La traduction mot à mot est : « A l'aide d'une aiguille ayant un chas mettez un fil vers le bord de l'élévation de la paupière, percez vers le bas, traversez ; mettez un autre fil au-dessous ; tendez les fils, cousez et liez jusqu'à que cela tombe ; si l'opération réussit, c'est bien ; sinon, recommencez[1]. »

Maintenant qu'entend l'auteur hippocratique ? On peut voir, t. II, p. 516, t. III, p. XLIV, et t. IV, p. XIX, les opinions de MM. Velpeau, Malgaigne, Ermerins et Andreæ. Je ne m'occupe ici que de celle des deux chirurgiens grecs.

M. Reinhold pense qu'il s'agit de la paupière supérieure, il adopte l'opinion de M. Malgaigne, il admet qu'à la base de la paupière supérieure, on passe un fil, ce qui fait un pli transversal ; qu'au-dessous on en passe un autre, ce qui fait un second pli transversal ; mais, là, se séparant de M. Malgaigne qui veut que, cela fait, on lie les extrémités des fils, lui veut qu'on tende les fils, qu'on rapproche les deux plis transversaux formés par la tension des fils, que l'on couse les plis ainsi disposés (ῥάψον), et qu'on les lie (κατάδει), de manière à obtenir la formation d'une petite eschare.

D'après M. Anagnostakis, il s'agit aussi bien de la paupière inférieure que de la paupière superieure ; ἡ ἄνω τάσις, expression obscure et controversée, est, d'après lui, l'elévation de la pau-

[1] Voy. le texte, t. II, p. 516. Le texte de vulg. que j'ai reproduit est : ὑποθεὶς τὸ ῥάμμα τῇ βελόνῃ τῇ τὸ κύαρ ἐχούσῃ ; texte où le premier τὸ et le premier τῇ ne font pas bien. Le texte de A, que j'ai rapporté, est meilleur : ὑποθείσθω ῥάμματι (lisez ῥάμμα τι) βελόνῃ τῇ κτλ. Au reste, dans le grec moderne, τὸ et τῇ ne se distinguant pas, dans la prononciation, de τω et τι, le texte de vulg. est lui-même très-voisin de la bonne leçon.

pière; τὸ ὀξὺ[1] en est l'extrémité; de sorte que, appliquée à la paupière supérieure, elle en signifie la base, et appliquée à la paupière inférieure, elle en signifie la partie attenante au bord libre. On perce d'abord la peau de la paupière de haut en bas et on y passe un fil; on la perce semblablement un peu plus bas; mais, là, il se sépare de ceux qui entendent qu'il s'agit de plis transversaux; le premier fil n'a fait qu'un point et n'a pas saisi à proprement une anse; le second fil non plus. Les deux fils étant ainsi placés l'un au-dessus de l'autre, si on les tend (ἀνατείνας), on obtient non pas un pli transversal, mais un pli perpendiculaire au bord libre de la paupière. Ce pli, il le coud à la base (ῥάψον), et il noue fortement les fils. Lui-même a joint à son intéressante dissertation, qui est dans sa langue maternelle, une traduction en français du passage controversé; la voici : « Pour le trichiasis, avec une aiguille armée d'un fil, traversez la peau de haut en bas vers le point le plus élevé de la paupière; passez un autre fil plus bas; tendez les fils en haut (de manière à former un pli de peau perpendiculaire); cousez ce pli (à sa base), et nouez fortement les fils jusqu'à ce qu'il tombe; si cela suffit, c'est bien; sinon, répétez l'opération. »

Lui-même a pratiqué deux fois l'opération hippocratique sur deux de ses malades, dans un cas à la paupière inférieure, dans un autre à la paupière supérieure. Ayant formé le pli perpendiculaire, cousu et noué la base, il en attendit la chute pendant plusieurs jours. A la vérité, il n'y eut pas chute du pli, sans doute parce que la constriction n'avait pas été suffisante; mais il y trouva le derme transformé en une caroncule dure qui tenait à la paupière par un pédicule mince; à ce pédicule pendaient les nœuds des fils lâches et prêts à se détacher. Quant à l'objet principal, la paupière était véritablement un peu renversée, surtout dans les parties voisines des coins de l'œil, comme elle l'est d'ordinaire après l'opération de l'entropion pratiquée par la méthode de Janson.

[1] Κατὰ τὸ ὀξὺ τῆς ἄνω τάσιος τοῦ βλεφάρου.

Il faut remercier M. Anagnostakis de nous avoir fait connaître cet essai de l'opération hippocratique. En tout cas, soit qu'il s'agisse de deux plis transversaux, soit qu'il s'agisse d'un seul pli perpendiculaire, il demeure établi, grâce à M. Reinhold et à lui, que le procédé comprenait essentiellement la couture et la ligature de la base du pli ou des plis.

V. *Paralysie du voile du palais dans la paralysie faciale.* — Hippocrate, décrivant (*Épid.* II, 2, 24) une épidémie de luxation spontanée des vertèbres cervicales, y a noté la paralysie faciale et celle du voile du palais. Dans l'argument de ce deuxième livre des *Épidémies*, t. v, p. 46, j'ai fait voir que les modernes ont aussi observé la paralysie du voile du palais dans certains cas de paralysie faciale, et l'ont expliquée anatomiquement par des filets nerveux partant du premier coude du facial, de sorte que la paralysie du voile du palais n'a lieu que quand la cause paralysante siége sur le nerf facial à l'hiatus de Fallope. A ce propos, M. Reinhold (*Éphéméride*, 30 mai 1858) rappelle l'explication anatomique que Galien avait donnée de l'observation hippocratique dans son commentaire sur ce passage du deuxième livre des *Épidémies* : « La paralysie du voile du palais s'opère parce qu'une partie de la troisième paire des nerfs de la moelle se mêle à la partie de la paire encéphalique qui s'y rend. »

Ayant ainsi revendiqué les droits de Galien dont je n'avais pas parlé, il rapporte une curieuse observation qui lui est personnelle : « Au mois d'avril, le commandant du Pirée m'adressa un matelot âgé, me demandant de dire ce qu'avait cet homme et ce qu'il fallait faire. A première vue, il me parut qu'il avait une paralysie du côté gauche de la face. Puis le doute vint en mon esprit, attendu que la rétraction des muscles était très-obscure et que la langue était droite et articulait nettement. Quant aux membres du même côté, on pouvait les croire exempts de toute paralysie : car cet homme remuait le bras gauche comme le droit, et marchait de la jambe gauche comme de l'autre. S'il accusait vrai en disant que la sensibilité

était obtuse dans le bras et la jambe gauche, c'est ce qu'il était difficile de reconnaître à l'instant même. Ainsi embarrassé (car il fallait répondre sur-le-champ d'une façon ou d'une autre), Hippocrate, *velut deus ex machina*, se présenta à mon esprit, me suggérant d'examiner la déviation de la luette. Ce fut vraiment un trait de lumière : car, faisant ouvrir la bouche, j'aperçus le voile du palais tiré de côté et la luette s'écartant de la perpendiculaire de plus de trente degrés. Dès lors, il ne fut plus loisible de douter de la paralysie faciale, qui d'abord était demeurée incertaine. Cela posé, la diminution de la sensibilité dans les membres gauches y était concordante, et on ne pouvait plus soupçonner que ce fût un mensonge du malade. Bref, je déclarai en sûreté qu'il y avait hémiplégie de la face et paralysie des nerfs de la sensibilité dans toute la moitié gauche du corps ; car le malade disait que l'engourdissement occupait à gauche la peau depuis la tête jusqu'au pied. »

VI. *Doit-on donner à θέρμη le sens exclusif de fièvre ?*— Aph. v, 21 : Ἔστι δὲ ὅκου ἐπὶ τετάνου ἄνευ ἕλκους νέῳ εὐσάρκῳ, θέρεος μέσου, ψυχροῦ πολλοῦ κατάχυσις ἐπανάκλησιν θέρμης ποιέεται· θέρμη δὲ ταῦτα ῥύεται (Il est des cas où, dans un tétanos sans plaie, chez un jeune homme bien en chair, une abondante affusion d'eau froide rappelle la chaleur ; or la chaleur dissipe des affections de ce genre). M. Reinhold, qui, comme on vient de voir, s'est appliqué avec beaucoup de succès à l'étude d'Hippocrate (ce qui convient pour tant de raisons aux médecins grecs), M. Reinhold, dis-je, veut que θέρμη signifie ici la fièvre, et que cette sentence soit parallèle à l'aphorisme IV, 57 : « La fièvre survenant (πυρετὸς ἐπιγενόμενος) chez un malade affecté de spasme ou de tétanos, dissipe la maladie. » Outre ce parallélisme, M. Reinhold s'appuie sur ce que aujourd'hui, en Grèce, θέρμη signifie non la chaleur, mais la fièvre. Ces deux arguments sont considérables ; le sens d'un mot ancien peut être quelquefois éclairé par l'usage actuel de la Grèce[1] ; et un pas-

[1] Les médecins grecs, placés sur le théâtre de la vie et de la pratique des hippocratiques, ont, pour les interpréter, des ressources qui nous man-

sage parallèle a une grande force. Pourtant je crois qu'il faut conserver l'ancienne traduction, et rendre θέρμη par chaleur.

D'abord consultons Galien : « Le froid, dit-il, guérit ici non par sa vertu propre, mais par accident, puisque c'est chez un jeune homme en bon point qu'il produit le retour de la θέρμης; en effet, il ne sera pas utile à un autre âge, puisqu'il ne produirait pas ce retour; et même, à cet âge, il ne sera pas utile en toute saison : il faut qu'on soit au milieu de l'été. En effet, les affusions froides ou triomphent de la chaleur innée ou l'accumulent; elles en triomphent quand elles sont faibles, elles l'accumulent quand elles sont fortes, l'empêchant de s'exhaler. » Bien que Galien, ne se servant que du mot hippocratique θέρμη, ne résolve pas explicitement la question, il la résout de fait implicitement : car, disant qu'il n'y aura retour de θέρμης que si l'homme est jeune et la saison très-chaude, il ne me paraît entendre que la chaleur provoquée par la réaction après le froid.

Puis consultons Hippocrate lui-même; car il y a dans la Collection un autre passage plus directement parallèle que celui que M. Reinhold a rappelé. Il est dit (des *Maladies*, livre III[e], § 13), à propos de l'opisthotonos : « Versez de l'eau froide en grande abondance, puis jetez des couvertures légères, propres et chaudes, et en ce moment n'approchez pas de feu[1]. » Dans ce passage, il n'est pas question de fièvre, il n'est question que d'une réaction spontanée provoquée, sans le secours du feu, par l'action du froid.

Enfin consultons l'observation et le phénomène naturel tel qu'il se produit. Quand on soumet le corps vivant à l'action du

quent, à nous gens de l'Occident. Un fonds de langue reste; des usages restent; et surtout la pathologie locale reste; et c'est peut-être par là qu'on arrivera à déterminer plusieurs affections qui, décrites dans la collection hippocratique, n'ont pas encore reçu d'explication suffisante. Je recommande surtout, à ce point de vue, la phthisie épidémique qui sévit à Thasos (*Épid.* I, 2), et qui peut-être eut un élément de fièvre intermittente. Mais je ne suis pas en position de poursuivre cette idée, jusqu'à présent d'ailleurs purement conjecturale.

[1] Ὕδωρ ὡς πλεῖστον ψυχρὸν καταχέας, ἔπειτα ἱμάτια λεπτὰ καὶ καθαρὰ καὶ θερμὰ ἐπιβάλλειν, πῦρ δὲ τότε μὴ προσφέρειν, t. VI, p. 134.

froid dans des circonstances choisies on a, par réaction, non pas un accès de fièvre, mais un retour intense de chaleur (ἐπανάκλησις θέρμης).

Ces trois raisons concordant ne me permettent pas d'admettre l'interprétation de M. Reinhold.

Θέρμη se trouve ailleurs dans la collection hippocratique : dans les *Plaies de tête*, § 15 : Τὸ ὀστέον ἐκ τῶν περιεχουσῶν σαρκέων ἐς ἑωυτὸ θέρμην τε καὶ φλογμὸν καὶ ἄραδον ἐμποιέει καὶ σφυγμόν (L'os attire, des chairs environnantes, la chaleur, la phlegmasie, l'agitation, le battement....), ici le sens est incertain, θέρμη y pouvant également signifier la chaleur ou la fièvre ; dans le livre de l'*Aliment*, § 16, il y a dans vulg. θέρμη καὶ ψύξις, mais les meilleurs manuscrits donnent θερμασίη, que j'ai en effet admis dans le texte ; dans le livre de l'*Usage des Liquides*, § 7 : Οὕτω κατάχυσις ὑγρῶν, ἐπίχρισις ἀλειπτῶν, ἐπίθεσις φύλλων ἢ ὀθονίων, κατάπλασις, ὁκόσα ἢ ψύξις ἢ θέρμη ὠφελέει ἢ βλάπτει (Ainsi, affusion des liquides, onction avec les substances onctueuses, application de feuilles ou de bandes, cataplasmes, dans les cas amendés ou empirés par le froid ou le chaud) ; θέρμη, qui a certainement ici le sens de *chaleur*, est sans variantes. Enfin ce qui décide que le langage hippocratique comporte pour θέρμη le sens de chaleur, c'est que Thucydide donne en effet le sens de chaleur à ce mot : τῆς κεφαλῆς θέρμαι ἰσχυραὶ (des chaleurs intenses de la tête), II, 49.

Aph. VII, 15 : Ἐπὶ καύμασιν ἰσχυροῖσι σπασμὸς ἢ τέτανος, κακόν. Sur cet aphorisme, M. Reinhold dit que, s'il n'avait pas vu la traduction *brûlure*, il aurait donné à καύμασι le sens de fièvres. J'ai recouru aussitôt à Galien (un commentateur ancien étant de première autorité dans des questions de ce genre), et j'y ai vu que καύμασι avait reçu, des commentateurs, le sens de fièvres, de chaleurs excessives de l'atmosphère et de brûlures ; sur quoi Galien ajoute que les trois sens sont plauslibles ; ce qui prouve que le sens de καῦμα n'était pas déterminé.

VII. *Diverses remarques de M. le docteur Pétrequin.* — M. le docteur Pétrequin, de Lyon, qui s'occupe depuis longtemps

avec succès de la chirurgie d'Hippocrate[1], a bien voulu me communiquer par lettre quelques remarques que je vais soumettre au lecteur.

T. III, p. 238, l. dern. : μήτε ὅλως ὁρᾷν δύνῃ; le ms. E a μήτε ὅλως ὁρῶν δύνῃ, vulg. μήτε ὅλως ὁρῶν sans δύνῃ. M. Pétrequin voudrait qu'on lût μήτε ἄλλως ὁρῶν δύνῃ. En revoyant ce passage, je ne trouve aucune restitution complétement satisfaisante, d'autant plus qu'à peine peut-on invoquer le sens, puisque la phrase se passerait tout à fait de ce membre, et qu'on le considérerait sans dommage aucun comme une glose marginale introduite accidentellement dans le texte.

T. III, p. 248 : καὶ οὐ χρὴ πρίειν τῶν τοιούτων οὐδὲν, οὐδὲ κινδυνεύειν τὰ ὀστέα πειρώμενον ἀφαιρέειν, πρὶν ἢ αὐτόματα ἐπανίῃ, εἰκὸς πρῶτον χαλάσαντος. « Il ne faut trépaner dans aucun de ces cas (larges fractures du crâne) ni se risquer à faire des essais d'extraction, avant que les fragments ne se relèvent spontanément.... » Reste εἰκὸς πρῶτον χαλάσαντος, dont les traducteurs n'ont jamais su que faire. Embarrassé à mon tour, j'ai, sur des raisons qu'on peut voir, changé le texte, lu οἰδέος au lieu d'εἰκὸς, et traduit : après le relâchement préalable de la tuméfaction. M. Pétrequin ne change rien au texte, ce qui est toujours le plus prudent, et traduit : « Ce qui a lieu sans doute quand un des fragments commence à se relâcher. » A cette traduction, qui concourt avec la mienne en ce sens qu'il y est question aussi de relâchement, je n'ai qu'une objection à faire, c'est que la phrase telle qu'elle est n'est pas susceptible de construction, et qu'il faudrait, pour le sens de M. Pétrequin, εἰκός τινος τῶν ὀστέων χαλάσαντος. Il y a plus : en relisant le tout, je ne puis me défendre de l'idée que c'est encore ici une glose passée de la marge dans le texte, indiquée par εἰκὸς, et rédigée par quelqu'un qui aura mis : « Sans doute, quand il



[1] Il a composé un mémoire encore inédit et dont il m'a donné connaissance, dans lequel il établit bien plus étroitement que je n'avais fait les rapports des opuscules sur les *Fistules* et les *Hémorrhoïdes* avec tout le reste de la chirurgie hippocratique.

aura eu d'abord relâchement. » Rédaction incorrecte, mais acceptable peut-être comme une note marginale. Le fait est que, si on supprime ces mots, non-seulement le sens ne souffre pas, mais encore il marche mieux, Hippocrate passant directement du relèvement des os à la cause qui fait qu'ils se relèvent : « ... avant qu'ils se relèvent. Et ils se relèvent, quand les chairs croissent par-dessous, etc. »

T. III, p. 252 : ὁκόταν τις ὀστέον κατεηγὸς ἢ ἐῤῥωγὸς ἢ πεφλασμένον ἢ ὅτῳ γοῦν τρόπῳ κατεηγὸς ἐννοήσας ἁμάρτῃ, καὶ μήτε ξύσῃ μήτε πρίσῃ μήτε δεόμενον μήτε δὲ ὡς ὑγιέος ὄντος τοῦ ὀστέου, πρὸ τῶν τεσσαρεσκαίδεκα ἡμερέων πυρετὸς ἐπιλήψεται, κ. τ. λ. Dans ce texte, j'ai d'abord, sans manuscrits il est vrai, introduit une négation devant ἐννοήσας, et traduit : Quand un médecin n'ayant pas reconnu dans un os une fracture.... se trompe. M. Pétrequin repousse cette négation, mais il traduit : « Quand un médecin a manqué de reconnaître dans un os une fracture.... » c'est le même sens ; nous sommes d'accord là-dessus, ce qui est l'essentiel ; le reste est une question de grécité, savoir si on peut dire ἁμαρτάνειν avec un participe pour signifier manquer à (ἁμαρτάνω ποιῶν, manquer à faire, ne pas faire) ; ce que je ne crois point.

Dans le reste du passage, ne comprenant pas πρίσῃ μήτε δεόμενον, μήτε δὲ ὡς ὑγιέος ὄντος τοῦ ὀστέου, j'y ai substitué πρίσῃ δεόμενον, μεθῇ δὲ ὡς ὑγιέος ὄντος τοῦ ὀστέου. M. Pétrequin juge ces changements inutiles, et pense que le texte tel qu'il est peut s'interpréter de la sorte : « Il s'agit d'une lésion traumatique du crâne ; le chirurgien omet de ruginer et de trépaner ; ce n'est pas cependant qu'il commette l'erreur de croire que l'os est intact ; non, mais seulement il s'imagine que la lésion n'est pas de celles qui réclament soit la rugination, soit la trépanation. » Pour trouver ce sens, il faudrait faire de plus grands changements que ceux que j'ai faits, et lire μήτε ἀξιῶν δεόμενον, μήτε δὲ ὡς ὑγιέος ὄντος τοῦ ὀστέου. Mais ce qui écarte tout d'abord ce sens, c'est qu'il s'agit bien d'une erreur de diagnostic et d'un chirurgien qui ne reconnaît pas une fracture, une fissure, une contusion ou une lésion quelconque ; un cas en un mot

comme celui du Ve livre des *Épidémies*, § 27, où l'auteur méconnut une lésion des sutures. Dans les passages corrompus d'un auteur ancien, il y a deux choses distinctes à faire, d'abord déterminer le sens, ce qui est le plus essentiel, surtout quand il s'agit d'un livre de science, ensuite trouver les mots mêmes dont il s'est servi. De ces deux conditions, je persiste à croire que, pour ce passage, j'ai rempli la première. Quant à la seconde, à défaut de manuscrits ou de passages parallèles, les corrections restent souvent une conjecture plus ou moins plausible; et je confesse sans difficulté que celle que j'ai indiquée ne dépasse pas la valeur d'une conjecture.

T. III, p. 196 : ὥστε οὐ καταφανέες γίγνονται ἔστιν αἳ τῶν ῥωγμέων, οὔτε αὐτίκα μετὰ τὴν τρῶσιν, οὔτ' ἐν τῇσιν ἡμέρῃσιν, ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πόνων ἂν ὄφελος γένοιτο τοῦ θανάτου τῷ ἀνθρώπῳ. Le texte est incorrect à la fin; j'y ai substitué ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πλέον ὄφελος γένοιτο ἐκ τούτου τῷ ἀνθρώπῳ. M. Pétrequin me reproche avec raison d'avoir fait disparaître θανάτου, qui doit être conservé; à πόνων il substitue ποῖεον donné par des manuscrits, et lit : ἐν ᾗσιν ἂν καὶ ποιεον ὄφελος γένοιτο τοῦ θανάτου τῷ ανθρώπῳ. Je ne suis pas satisfait d'une telle construction; mais je le suis beaucoup plus d'une autre qu'il a très-bien vue et indiquée en passant; c'est de lire : ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πόνων ὄφελος γένοιτο καὶ τοῦ θανάτου τῷ ἀνθρώπῳ. C'est à celle-là que je me range.

T. IV, p. 82 : τὴν δὲ τὴν πτέρνην ἐς τὴν μασχάλην ἐμβάλλοντα, τῇ μὲν δεξιῇ ἐς τὴν δεξιήν, τῇ δὲ ἀριστερῇ ἐς τὴν ἀριστερήν; ce que j'ai traduit (il s'agit de la réduction de la luxation de l'épaule par le talon) : « Celui qui réduit s'assied du côté où est la luxation, il prend de ses deux mains le bras malade, il le tire, et, plaçant son talon dans l'aisselle, le droit dans l'aisselle droite le gauche dans la gauche, il pousse en sens contraire. » J'ai suivi mot à mot le texte hippocratique; et comme ce texte a pris soin de dire que le chirurgien s'assied à terre du côté de la luxation, j'avais pensé que cela suffisait, pour le français comme pour le grec, à faire comprendre qu'il s'agissait, non de mettre les deux talons dans les deux aisselles (ce qui est

impossible, comme le remarque M. Pétrequin, du moment que le chirurgien est à côté), mais de mettre le talon droit dans l'aisselle droite, si la luxation est à droite, et *vice versa;* car quand la luxation est à droite, si le chirurgien est assis par terre à la droite du patient couché lui-même à terre sur le dos, c'est le pied droit du chirurgien qui est le plus près de l'aisselle droite. Mais M. Pétrequin trouve la traduction fautive par obscurité, et il voudrait qu'on mît : « Le chirurgien, appliquant son talon dans l'aisselle, repousse la tête de l'os, avec le talon droit s'il s'agit du côté droit, avec le gauche s'il s'agit du côté gauche. » Quant à la chose en elle-même, M. Pétrequin pense que c'est là un manuel opératoire vraiment chirurgical, et dont il a lui-même plus d'une fois tiré parti.

T. IV, p. 102 : καθίσταται δὲ πάντα, τὰ μὲν ἐν πλείονι χρόνῳ, τὰ δ' ἐν ἐλάσσονι. J'ai traduit : « Le rétablissement est complet, tantôt après un temps plus long, tantôt après un temps plus court. » M. Pétrequin trouve cette traduction inexacte, demandant qu'on mette, comme les traducteurs latins mettent, *restituuntur omnes articuli* : « Toutes les articulations se rétablissent, » et ajoutant que *toutes* les articulations finissent par se rétablir plus ou moins, mais que toutes ne guérissent pas *complétement*, tant s'en faut. Je confesse que j'aurais mieux fait de mettre : « Tous ces cas se rétablissent; » car il vaut toujours mieux s'en tenir à la rigoureuse exactitude. Mais, dans cet endroit-ci, la nuance est bien légère; car il s'y agit, non des articulations luxées en général, mais seulement de la luxation de l'épaule, après laquelle, dans une série de cas, il y a de l'inflammation, et dans une autre série il n'y en a pas; sur quoi Hippocrate ajoute : « Tous ces cas se rétablissent.... »

T. IV, p. 104 : ἄνω τὴν χεῖρα ἆραι εὐθεῖαν παρὰ τὸ οὖς, ἐκτεταμένου τοῦ ἀγκῶνος, οὐ μάλα δύνανται, ὥσπερ τὴν ὑγιέα, οὐδὲ παράγειν ἔνθα καὶ ἔνθα ὁμοίως. J'ai traduit (il s'agit de ceux qui ont le bras luxé) : « Le blessé ne peut nullement porter le bras en haut le long de l'oreille, le coude étant dans l'extension, comme il fait pour le bras sain ; il ne peut non plus faire exé-

cuter au bras luxé un mouvement de va-et-vient. » M. Pétrequin critique cette traduction comme inexacte, et avec raison : la traduction doit être : « Le blessé ne peut porter en haut, droit le long de l'oreille, le bras, le coude étant dans l'extension, comme il fait pour le bras sain; il ne peut non plus le mouvoir de côté et d'autre. » Le *va-et-vient* paraît indiquer un mouvement d'avant en arrière, tandis que, dans le fait, il s'agit d'un mouvement latéral.

M. Pétrequin traduit heureusement ἐς μέσον par ligne médiane, dans le passage suivant (il s'agit, dans la luxation de la cuisse, des deux membres que l'on compare) : ἢν μὴ ἐς μέσον ἀμφότερα ἄγων παρατείνῃς, t. IV, p. 360. J'ai traduit : « Si, pour comparer les deux jambes, on ne les met pas toutes les deux au milieu. » M. Pétrequin traduit, ce qui est mieux : « Si, pour comparer les deux jambes, on ne les étend pas en les ramenant vers la ligne médiane. »

T. III, p. 271 : ἃ καὶ ἰδεῖν, καὶ θιγεῖν, καὶ ἀκοῦσαί ἐστιν. ἃ καὶ τῇ ὄψει, καὶ τῇ ἀφῇ, καὶ τῇ ἀκοῇ, καὶ τῇ ῥινὶ, καὶ τῇ γλώσσῃ, καὶ τῇ γνώμῃ ἔστιν αἰσθέσθαι· ἃ, οἷς γιγνώσκομεν ἅπασιν, ἔστι γνῶναι. J'ai traduit : « Rechercher ce qui peut se voir, se toucher, s'entendre; ce qu'on peut percevoir en regardant, en touchant, en écoutant, en flairant, en goûtant et en appliquant l'intelligence; enfin ce qui peut se connaître par tous nos moyens de connaissance. » Cette phrase présente une tautologie déjà signalée par Galien, qui d'ailleurs n'a pas donné le moyen de la faire disparaître. M. Pétrequin s'y est essayé. Suivant lui, le premier membre indique l'application immédiate des sens (diagnostic direct et le plus facile); le second membre indique l'application de l'intelligence à ce qu'il est possible de comprendre à l'aide des renseignements fournis par la vue, le toucher, etc. (diagnostic indirect et plus difficile). Il propose donc de traduire : « Ce qu'on peut directement voir, toucher, entendre ; ce qu'on ne peut connaître qu'indirectement à la fois par l'application des sens de la vue, du toucher, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et par l'intervention de

l'intelligence. » « Dès lors, dit-il, on réalise le vœu que Galien formait de sauver Hippocrate du reproche d'avoir dit deux fois la même chose; non-seulement il n'y a ni répétition ni pléonasme, mais il y a au contraire deux idées distinctes et deux préceptes judicieux qui complètent une doctrine très-rationnelle. »

VIII. *La fièvre dissipe les spasmes*, Aph. IV, 57. — En discutant cet aphorisme, j'avais réservé pour un nouvel examen l'influence de l'état fébrile sur les affections spasmodiques. Mon ami M. le docteur H. Roger, si familier avec les maladies des enfants, m'a communiqué quelques remarques à ce sujet :

« L'aphorisme d'Hippocrate *febris solvit spasmos* s'explique difficilement par les seules données que fournit la pathologie des adultes; on le comprend davantage lorsqu'on se reporte à l'observation de faits qui peuvent se présenter pendant le cours des maladies nerveuses de l'enfance. Voici quelques preuves cliniques de cette assertion :

« On voit fréquemment, chez les jeunes sujets, les phénomènes nerveux de certaines affections diminuer d'intensité sous l'influence de l'état fébrile; c'est ainsi qu'au début de la coqueluche le sifflement caractéristique de la quinte tarde à se montrer si la fièvre catarrhale de la première période est très-forte; que ce sifflement est moins prononcé dans les cas où l'état fébrile persiste avec intensité; qu'il disparaît presque complétement si une phlegmasie pulmonaire vient compliquer la maladie primitive.

« De même pour la chorée : si dans son cours survient quelque affection fébrile intercurrente, il y a souvent diminution soudaine et notable des mouvements choréiques (souvent au contraire l'influence de la fièvre est nulle).

« Lorsque, chez des enfants, la coqueluche ou la chorée ont déjà duré quelque temps et qu'elles sont dans leur période de déclin, l'invasion d'une pyrexie ou d'une phlegmasie aiguë (variole, rougeole, fièvre intermittente, pneumonie) a pour effet de suspendre la névrose et, dans quelques cas, de la gué-

rir définitivement. Parfois aussi il n'y a pas de modification avantageuse; ou bien celle-ci n'est ni profonde ni durable, et la névrose, suspendue seulement, reprend ensuite sa marche.

« C'est ce qui arrive encore pour d'autres névroses : l'observation suivante est un exemple remarquable de cette *puissance résolutive* de la fièvre sur les spasmes. Une petite fille de treize ans, apprentie chez une blanchisseuse, reçoit de sa maîtresse en colère un soufflet vigoureusement appliqué; le même jour se manifeste un hoquet nerveux avec sifflement qui se répète on peut dire incessamment : il dure sept à huit mois sans être modifié en aucune façon par la médication la plus énergique et la plus variée. Un matin on trouve la jeune malade en proie à une fièvre ardente, et le hoquet a disparu : une variole confluente se déclare; le hoquet ne se montre plus tant que dure l'état fébrile; il reparaît dans la convalescence avec la même fréquence et la même force. »

IX. *Effervescence, sur le sol, de matières vomies.* — On lit dans le livre deuxième des *Maladies*, § 73 (t. VII, p. 3) : « Le malade vomit des matières ... âcres comme du vinaigre.... ces matières, tombant à terre, y font effervescence. » Et dans le livre des *Affections internes*, § 6 (t. VII, p. 181) : « Le malade vomit une pituite acide; la matière vomie, versée à terre, y fait effervescence comme le vinaigre et elle agace les dents. »

Ce phénomène, bien observé par les hippocratiques, a été constaté par les médecins modernes, qui en donnent l'explication : « Parmi les diverses circonstances qui accompagnent ou déterminent les vomissements dans les dyspepsies ou les affections organiques de l'estomac, il est un fait particulier sur lequel l'attention a été appelée il y a quelques années et qui, en Angleterre, a servi de caractère à une certaine classe de troubles gastriques nommés *vomissements de levûre*. Cette dénomination se rattache à la découverte, dans les matières vomies, de corps organisés très curieux qui, au microscope, présentent la forme de petits carrés égaux, juxtaposés entre eux et rappelant d'une manière indécise le système cristallin

rectangulaire ; la coloration en est légèrement jaune ou brune. Le fluide vomi en semblable occurrence est extrêmement aigre, quelque peu trouble, légèrement brun, et offre cette particularité des plus remarquables qu'aussitôt rendu il se met à fermenter et se recouvre promptement d'une écume brunâtre analogue à celle du moût de bière. C'est dans cette écume brune qu'on rencontre le plus ordinairement ces petits corps d'apparence cristalline, que les Anglais croient de nature végétale, comme la moisissure elle-même, et que M. Ch. Robin, dans l'analyse d'un cas analogue, considère comme étant des cristaux de taurine, provenant de la décomposition des principes immédiats de la bile, mélangés à l'algue du ferment (*cryptococcus cerevisiæ*). Les symptômes pathologiques précurseurs du vomissement sont ceux du pyrosis accompagné d'une grande dilatation flatulente. Les phénomènes de fermentation se rencontrent parfois d'une manière anomale au milieu des opérations de la digestion, dont elles troublent l'harmonie et compliquent tristement les résultats. Ce n'est pas une circonstance sans importance que de savoir que ces phénomènes anomaux doivent être rapportés au développement, dans l'organe principal de la digestion, de végétaux microscopiques devenus, en ce cas, de véritables parasites (Giraud-Teulon, *Gaz. méd. de Paris*, 1858, n° 9). »

X. *Bruit de cuir neuf.* — J'ai, t. VII, p. 1, montré que les médecins hippocratiques avaient connu le bruit de cuir qui se produit dans la poitrine. « Ce phénomène ayant été, pour ainsi dire, retrouvé de nos jours, dit M. L. Maillot[1], et l'ouverture des cadavres ayant permis de découvrir la véritable cause de sa production, M. Littré a pu sans trop de difficulté, mais non pour cela sans quelque mérite, rapporter l'effet à la cause, en interprétant sainement un point d'auscultation dont le sens véritable avait échappé pendant vingt-deux siècles à la pénétration des médecins. » Ce m'est satisfaction et appui que

[1] *Note critique sur un passage du deuxième livre* περὶ νούσων, *ayant pour titre :* Ὁ πλευμων προσπεσὼν ἐς τὸ πλευρόν.

d'obtenir de la sorte le concours de M. L. Maillot à mon sentiment. J'ai été le premier qui a, d'une façon systématique, appliqué l'ensemble des connaissances actuelles en médecine à l'interprétation des textes hippocratiques. Cela, d'après du moins mon expérience personnelle, est plus difficile que peut-être on n'est disposé à le croire. Le fait est que, sans compter les problèmes que je ne soupçonne pas, j'en laisse, à mon su et vu, bon nombre dont la solution m'a échappé.

En déterminant qu'il s'agit du bruit de cuir dans le passage hippocratique, j'ai modifié le texte, qui est : καὶ τρίζει τὸ αἷμα οἷον μάσθλης, et dans lequel j'ai supprimé τὸ αἷμα. M. L. Maillot n'approuve pas cette suppression ; d'accord avec moi sur le sens général, il veut que l'on garde τὸ αἷμα et traduit : « Le sang crie comme le cuir. »

Il est sans doute, en général, prudent de ne pas toucher aux textes, du moins sans autorité de manuscrits ; et je ne m'y serais pas décidé si la leçon τὸ αἷμα eût été assurée ; mais un manuscrit excellent et qui est de première autorité, en place de τὸ αἷμα, a τὸ δέρμα, qui ici ne signifie rien, mais qui met, je l'ai cru du moins, sur la voie de la vraie leçon. En effet, μάσθλης était un mot archaïque ; on l'a expliqué en marge par τὸ δέρμα ; de la marge, τὸ δέρμα, ce qui arrive souvent aux gloses, a passé dans le texte ; puis δέρμα, par une raison ou par une autre, a été changé en αἷμα. Pour qui connaît les manuscrits, il n'y a là rien que de plausible. D'ailleurs, conserver αἷμα (à supposer que ce sens soit, comme M. Maillot le pense, satisfaisant) laisse subsister une difficulté sérieuse, à savoir que la présence de δέρμα dans un manuscrit de premier ordre reste inexpliquée ; au lieu que ma correction fait comprendre comment δέρμα et αἷμα peuvent se trouver, suivant les manuscrits, dans ce même texte.

XI. *Clientèle des hippocratiques.* — Mon savant confrère, M. le professeur Rossignol, a publié un mémoire[1] où il s'ef-

[1] *Gnathon et Scymnus, deux artistes peintres découverts dans les Épidémies d'Hippocrate ; à ce sujet classification des personnages qui*

force de prouver que Scymnus et Gnathon, deux personnages nommés, *Épid.* I, t. II p. 666, sont deux peintres (γραφεῖς) et non deux foulons (γναφεῖς). Je n'ai ni dissentiment ni consentement là-dessus; les manuscrits varient, Galien ne dit rien; Scymnus et Gnathon ne sont pas connus d'ailleurs; la chose reste donc incertaine. Quant à l'argument subsidiaire de M. Rossignol à savoir que Scymnus avait une domestique (θεράπαινα), et Gnathon donnait une maison en location, et que, par conséquent, c'étaient des hommes d'une condition relevée, il ne peut porter la conviction; car pourquoi un foulon, un industriel plus ou moins riche, n'aurait-il pas eu une servante ou une maison à donner en location?

J'ai, t. VIII, p. VII, résumé un mémoire de M. Meinecke, par lequel ce savant, trouvant, dans les *Épidémies*, des noms thessaliens connus d'ailleurs dans l'histoire, veut établir que ces noms donnés dans les *Épidémies* comme appartenant à des gens de Larisse et autres lieux de la Thessalie sont les noms des personnages que cite l'histoire pour les mêmes temps et les mêmes lieux. M. Rossignol s'élève contre cette proposition; il l'accuse de conclure précipitamment d'après des similitudes fortuites. Je n'ai point à prendre parti entre ces deux habiles hellénistes, et je leur laisse le débat, disant seulement que j'incline du côté de M. Meinecke, et que le concours de ces noms thessaliens dans l'histoire et dans les *Épidémies* agit sur mon esprit.

Mais il est un point qui est davantage de ma compétence, et sur lequel je ne veux pas omettre de dire mon opinion. M. Rossignol, ayant remarqué que parmi les malades d'Hippocrate se trouvent des esclaves, des servantes, des ouvriers, des manœuvres, en a conclu qu'Hippocrate était uniquement un médecin des pauvres et des basses classes, d'abord par son propre choix, puis par l'orgueil des riches et des grands, qui n'auraient pas voulu d'un médecin soignant leurs esclaves. Il

figurent dans les Épidémies, et explication de la légende d'Hippocrate. Paris, 1858.

est certain que les hippocratiques ont traité des pauvres, des esclaves, des palefreniers; mais c'est outrepasser une conclusion légitime que de borner à ce genre de malades leur clientèle, et de supposer que les autres malades dont le nom ne porte aucune désignation appartiennent à la basse classe. Or ces noms sans désignation forment la catégorie la plus nombreuse. Il n'est rien dit de la condition ou profession de Philiscus, de Silenus, de Hérophon, d'Epicratès, de Cleonactidès, de Méton, d'Erasinus, de Criton, de Dromeadès, de Melidie, de Pythion, d'Hermocrate, de Philistès, d'Evryanax, d'OEcetès et de bien d'autres. Rien absolument n'autorise à leur en donner une et à en faire soit des artisans, soit des esclaves.

Bien plus, il y a la preuve dans les textes mêmes que l'un d'entre eux était un propriétaire. Hippocrate traita un malade qui était logé dans le jardin de Dealcès (t. III, p. 38); mais du jardin et de l'humble habitation de ce malade anonyme, il entre dans la maison même du maître dont il soigne la femme (*Ib.*, p. 142).

Mais ceci est de surérogation. Le fait est que, tandis qu'un certain nombre de malades sont désignés par leur profession et leur condition, et ceux-là sont des esclaves ou des artisans, un autre nombre plus grand n'a aucune désignation; ceux-là sont sans doute des clients plus connus de Larisse, de Thasos, d'Abdère ou de Périnthe. Dans tous les cas, il n'est pas permis par la critique d'en faire des gens de basse classe. Tout montre, soit dans les *Épidémies*, soit dans les autres livres, les hippocratiques comme des hommes livrés à la pratique générale, occupés également de ce que nous nommons la médecine et la chirurgie, ayant un iatrion où ils donnaient des secours et faisaient des opérations, soignant les enfants, experts dans les maladies des femmes et pratiquant les accouchements. Comment, dans ces circonstances attestées par les livres hippocratiques, Hippocrate aurait-il été confiné, de gré ou par nécessité, dans la clientèle des pauvres gens? Au reste, le médecin

hippocratique qui nous a laissé la description de l'épidémie de Périnthe dit expressément qu'il n'en était pas ainsi; après avoir énoncé que les femmes furent attaqués de la toux en plus grand nombre que les hommes, il ajoute : « Les angines n'atteignirent que deux femmes libres, et encore furent-elles très-bénignes ; elles sévirent davantage sur les femmes esclaves (t. V, p. 335). » On le voit, si le médecin soignait les femmes esclaves, il soignait aussi les femmes libres.

En plusieurs endroits des *Épidémies*, il est dit du malade qu'il est couché chez un *tel*, ou dans la maison d'un tel. M. Rossignol entend qu'il s'agit de locataires et de propriétaires. « Un capitaliste, dit-il, faisait construire une ou plusieurs maisons, et les donnait ensuite à loyer lui-même, ou bien, ce qui était le cas le plus ordinaire, il les louait à un locataire principal, qui les sous-louait à son gré. » Ceci, érudit et ingénieux, explique une locution restée vague dans nos textes, et donne une notion de plus sur la clientèle des médecins hippocratiques.

XII. *Du dialecte ionien d'Hippocrate.* — Au moment où je commençai la publication des œuvres d'Hippocrate, cette question était si peu étudiée, que Coray, tout versé qu'il était dans la littérature grecque, et après lui Dietz, dans son édition de la *Maladie sacrée*, ont attribué à Hippocrate les formes les plus tranchées de l'ionien d'Hérodote. C'était une erreur ; je l'ai fait voir dans une dissertation qui est placée comme appendice, t. Ier, p. 478-502. Mais, pour aller plus loin et pour déterminer avec une plus grande précision le caractère de l'ionien d'Hippocrate, il fallait avoir une collation complète des manuscrits ; or, cette collation s'est faite à fur et mesure de la publication de mon édition. En attendant, je me suis borné à prendre, sans système, les formes qui me paraissaient appuyées par les meilleurs manuscrits.

Un savant allemand, M. J. Fl. Lobeck, pourvu, grâce à ma collation des manuscrits, d'éléments sans lesquels, il le déclare, le dialecte hippocratique ne pouvait être utilement dis-

cuté, a entrepris de déterminer, pièces en main, les particularités de ce dialecte[1]. Son travail, qu'une mort prématurée a interrompu, n'étudie que la forme des génitifs pluriels des substantifs de la première déclinaison; question qui, dit-il, est peut-être la première et la plus importante.

Des trois formes de ces génitifs άων, έων et ῶν, la première est étrangère au texte hippocratique; elle ne s'y rencontre que très-rarement et doit être effacée partout. Reste έων et ῶν.

1° Noms masculins en ης. Le résultat de la comparaison des passages et des manuscrits montre que έων est la forme hippocratique, et que dès lors, là même où les manuscrits ne la donnent pas, on peut systématiquement et sans témérité la restituer.

2° Noms féminins dans lesquels la voyelle finale est précédée d'une consonne, ἀρχή, αὐγή, etc. Dans ces cas, aucun doute non plus n'est possible; la terminaison έων a, par les témoignages des manuscrits, une prépondérance incontestable.

3° Noms féminins dans lesquels la voyelle finale est précédée de la diphthongue ει. Ceux-là ont le génitif commun ῶν, et non έων, ὠφελειῶν, ἑρμηνειῶν, etc.

4° Autres noms féminins en α pur, ἁμαρτία, ἡλικία, ἐλαία, etc. Dans ces cas aussi, M. Lobeck conclut de la comparaison des manuscrits que c'est ῶν, et non pas έων, qui appartient au langage hippocratique.

5° Participes féminins en σα, ἔχουσα, etc. La comparaison leur donne le génitif έων et non ῶν : ἐχουσέων, κενωθεισέων, etc.

6° Participes féminins en υία. Ils suivent la règle des noms en α pur : τετοκυιῶν.

7° Participes féminins en μένη. Le génitif est constamment μένων, et non μενέων : ἀρχομένων τῶν νούσων.

8° Féminins des adjectifs en ος, η, ον. Ils ont le génitif ων et non έων : κριθέων βελτίστων, κρισίμων ἡμερέων, etc.

9° Féminins des adjectifs en ός, σμικρός, πονηρός, etc. Ils ont

[1] *Beiträge zur Kenntniss des Dialekts des Hippokrates*, dans *Philologus*, 8e année, p. 14-48, 1853.

le génitif ionien έων : χειμερινέων τροπέων, σμικρέων προφασίων, etc.

10° Πᾶσα, ἅπασα, μέλαινα. Génitif ionien : πασέων, ἁπασέων, μελαινέων.

11° Féminins des adjectifs en υς. Génitif attique ῶν et non έων : ἑλμίνθων τῶν πλατειῶν, τῶν παχειῶν φλεβῶν, ἀρσένων καὶ θηλειῶν.

12° Pronoms ἄλλος, ἕτερος, ἀμφότερος, ἄλληλος, ὅσος, ὁπόσος. οἷος. Ils ont tous le génitif ων et non έων : τῶν ἄλλων φλεβῶν, etc.

13° Le pronom relatif ὅς, ἥ, ὅν a toujours le génitif ὧν, et ὅδε toujours τῶνδε.

14° Le pronom οὗτος fait au féminin τουτέων, et non pas τούτων, ainsi que l'adjectif τοιοῦτος, τοιουτέων.

15° Enfin le pronom αὐτὸς fait au féminin αὐτέων, et il faut sur ce modèle conformer ἑωυτέων, même sans manuscrits

Là s'arrête l'excellent travail de M. Lobeck. On voit comment, à l'aide d'une comparaison et d'une supputation minutieuse, on parvient à déterminer quelles sont véritablement les formes ioniennes qui appartiennent au texte hippocratique. Mais cela ne pouvait se faire avec sûreté qu'après la collation des manuscrits. Cette collation est un fonds où j'ai beaucoup puisé, et où il reste encore à puiser beaucoup.

XIII. *Extension dans la luxation des vertèbres.* — Pour remédier à cette sorte d'accident, Hippocrate pratiquait l'extension et la contre-extension, aidées de la pression sur la vertèbre déplacée (voy. *des Articulations*, § 47, t. IV, p. 201).

Voici un cas où ce procédé a réussi :

Hichson, âgé de 42 ans, entra, le 27 octobre 1842, à l'hôpital de Middlesex. Une heure et demie avant son admission, étant ivre, il était tombé du haut d'un chariot sur le dos. Il fut relevé et transporté à l'hôpital dans une voiture qui le secoua beaucoup. Il avait entendu au moment de la chute un craquement derrière le cou. Lorsqu'il voulut sortir de la voiture, il trouva qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes et qu'il ne sentait même plus lorsqu'on les lui touchait. En exa-

minant les apophyses épineuses de la septième cervicale et de la première dorsale, là où le choc avait porté, on trouva dans ce point quelque irrégularité et du déplacement. Priapisme, pouls à 50, perte du mouvement et de la sensibilité des jambes. M. Tuson fit alors fixer la tête et tirer fortement et graduellement sur les jambes ; immédiatement le mouvement et la sensibilité reparurent comme à l'état naturel. Le malade dit qu'il était guéri ; il leva les deux jambes et les agita en tous sens. Le priapisme cessa, il fut couché à plat, et on le sonda, les urines ne coulant plus spontanément.

Jusqu'au 13 janvier, la motilité et la sensibilité des membres étaient demeurées parfaites ; il avait même recouvré en peu de temps la faculté de rendre volontairement les urines, lorsque, ce même jour, il se plaignit de douleurs à la partie postérieure du cou et d'engourdissement le long des bras jusqu'au petit doigt. On le condamna alors au repos le plus absolu. Cet état dura jusqu'au 24 janvier. Depuis ce moment il regagna graduellement de la force. Sauf de légères variations, le sentiment et la motilité se rétablirent dans les membres supérieurs. Il quitta l'hôpital le 21 février, assez bien portant, quoique faible encore. Il revint à la consultation pendant un mois. Au bout de ce temps la guérison était complète.

L'époque à laquelle l'engourdissement des bras a paru, et surtout l'intervalle de santé parfaite qui avait existé auparavant, prouvent bien que cet état passager fut le résultat de quelque inflammation consécutive, déterminée autour d'un épanchement sanguin ou par toute autre cause. Mais le changement produit par l'extension a été tellement instantané qu'il serait bien difficile de nier l'influence souveraine que cette manœuvre a eue sur la guérison (*The medical Times*, dans *Gaz. méd. de Paris*, 25 janvier 1845).

XIV. *Époque de la séparation d'une jambe sphacélée.* — Hippocrate dit (*des Articulations*, § 69, t. IV, p. 285) : « J'ai vu le fémur dénudé de cette façon se séparer le quatre-vingtième jour.... Dans un autre cas de noirceur (gangrène), qui atteignait

le milieu de la jambe, les os du membre, s'étant dénudés, se détachèrent sous mes yeux le soixantième jour. » Le même dire se trouve dans le *Mochlique*, § 35.

L'observation est très-exacte ; voici un cas où le tibia tomba le soixante-quatrième jour : Un garçon de ferme, âgé de dix-sept ans, s'était tordu le pied, mais sans faire de chute. Application, par un rhabilleur, d'un appareil trop serré ; sphacèle du membre. Le membre se sépara de lui-même au bout de soixante-quatre jours. En examinant le tibia à l'endroit où il s'était divisé spontanément, on reconnut que l'absorption de son tissu l'avait réduit à l'épaisseur d'une pièce de six pence (*Dublin Medical Press*, dans le *Moniteur des Hôpitaux*, mardi 13 juin 1854).

XV. *Iatro-météorologie.* — Tel est le nom que donne à l'étude des rapports entre la météorologie et la maladie un médecin anglais, M. le docteur Haviland, dans un livre instructif intitulé *Climat, Température et Maladie*[1]. Frappé des grandes vues d'Hippocrate sur ce sujet et de l'utilité des propositions et aphorismes dans lesquels le vieux médecin grec a renfermé le résultat de ses observations, M. le docteur Haviland a cherché à en renouveler les titres en les appuyant de ce que l'expérience moderne, aidée de la statistique, a produit. Ce procédé, si utile à l'étude, a aussi tourné à la gloire d'Hippocrate, montrant que lui et son école avaient été exacts, pénétrants, fidèles, inspirés par de grandes pensées et capables de les énoncer en une forme admirée et durable. Et dans le fait, quand on réfléchit à ce commencement qui est pour nous le commencement de notre science, on ne peut pas concevoir comme première assise et rudiment des choses futures rien qui ait plus de grandeur et de solidité.

C'est Hippocrate qui, le premier, a institué la doctrine des climats, acceptée sans conteste jusque dans nos derniers temps

[1] *Climate, weather and disease, being a sketch of the opinions of the most celebrated ancient and modern writers with regard to the influence of climate and weather in producing disease.* London, 1855.

et par Montesquieu lui-même. Depuis ce grand homme, elle a subi de profondes modifications. Au climat, on le sait et voit maintenant, il faut ajouter l'influence de la race et celle d'une civilisation progressive, de sorte que la question, devenue bien autrement complexe, ouvre désormais nn champ illimité aux recherches. Mais il reste qu'Hippocrate en a fixé le point de départ et ébauché la solution.

C'est lui encore qui, à grands traits, a esquissé l'iatro-météorologie. Ses idées sont là aussi un point de départ; mais là aussi la complexité s'est accrue énormément : le globe entier ouvert aux explorations, les races diverses et leurs mélanges, les longues navigations, les lointaines colonisations, les études démographiques, tout cela forme un ensemble immense que la science moderne retravaille chaque jour, mais qui est encore loin d'être assez élaboré, d'abord par l'observation puis par la pensée, pour qu'on en tire ces simples et consistants aphorismes qui font la gloire d'Hippocrate et qui naquirent spontanément d'une science rudimentaire et d'un grand esprit.

« Hippocrate, dit M. Haviland (et je tiens à le citer ici) fut un observateur original ; et, dans tous ses ouvrages, il est soigneux de communiquer à ses lecteurs le plein résultat de son expérience, sans beaucoup les embarrasser de théories. En conséquence, il est loisible à celui qui étudie de comparer ce qui fut écrit il y a deux mille deux cents ans avec ce qui se passe journellement sous ses yeux ; et ce ne sera pas un soin improductif pour lui que de prendre Hippocrate comme son texte et de déterminer la connexion subsistant entre les résultats de l'investigation moderne et ces anciens monuments d'un esprit qui, dans la juste appréciation de la nature en toutes ses différentes formes, sut la surveiller de près et faire servir le savoir acquis par cette assidue contemplation au grand devoir de sa vie, l'avancement de la médecine. Il voyagea dans différentes contrées, et, dans ses voyages, accrut ses connaissances de personnes, de lieux et de choses. Aussitôt son œil perçant aperçut les changements que le climat produit dans la race humaine;

comme Prichard de l'âge présent, il rendit compte des différences physiques entre les nations en les rattachant à certaines influences de climat. Il vit que les maladies variaient de formes sous des circonstances variées. Toute chose liée à la vie lui inspirait un vif intérêt. Toujours sa profession fut devant ses yeux, et il travailla pendant une longue carrière à la perfectionner autant qu'il était possible. Faire du bien aux hommes était pour lui un clair devoir, et il ne demeura jamais dans l'indifférence tant qu'aucun phénomène de la nature qui pouvait jeter de la lumière sur les maladies demeurait inexploré et, partant, inappliqué à l'utilité du genre humain (p. 9). »

XVI. *Note complémentaire sur le traité de la Vision d'Hippocrate*[1]. — Malgré le plus grand soin que j'ai mis à consulter tous les documents relatifs au livre Περὶ ὄψιος, il en est cependant un petit nombre que je n'avais pas encore pu me procurer au moment de l'impression de mon travail. De ceux qui sont venus à ma connaissance depuis lors, j'ai extrait, dans cette *note complémentaire*, tout ce qui a quelque intérêt pour mon sujet.

1. Parmi les auteurs qui regardent le livre de la vision comme n'appartenant pas aux œuvres vraiment hippocratiques, il faut placer Grimm, dans sa traduction allemande (t. III, p. 549); L. Lilienhain, dans la sienne (t. II, Glogau, 1838, p. 74); Petersen[2] et Lemos[3]. Je ne cite ce dernier livre que sur l'autorité de M. Thierfelder[4], n'ayant pu me le procurer moi-même.

2. La traduction que Grimm (t. III, p. 549) a donnée de cet opuscule ne fournit aucune interprétation nouvelle, ni rien qui

[1] Ce paragraphe est de M. le docteur Sichel qui, s'étant chargé, à ma grande satisfaction, de publier ici, dans mon édition, le traité Περὶ ὄψιος, se trouve chargé aussi d'y revenir, puisqu'il y a lieu, dans cette préface.

[2] *Hippocratis nomine quæ circumferuntur scripta....* Hamburgi, 1839, in-4, p. 51. « Hippocrates IV Draconis filius scripsit libros.... De Visu (?).

[3] *Indicium operum magni Hippocratis.* Ed. Joh. Gottl. Thierfelder, Misenæ, 1835, in-8, p. 59.

[4] *Schmidt's Jahrbücher der Medicin*, vol. CVI, cah. 3, 1860, n. 6, p. 360. n. 70.

jette quelque lumière sur le texte. Il en est de même de celle de Lilienhain. Celle de Grimm me semble peu exacte et faite très-superficiellement ; comme preuve, les spécimens suivants suffiront. J'y joins quelques fragments de celle de Lilienhain (t. II, p. 75), généralement meilleure.

Chapitre 3, note 23. Ἢν δὲ προσδέχηται τῷ καυστηρίῳ τὸ σπόγγιον, wenn er neben dem Brenneisen auch einen Schwamm zulässt ; Lilienh. : wenn nun die Brandwunde den Schwamm ganz in sich aufnimmt. — Note 27. Ἐν μέλιτι δεύων, in Honig zerreiben ; Lil. : mit Honig mischen. — Note 28. Ὅταν δὲ φλέβα παρακαύσῃς ἢ διακαύσῃς, wenn man die Ader mehr an als durchbrennt. — Note 29. Ὁμοίως, supprimé par Grimm ; Lil. : auf gleiche Weise. — P. 156 (p. 34 du tirage à part), note 4. Πρὸς τῆς ῥεούσης φλεβὸς μᾶλλον, damit die Ader besser fliesse ; Lil. : auf die stärker fliessende Ader. (Ces deux traductions me paraissent erronées. Je crois avoir bien rendu le sens du passage par les mots : particulièrement près de la veine qui charrie du sang.) — Chapitre 4, note 18. Ξύειν, schaben, abschaben, Grimm et Lil. — Note 20. Οὔλῳ, mit feiner Wolle; Lil. : mit krauser. — Ἄτρακτον, Weberdistelstengel ; Lil. : Weberdistel. — Note 22. Στεφάνην, vermeide die Spitze des Augapfels; Lil. : jedoch den Rand des Augapfels (die Hornhaut) nicht berührst. — Note 30. Ἀνατρῖψαι, bestreichen ; Lil. : abreiben. — Note 33. Βλαστάνῃ, zuwachse. — Chapitre 6, note 14. Καὶ τρίψας λεῖον ont été omis par Grimm. — Chapitre 7, note 27. Πιέσας, und die Wunden unterhalten lassen ; Lil. : und halte die Wunde lange auf. — Chapitre 8, note 37. Ἰῆσθαι· καὶ..., und zuheilen, denn... ; Lil. : und die Wunde zuheilen. Auf diese Weise nämlich wird der Kranke hergestellt. — Chapitre 9, note 32. Ἰσχόμενον est omis par Grimm. Lil., en traduisant « die unterdrückte Thränenabsonderung erhitzt, » prête à l'auteur une idée qu'il n'a pas ; ce sont « les larmes retenues » entre les paupières qui irritent l'œil enflammé. — Note 33. Μετά γέ του ξηροῦ.... ποιέεσθαι, Pulver einzustreuen. Lil. : mit einem trocknen Pulver Einstreuung

zu machen. Ces deux traductions sont entièrement erronées. Il s'agit ici d'onctions avec des collyres ayant la consistance de pommades ou d'onguents.

3. Quant à la traduction allemande d'Upmann, citée par M. Thierfelder (*loc. cit.*), je n'ai pu me la procurer.

4. W. Sprengel[1] interprète ainsi deux chapitres du *Traité de la Vision* :

Chapitre 4. « Hippocrate pratique le grattage des paupières avec les épines de l'Atractylis (*Carthamus leucocaulos*, Sibthorp, Smith[2]), autour desquelles il roulait de la laine de Milet, afin qu'elles ne pénétrassent pas trop profondément ; il conseille d'éviter de trop s'approcher du bord de la cornée (il est donc probable que quelquefois il scarifiait aussi la conjonctive de la sclérotique), ou de *léser* le cartilage. » On voit que Sprengel adopte les opinions de Woolhouse et de Mauchart, et l'incroyable interprétation que ce dernier donne du mot διακαύσῃς (voir notre argument, p. 146; tirage à part, p. 25).

Chapitre 8. « Dans le même traité, Hippocrate recommande contre l'amaurose une espèce d'hypospathiasmus, à savoir, de détacher le cuir chevelu de dessus le crâne, après avoir pratiqué une incision à travers les téguments externes. » Sprengel passe sous silence les mots : « trépaner l'os » (chapitre 8, note 36). Avec des procédés aussi sommaires, l'interprétation est sûre de ne jamais rencontrer de difficultés.

M. A. Andreae[3], après avoir exactement traduit ce passage, ajoute : « L'indication de cette thérapeutique gît dans l'hypothèse que les maladies des yeux dérivent pour la plus grande partie de la trop grande humidité du cerveau, et que les défauts de la faculté visuelle en particulier ont leur cause dans ces liquides ténus qui sont amenés à l'œil directement du cer-

[1] *Geschichte der Chirurgie*, t. II, p. 4.

[2] M. Th. Orphanides (Ἰατρικὴ Ἐφημερίς, 1860, 1 juillet, n° 80, p. 44), après avoir d'abord regardé l'Atractylis comme le *Carlina corymbosa*, var. Græca (ibid. n° 75), a finalement déclaré que c'est le *Kentrophyllum lanatum* D. C. (*Carthamus lanatus* L.).

[3] *Die Augenheilkunde des Hippocrates*, Magdeburg, 1843, p. 114, ††.

veau (Hipp. *de Glandulis*, Kühn, I, p. 497).... Nous connaissons à la vérité une amaurose symptomatique de maladies des sinus frontaux, dans laquelle, plus que dans tout autre cas, la trépanation pourrait avoir de l'utilité; mais on peut à peine admettre que l'auteur ait eu en vue ce cas excessivement rare. »

5. En citant (p. 125, note 2; tirage à part, p. 4) l'opinion de M. Andreae sur le *Traité de la Vision*, j'ai dit par erreur « qu'il ne se prononce pas autrement sur l'origine de ce livre. » Le passage de M. Andreae que j'ai rapporté commence et se termine par des paroles que j'ai omises, et que je me fais un devoir de rétablir ici[1] : « Nous ne possédons pas d'écrit spécial d'Hippocrate sur les maladies des yeux. A la vérité il se trouve dans la collection des œuvres hippocratiques un petit écrit portant le titre Περὶ ὄψιος, *de la Faculté visuelle*; mais il n'est cité ni par Erotien, ni par Galien, ni par aucun autre écrivain de l'antiquité. Évidemment ce n'est.... »

Plus loin, M. Andreae, en citant le passage du livre *des Affections* (voy. mon argument, IV, note 2), où il est dit « *que les affections des yeux seront traitées à part*, » ajoute (au bas de la page 51) : « Il existait donc à cette époque au moins *un* ouvrage particulier sur les maladies des yeux, mais qui, comme plusieurs autres écrits cités dans la Collection hippocratique, n'est pas arrivé jusqu'à l'école d'Alexandrie, et doit s'être perdu auparavant, puisque les commentateurs alexandrins ne l'ont pas mentionné. » Il ressort clairement de ces paroles que l'auteur regarde le livre de la *Vision* comme n'étant ni l'œuvre d'Hippocrate, ni un fragment du livre sur les maladies oculaires promis dans le traité *des Affections*.

Dans le même ouvrage (p. 122), M. Andreae, tout en donnant son approbation et des éloges très-flatteurs à mes recherches historiques sur les couleurs de la pupille chez Hippocrate et les anciens (*Annales d'oculistique*, tome VI, 1842, p. 216),

[1] *Die Augenheilkunde des Hippocrates*, p. 50, § 13.

n'adopte pas mon explication du premier chapitre du *Traité de la Vision* (voy. mon argument, p. 137 ; tirage à part, p. 16), et en propose une autre dont l'espace ne me permet pas de donner plus qu'un extrait succinct. « Si je dois hasarder une conjecture, dit-il (p. 125), — car on ne peut guère arriver ici au delà des conjectures, — je regarderais l'accident dont il s'agit ici, non comme un glaucôme mais comme une amaurose développée rapidement, dans laquelle, lorsque la pupille est dilatée, cette ouverture est le siége d'un trouble noir-bleuâtre ou enfumé. » A la page 126, M. Andreae semble cependant pencher un peu plus vers mon opinion, car il reconnaît que la méthode thérapeutique proposée dans le passage en question peut avoir arrêté la marche d'un glaucôme ou amené une amélioration. Il avoue que son interprétation n'est qu'une conjecture, et que, si elle est acceptée, il faut admettre que, dans ce passage, il n'est pas du tout question de la cataracte, ce qui, dit-il, « est sans doute une objection à cette interprétation, à moins qu'on n'admette que, dans ces fragments sans ordre, le passage relatif à la cataracte se soit juste perdu par hasard. » Cela revient à ce que j'ai dit (argument X, 1, 3e alinéa), que le premier chapitre est en grande partie inintelligible; aucune interprétation ne peut avoir de la certitude; tout bien pesé, je n'ai pas de raison pour croire la mienne moins acceptable que celle de M. Andreae.

Quant à la *purgation de la tête*, M. Andreae dit (p. 126 *) qu'elle est effectuée par des purgatifs actifs. Je lui demande la permission de n'être pas de son avis : la purgation de la tête pouvait bien être secondée par les purgatifs, mais elle se pratiquait à l'aide des errhins ou sternutatoires, comme on peut l'entrevoir dans le livre des *Lieux dans l'homme*, 13, t. VI, p. 301, et 33, p. 325, et comme le dit très-expressément Galien[1] : « On appelle errhins les médicaments qui sont introduits par les narines, à l'effet de purger la tête (καλοῦσι δὲ τὰ μὲν

[1] *Simplic. medicam.*, V, 20, p. 769, Kühn.

διὰ τῶν ῥινῶν ἐγχεόμενα φάρμακα, τοῦ καθῆραι τὴν κεφαλὴν ἕνεκεν, ἔῤῥινα). »

6. En parcourant de nouveau l'excellent travail de M. Andreae sur l'*ophthalmologie d'Hippocrate*, je vois avec étonnement que je n'ai pas rendu compte du long paragraphe (§ 43, p. 133 et suiv.) sur la scarification et la cautérisation de la conjonctive. Cependant cette omission regrettable trouve son excuse en ce que dix-sept années s'étaient passées depuis que j'avais lu l'ouvrage de M. Andreae. Je vais la réparer ici par un extrait succinct du paragraphe en question. La partie historique, quant à Woolhouse, Mauchart, Platner, Heister et Triller, est complète. M. Andreae me fournit même l'occasion de faire connaître un détail qui m'a échappé. Il donne (p. 136), sans citer l'ouvrage d'où il la tire (peut-être le *Catalogue d'instruments*; voy. p. 145, note 2; tirage à part, p. 24), la description suivante de l'instrument dont Woolhouse se servait pour la scarification oculaire, instrument que, selon M. Andreae, il appelait *ophthalmoxystrum vegetabile*, et qu'il confectionnait avec les barbes de l'épi de seigle, en les attachant ensemble de telle sorte que leurs extrémités plus larges, munies de petits crochets ou pointes recourbées (*Widerhæckchen*), formaient un petit balai ou une petite brosse. Il me semble pourtant que, plus tard, Woolhouse a substitué à cet instrument trop primitif un autre semblable, mais en acier (« *Xystri sui acunculis...*; *scalpro suo delicatulo...*, » Woolhouse, *de catar. et glauc.*, p. 339); ainsi une espèce de brosse en acier, comme celle qui a été récemment employée par M. Borelli (p. 148, note 1; tirage à part, p. 26, note 2). M. Andreae traduit ainsi le commencement du chapitre 4 : « On pratique le ratissage ou grattage (*das Abschaben*) des paupières à l'aide d'un chardon (*Distel*); autour duquel on roule de la laine de Milet crêpue et nettoyée. En le pratiquant, il faut ménager la cornée de l'œil, de même qu'on ne doit pas brûler profondément (*durchbrennen*) [mot qui rend exactement le mot grec διακαύειν] jusqu'au cartilage... Alors il faut appliquer un collyre dans lequel de la fleur de cuivre est contenue.

Quand, après le ratissage et l'ustion, l'eschare tombe.... » On voit que M. Andreae n'explique le passage en question ni comme M. Anagnostakis (v. p. XLVI, 7), ni comme moi.

Après avoir donné l'historique des travaux relatifs au passage hippocratique, ainsi que de la scarification et de la cautérisation des paupières chez les anciens en général, M. Andreae ajoute (p. 138) :

« Quant à moi, il me semble à peine douteux que dans le passage cité du livre de la *Vision* il ne s'agisse du grattage ou ratissage et de la cautérisation, comme de deux actes distincts d'une méthode thérapeutique, dont le dernier ne doit pas être pratiqué toujours, mais seulement dans les cas qui l'exigent. Qu'on ait à entendre ici sous ἄτρακτος l'instrument servant au ratissage ou grattage, à la scarification, cela me paraît être l'opinion la plus naturelle; mais si ce mot signifie *chardon* ou *fuseau*, si les anciens avaient peut-être des fuseaux garnis de petits crochets métalliques comme les dents du peigne (*Spillen*) des fuseaux de nos rouets, ou si la dénomination n'est prise qu'au figuré et qu'on ait inventé pour cette destination un instrument particulier, auquel on attribuait ce nom, à cause de la ressemblance de sa forme, c'est ce que je n'ose décider; pourtant cette dernière opinion semble avoir le plus de vraisemblance; mais, en tout cas, l'emploi d'une tête de chardon, rien qu'à cause de son volume, ne devra point paraître très-approprié à l'usage auquel on le destine. »

6. Le paragraphe 4 du chapitre X de mon *Argument*, reproduit dans deux journaux sous le titre suivant : *Sur le traitement chirurgical des granulations palpébrales, exposé dans un des livres hippocratiques* (*Gazette hebdomadaire*, 1859, n° 50, p. 785, et n° 51, p. 801; *Annales d'Oculistique*, 1859, t. XLII, p. 219), a été pour moi la source d'une double satisfaction. D'abord il m'a valu la bonne fortune d'une savante épître[1] que m'a

[1] *De la scarification-oculaire*, par M. le docteur Marc Borchard, médecin des hôpitaux et des tribunaux à Bordeaux (*Gazette hebdomadaire* de Paris, 1860, n° 8, p. 114, et n° 13, p. 196, et brochure in-8, Paris, 1860).

adressée un confrère distingué, M. Borchard, à qui je m'empresse d'exprimer toute ma reconnaissance. Puis il a provoqué, de la part d'nn de mes anciens disciples, très-versé dans la connaissance de l'antiquité médicale grecque, M. Anagnostakis, professeur à la Faculté de médecine d'Athènes, un travail plein d'une solide et profonde érudition. Je dois à mes lecteurs de leur rendre compte de ces deux travanx, qui se rapportent à l'interprétation du passage hippocratique et aux autres points que j'ai discutés accessoirement.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre M. Borchard sur le terrain de ses intéressantes recherches historiques, relatives à Woolhouse, sa vie et sa famille. Pour ce qui est des granulations palpébrales, je me vois forcé, contrairement à l'opinion émise par ce savant confrère, de maintenir que Woolhouse a, le premier, réhabilité la scarification oculaire hippocratique, en la pratiquant avec un instrument particulier, et en lui onvrant un champ beancoup plus vaste. Car le passage de Maître-Jan[1], cité par M. Borchard et qui m'était hien connu, n'a trait, de même que presqne tous les passages analogues d'auteurs antérieurs et postérieurs, qu'au *ratissage* des trachômes avec des substances dures et rudes ou avec des corps munis d'aspérités, mais nullement à un instrnment tranchant, encore moins à un instrument destiné à un usage spécial. En outre, Maître-Jan, bien loin d'approuver ou d'adopter ce ratissage, met formellement ses lecteurs en garde contre ce procédé des anciens. M. Borchard, si exact d'ordinaire dans ses citations, commet donc une erreur en prétendant que Maître-Jan a « conseillé la scarification »[2] contre l'ophthalmie granuleuse. C'est là justement le point important par leqnel Woolhouse opéra une espèce de révolution, en créant ou en faisant revivre, mais surtout en préconisant, à l'aide d'une publicité insolite, un instrument

[1] *Traité des maladies de l'œil*, etc., Troyes, 1707, in-4, p. 521 et 528; Paris, 1722, in-12, p. 580 et 588.

[2] *Gazette hebdomadaire*, 1860, n° 8, presque à la fin de la p. 144, et p. 5 de sa brochure, fin du 2e alinéa.

spécial, et en relevant ainsi, aux yeux du public médical et des gens du monde, cette opération tombée depuis longtemps en désuétude et en oubli.

Quant à la dissertation de Hampe, si rare dans les bibliothèques publiques et privées, l'analyse étendue que M. Borchard en a faite est un véritable service rendu à l'histoire de l'ophthalmologie. Elle confirme d'ailleurs l'exactitude des indications sommaires que j'avais données, d'après Triller, sur cette thèse inaugurale. En même temps, elle prouve que la dissertation de Hampe a pour unique sujet la scarification oculaire telle que la pratiquait Woolhouse, et pour but exclusif de la recommander et de faire connaître l'explication du passage hippocratique que l'oculiste anglais avait proposée. A cet égard, l'opuscule de Hampe n'ajoute aucun détail, aucun raisonnement qui ne soit pas longuement et suffisamment exposé dans les écrits de Woolhouse, Mauchart et Platner. Sur ces deux derniers, Hampe conserve incontestablement la priorité, sans qu'il me soit possible de dire s'ils ont connu ou non son travail.

7. Un fait très-important, un véritable événement pour l'interprétation du passage capital du *Traité de la Vision* et pour l'histoire de la scarification oculaire chez les anciens, c'est l'article de M. Anagnostakis, inséré dans le journal médical grec d'Athènes[1] (Ἰατρικὴ Ἐφημερίς, 1860, n° 73). A la première lecture, rien ne semble manquer à l'explication que le jeune professeur donne de ce passage. De tout point nouvelle, originale et ingénieuse, elle paraît si naturelle qu'on est entraîné malgré soi à l'adopter immédiatement dans son ensemble. Mais bientôt la réflexion fait naître le doute et surgir des objections graves, fondées sur le texte même du petit traité et sur d'autres passages des œuvres hippocratiques. Examinons donc avec im-

[1] Περὶ τῆς καθ' Ἱπποκράτην ξύσεως καὶ καύσεως τῶν τραχέων βλεφάρων. Σχόλιον εἰς τὴν Σιχέλειον ἑρμήνειαν. Ὑπὸ Α. Ἀναγνωστάκη. (*Du raclement et de la cautérisation des paupières trachomateuses d'après Hippocrate; scholion de la traduction de Sichel*, par A. Anagnostakis.)

partialité le pour et le contre. Afin que le lecteur comprenne bien en quoi l'interprétation de mon savant ami diffère de la mienne, il fera bien de jeter de nouveau les yeux sur le texte du passage hippocratique et sur ma traduction (chap. 4, p. 156; tirage à part p. 34), et de les comparer à celle de M. Anagnostakis que voici[1] :

« (*Raclement et cautérisation des granulations palpébrales et leur traitement général*). Lorsque vous aurez à racler les paupières de l'œil, faites-le avec de la laine de Milet crépue, propre, roulée autour d'un fuseau en bois, en évitant d'intéresser le bord palpébral, de peur que le caustique ne pénètre sur ce point jusqu'au cartilage. L'indice qu'on a suffisamment raclé, c'est qu'il ne s'écoule plus du sang rutilant, mais un liquide ténu, sanguinolent ou aqueux. C'est alors qu'il faut frictionner avec l'un des médicaments liquides qui contiennent de la fleur de cuivre. Enfin, après le raclement et la cautérisation, lorsque les eschares sont tombées, que les plaies sont détergées et poussent des bourgeons charnus, il faut faire une incision à la région pariétale. Quand l'écoulement du sang a cessé, il faut pratiquer une onction avec le médicament qu'on met sur les plaies récentes. En dernier lieu, il convient de purger la tête. »

A l'appui de cette traduction qui, certes, donne un sens très-clair et établit un rapport parfaitement naturel entre les différentes parties du passage, M. Anagnostakis produit des arguments et des commentaires dont je ne puis donner qu'un extrait très-sommaire, mais qui tous prouvent une profonde connaissance de l'antiquité médicale grecque et une admirable sagacité.

Pour abréger et éviter les redites, j'ajouterai mes objections à chacun des arguments de M. Anagnostakis. Avant tout, je lui ferai observer qu'il enfreint une des règles principales de la critique, en recourant presque exclusivement aux médecins

[1] Ἰατρικὴ Ἐφημερίς, 1860, n° 73, p. 182.

grecs plus récents pour expliquer les passages du *Traité de la Vision*, tandis que j'ai, autant que possible, tâché de puiser mes raisonnements et mes explications dans ce traité même et dans les autres œuvres hippocratiques.

Je placerai en tête quelques remarques de moindre importance, faites par M. Anagnostakis. J'en accepte la première comme parfaitement fondée.

Ἀνατρῖψαι n'est pas *onctionner*, comme je l'ai traduit, mais *frictionner*, comme l'a rendu M. Anagnostakis. Le sens exact de ce mot, peu important pour mon interprétation, l'était beaucoup plus pour la sienne, puisque, selon lui, un collyre liquide devait agir comme caustique, et être appliqué avec moins de ménagement.

Τῷ ἐναίμῳ φαρμάκῳ. M. Anagnostakis voit ici « *le* médicament (*préparé d'après une formule magistrale*) qu'on met sur les plaies récentes. » J'avais lu τῳ pour τινί, « avec *un* des médicaments qu'on..... » ; cette leçon peut être défendue, puisqu'il y avait plusieurs topiques qu'on appliquait sur les plaies récentes, et qu'Hippocrate ne donne pas de formule déterminée et magistrale d'un pareil topique. Aussi Grimm (traduction allemande, t. III, p. 550) et Lilienhain (t. II, p. 76), traduisent-ils τῳ par *un* (mit *einem* Wundmittel, Gr., mit *einem* für blutende Wunden passenden Mittel, Lil.).

Καὶ πάντων. Comme il y a dans le texte « Ὕστερον δὲ τουτέου, *après cela*, » il serait oiseux de répéter, immédiatement après : « καὶ πάντων, » si ces mots signifiaient : *après tout*. Je crois donc les mieux interpréter ainsi : « *purger aussi la tête de tous les malades.* » D'ailleurs les manuscrits, les éditeurs et les traducteurs (voy. chap. 4, note 36) ont été de tout temps divisés sur le sens de ces mots ; on peut, si l'on veut, admettre avec M. Anagnostakis, que l'auteur ait voulu dire : « *après cela, et après tout le reste, il faut...* » C'est ainsi qu'a traduit Lilienhain (t. II, p. 76) : *Zuletzt aber, und nachdem alles Andere geschehen...*

Voici maintenant les passages qui regardent le fond de la question :

Ξύειν, dit M. Anagnostakis, n'est pas *scarifier*, mais *gratter* ou *racler*. A l'appui de cette traduction, exacte quant au sens littéral, il apporte de nombreux passages des médecins grecs postérieurs à Hippocrate, depuis Galien jusqu'à Alexandre de Tralles, passages déjà cités par Mauchart et Platner, mais dont aucun ne fait mention de la scarification oculaire d'Hippocrate. Pourtant le blépharoxystron de Paul d'Égine est un instrument évidemment destiné à faire des incisions, des scarifications, et Celse, mentionné en dernier lieu par mon savant contradicteur, dit clairement : « quidam ...... *scalpello* eradunt, » ce qui indique manifestement une scarification. Galien lui-même[1] dit que quelques praticiens raclent (ou scarifient) superficiellement les paupières avec le cure-oreille du manche du scalpel (τῷ κυαθίσκῳ τῆς σμίλης ἀποξύοντες). En tout cas, du ratissage avec l'instrument tranchant à la scarification il n'y a pas loin, et ce n'est là qu'une question de mots. L'auteur du *Traité de la Vision* indique lui-même que, par le mot ξύειν, il comprend une opération chirurgicale plus profonde qu'un simple ratissage, ou un ratissage capable d'aller jusqu'à une véritable perte de substance; car il dit (à la fin du chap. 2) : « Il faut *diminuer l'épaisseur des paupières en les scarifiant* (ou *grattant*) (ξύων), » tandis que, dans le chapitre 5, il donne comme équivalent ce conseil : « Quand les paupières ont une épaisseur anormale, reséquez-en... la chair. » D'ailleurs je n'ai aucune idée, comment avec de la laine roulée autour d'un fuseau, et encore avec de la laine que l'auteur exige expressément de *première finesse* (milésienne), *crépue* et *propre*, on puisse *racler* ou *gratter* des granulations ou la conjonctive palpébrale.

Voilà pour la scarification. Pour l'ustion, mon embarras est encore plus grand. Comment admettre que la cautérisation, après le ratissage, doive se faire au moyen d'un collyre liquide contenant de l'oxyde de cuivre, lorsque deux fois, dans le même *Traité de la Vision*, nous voyons l'ustion avec le cautère actuel

[1] *Comp. med. sec. loc.*, IV, 2. Kühn, XII, p. 709.

succéder à la scarification (ou raclement) des paupières? A la fin du chapitre 2 il est dit : « Il faut diminuer l'épaisseur des paupières en les *scarifiant*..., et en les *cautérisant en dedans avec des cautères* non chauffés à blanc (ξύων καὶ ἐπικαίων ἔνδοθεν μὴ διαφανέσιν). » Un précepte analogue est donné dans le chapitre 5 : « Quand les paupières ont une épaisseur anormale, *reséquez... la chair* de leur partie inférieure, puis *cautérisez* la paupière *avec des cautères* non chauffés à blanc (ἐπικαῦσαι μὴ διαφανέσι). » Comme Hippocrate lui-même (*Des Affections internes*, t. VII, p. 243) conseille de cautériser la région hépatique avec des *fuseaux* de buis trempés dans de l'huile bouillante, j'ai trouvé, et je trouve toujours, plus naturel d'admettre qu'ici encore il s'agit d'une cautérisation des granulations à l'aide d'un vrai cautère, d'un fuseau trempé dans de l'huile bouillante. La laine qui entoure ce fuseau doit servir en même temps à protéger des parties aussi délicates contre le contact trop rude du bois, et à retenir l'huile bouillante qui s'échapperait trop vite sur la surface lisse du fuseau.

M. Anagnostakis adopte mon interprétation de la *fleur de cuivre;* c'est de l'oxyde de cuivre, dit-il, et c'est cet oxyde, contenu dans le *collyre liquide*, qui sert à cautériser les granulations après leur ratissage. Mais ici encore il a recours aux médecins grecs plus récents, qui ont employé comme caustique les préparations de cuivre, telles que le *sory*, le *misy;* de plus, il oublie de prouver que ces auteurs, et surtout Hippocrate, aient jamais employé l'oxyde (ou fleur) de cuivre pour la cautérisation des granulations palpébrales.

La στεφάνη de l'œil, mot que j'ai rendu, d'après son acception chez les anciens médecins grecs, par notre mot populaire *prunelle*, c'est-à-dire l'ensemble de la cornée et de l'iris, et leur jonction à la sclérotique, est pour M. Anagnostakis le *bord libre des paupières*. Il se fonde sur le lexicographe Hésychius[1], qui probablement a eu en vue quelque passage d'un

[1] Ed. Alberti, t. II, p. 1266.

auteur grec très-récent. On voit quel excellent et ingénieux usage M. Anagnostakis a su faire d'une interpretation qui ne se trouve que dans un seul lexique ; mais, à mon grand regret, je dois lui objecter que le mot στεφάνη n'est employé dans ce sens par aucun auteur médical grec, et que les paroles de l'auteur cité ne se rapportent pas même au mot στεφάνη, mais au pluriel στεφάναι : Στεφάναι · αἱ τῶν βωμῶν ὠλέναι, καὶ τείχους ἐπάλξεις, καὶ περικεφαλαίας (sic) (περικεφαλαίαι, Is. Voss). De plus, ma traduction est corroborée par la fin du chapitre 2 du *Traité de la Vision*, où il est dit : « Il faut, en dirigeant toute votre attention *sur le globe oculaire* (αὐτέῳ τῷ ὀφθαλμῷ σκεψάμενος), diminuer l'épaisseur des paupières en les *raclant* (ξύων)..., et en les *cautérisant en dedans* (ἐπικαίων ἔνδοθεν)... » De même ici, en *scarifiant* et en *cautérisant* les paupières, le chirurgien doit faire attention à la *prunelle*, c'est-à-dire au *globe oculaire*.

Ce sont là les objections principales que j'ai à faire à M. Anagnostakis. J'aurais été heureux, je le répète, de pouvoir m'en dispenser ; car son interprétation présente un ensemble si harmonieux et si spirituel qu'on a de la peine à être d'un avis opposé au sien. La Grèce peut se féliciter d'un homme qui, en dehors de profondes connaissances en médecine et en ophthalmologie, possède tout ce qu'il faut pour contribuer à relever le goût de l'étude des antiquités littéraires de sa patrie. Il serait heureux pour la science de voir les compatriotes et les collègues du jeune et savant professeur marcher dans la voie qu'à l'exemple de plusieurs d'entre eux, il suit avec tant de distinction, de bonheur et de modestie.

8. Il m'importe de corriger une faute typographique qui m'a échappé dans le texte du chapitre 3, p. 156 (tirage à part p. 34), note 12. Pour γίνονται il faut lire γένωνται, avec presque tous les manuscrits, et comme dans la seconde ligne du premier chapitre.

9. M. le Dr G. B. Borelli[1], après avoir donné une traduc-

[1] *Giornale d'oftalmologia italiano*, vol. III, Torino, 1860, fascicolo 5° e 6°, p. 177.

tion italienne de l'article grec de M. Anagnostakis, la fait suivre (p. 194) d'annotations qui, à leur tour, sont devenues le sujet de remarques critiques de M. le Dr Giulio Paganini[1] relatives à l'interprétation du passage hippocratique, et surtout à l'emploi de la brosse métallique de M. Borelli (voy. p. 148, n° 1; tirage à part, p. 26, n° 2). L'espace nous manque pour rendre compte de ces deux publications, qui d'ailleurs ne changent en rien nos convictions longuement motivées. Mais nous ne dissimulerons pas la satisfaction que nous éprouvons, en voyant que nos faibles efforts d'interprétation de l'ophthalmologie hippocratique ont eu leur retentissement en France, en Grèce et au delà des Alpes.

XVII. *Conclusion.* Ce fut à la fin de 1834 que pour la première fois je mis la main à ce long labeur qui ne devait finir qu'en 1861. Et pourtant, sauf une interruption d'environ quatre ans employés à faire, avec la collaboration de notre éminent histologiste, M. Ch. Robin, deux éditions du dictionnaire dit de Nysten[2], je n'ai point passé de notable intervalle de temps sans m'occuper soit de préparer les dix volumes dont il se compose, soit de les imprimer. Je le commençai jeune et je le termine vieux, ayant eu cette fortune que, parmi tant de chances défavorables dans la vie humaine, il ne s'en soit pas trouvée qui, par la maladie ou par la mort, m'ait empêché de voir la fin de cette œuvre. Et maintenant, me séparant de ce compagnon de tant de mes journées, le lecteur

[1] *L'oftalmia militare all' Accademia Reale di Medicina del Belgio, ... e .... nel Regio esercito italiano.* Torino, 1860, in-8°.

[2] *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire*, par P. H. Nysten, 10e édition, 1855, 11e édition, 1858. Ce laps de temps n'a pourtant pas été tout à fait perdu pour Hippocrate; c'est dans cet intervalle que j'ai fait la table, très-détaillée et qui m'a pris bien des heures. Rédigée d'abord de manière à indiquer les traités et les paragraphes, il a finalement paru plus expédient de la transformer en une table qui indiquât simplement le tome et la page. Cette transformation a été opérée avec beaucoup de soin et de zèle par M. Herfs, jeune savant hollandais, que je prie de recevoir ici mes remercîments.

me pardonnera de tourner un dernier regard sur ce long passé.

Je ne laisse point Hippocrate tel que je l'ai trouvé. La tâche dévolue à un nouvel éditeur comprenait trois points : la critique de la collection hippocratique, la correction du texte, et l'interprétation médicale.

Pour distinguer ce qu'on nomme les œuvres d'Hippocrate, je me sers habituellement de l'expression *Collection hippocratique*. En effet, c'est une collection qui ne provient pas d'un seul et même auteur. Les critiques anciens le disent; un examen attentif le fait voir; et bien plus, tandis qu'un livre (*le Régime dans les maladies aiguës*) que tout porte à croire être d'Hippocrate lui-même combat les médecins de Cnide, des traités qui appartiennent aux médecins cnidiens ont trouvé place, sous le nom d'Hippocrate, dans cette collection. Cela étant ainsi, il est clair qu'une suspicion générale frappe l'ensemble et qu'il y a lieu de se demander : cette collection hétérogène ainsi formée, à quel temps remonte-t-elle et de qui sont les traités qui la composent?

A la première question j'ai répondu d'une manière précise : la Collection hippocratique, c'est-à-dire l'ensemble des traités que nous connaissons sous le nom d'Hippocrate, remonte, par une série de témoignages assurés, jusqu'à l'établissement des bibliothèques et des écoles dans la ville d'Alexandrie sous les premiers Lagides. Depuis lors rien n'y est entré et rien n'en est sorti ; c'est là un fait désormais acquis à la critique historique. Il faut, au point de vue qui nous occupe ici, distinguer deux antiquités : l'une anté-alexandrine, l'autre post-alexandrine. La Collection hippocratique appartient à la première; elle contient la mention de plusieurs livres composés par les médecins hippocratiques; mais aucun de ces livres n'est arrivé, je ne dirai pas jusqu'à nous, mais jusqu'aux premiers critiques alexandrins qui ont commencé à former le canon des livres hippocratiques. Ceux-là, la critique post-alexandrine les ignore aussi bien que nous; ils ont péri dans l'intervalle compris entre

l'époque de leur composition et la formation des grandes bibliothèques d'Alexandrie et de Pergame; elle ne connaît que ce que nous connaissons nous-mêmes et qui a été transmis de copiste en copiste.

A la seconde question, j'ai répondu aussi, mais avec l'indétermination qu'elle comporte. Tandis que les renseignements extrinsèques reportent la Collection hippocratique jusqu'aux premiers temps des fondations alexandrines, les renseignements intrinsèques concordent à montrer que cette Collection renferme, en effet, des livres appartenant à une très-ancienne médecine et à une même époque, en prenant ce mot époque dans un sens assez large. Entre Hippocrate, qui fut à peu près le contemporain de Socrate, et les fondations alexandrines, il y a un intervalle d'environ cent cinquante ans dans lequel furent écrits bon nombre de livres médicaux, les uns perdus avant d'avoir été recueillis par la Collection, les autres formant cette Collection même. C'est alors que les livres cnidiens y entrèrent, malgré leur antipathie originelle; c'est alors aussi que se produisit la singularité présentée par les livres des *Épidémies* et quelques autres fragments, à savoir la conservation de notes non rédigées, de papiers non destinés à la publication; notes et papiers qui proviennent certainement du cabinet d'un médecin hippocratique et peut-être, en partie du moins, du cabinet d'Hippocrate lui-même.

En résumé, la Collection hippocratique, dans sa forme actuelle, remonte jusqu'aux temps des premiers établissements d'Alexandrie; elle est un débris d'une production médicale plus étendue, puisque les auteurs dont les œuvres y sont entrées citent des écrits qu'ils disent avoir composés et dont aucune mémoire n'a été conservée; elle contient des écrits du grand Hippocrate, de celui dont parlent Platon et Aristote; elle renferme des écrits qui ne sont pas de lui, et qui, pouvant sans doute émaner soit de ses fils, soit de ses élèves, sont dénués de toute attribution certaine; elle a conservé des notes et papiers qui sont dans un état tel que nul auteur ne les aurait

publiés de son vivant et dont la publication ne peut être dès lors qu'un fait posthume; elle a reçu des livres cnidiens, sans tenir compte des antiques dissidences; ce qui contribue encore à faire voir qu'elle a été posthume et faite par des hommes qui n'avaient plus ou connaissance ou souci des vraies origines. Mais, hétérogène comme on voit, elle n'est pourtant pas disparate; car tout y est lié par une incontestable communauté d'époque, de théorie et de pratique.

Voilà pour la critique historique. Voici pour le texte. Les Aldes, Cornarius et Foes ont donné de très-précieuses éditions; mais ils appartiennent au seizième siècle; et depuis lors, l'érudition s'étant détournée des livres médicaux, rien, sinon des travaux très-partiels, n'a été fait pour la correction du texte hippocratique. On comprend que, les textes anciens nous ayant été transmis de copiste en copiste, un travail préliminaire indispensable est la collation de tous les manuscrits. Ce long et minutieux travail, je l'ai accompli autant que mes ressources me l'ont permis. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale, nombreux et importants, ont été à ma disposition, grâce à la libéralité de ce grand établissement; j'en ai relevé toutes les variantes; il y a à Rome un manuscrit essentiel; j'ai reconnu que nous en avions une copie ici à Paris; nous y avons également deux copies de manuscrits florentins (la collection de Nicetas), qui est d'un excellent secours. La Bibliothèque impériale de Vienne a un manuscrit de premier ordre dont jusqu'alors on n'avait tiré que peu de parti; la collation m'en a été transmise (sauf une portion). Enfin, je me suis assuré par des échantillons de collation que certains manuscrits dont on parlait, tels que celui de Munich et celui de Copenhague, rentraient dans la famille de ceux que j'avais eus à Paris entre les mains. De la sorte on a dans mon édition les variantes de la plupart des manuscrits[1] et le fondement de toutes les révisions qu'on entreprendra du texte hippocratique.

[1] Voyez dans l'Appendice, p. LIX, la notice des manuscrits des biblio-

Moi-même j'y ai largement puisé; et ceux qui s'intéressent à ce genre de travaux verront qu'à l'aide des manuscrits et d'une façon tout à fait sûre j'ai corrigé le texte en un nombre infini de passages. Plusieurs fois aussi je me suis aidé de la conjecture, qui, suivant les cas, tantôt m'a réussi et tantôt est restée douteuse et insuffisante à résoudre le problème proposé.

Dans cette recherche des manuscrits, entre différentes trouvailles heureuses, il en est une qui l'a été particulièrement, je veux parler de la traduction latine du traité des *Semaines*. Ce traité, perdu en grec et retrouvé en latin, a révélé trois choses importantes qu'on ne soupçonnait aucunement : d'abord que la prétendue VIIIe section des Aphorismes était un fragment du livre des *Semaines;* ensuite qu'un long fragment en était inclus dans l'opuscule des *Jours critiques;* enfin que ce traité des *Semaines* avait aussi porté le titre de *Premier livre des maladies le Petit.* Ainsi nous possédons ce *Premier livre des maladies le Petit.* Quand nous comparions la Collection hippocratique telle que nous l'avons aux listes recueillies dans Érotien et dans Galien, il nous manquait ce livre et le traité des *Traits et des Blessures*; maintenant c'est celui-là seul qui nous manque; et, sauf cette perte, la collection hippocratique est aussi complète aujourd'hui que du temps d'Érotien ou de Galien.

Hippocrate et les hippocratiques sont des auteurs techniques. Il ne suffit pas d'épurer leur texte, bien que ce soit une condition préliminaire et indispensable; il faut encore pénétrer dans les choses et en déterminer la nature. Les interprètes d'Hippocrate depuis la Renaissance se sont peu occupés de ce soin; ce fut une raison de plus pour qu'il fût particulièrement présent à mon esprit, surtout quand j'eus aperçu qu'en plusieurs cas l'explication dépendait d'une confrontation avec

thèques étrangères que je n'ai pas consultés et dont il importerait de relever les variantes pour compléter l'œuvre de la collation. Voy. aussi, p. LXV les variantes du ms. de Vienne pour le traité des *Maladies internes*, variantes qui ne sont venues entre mes mains que tardivement et dont je n'ai pu faire usage.

l'état des connaissances actuelles ; ce qui avait l'avantage de lier plus étroitement le lecteur actuel avec le vieux médecin grec. De ces problèmes de confrontation entre la médecine hippocratique et la médecine contemporaine, plusieurs restent à discuter ; j'en ai discuté et résolu quelques-uns.

Sans entrer dans le détail de ce que j'ai fait pour ouvrir l'accès des livres hippocratiques et en rendre la lecture, si je puis ainsi parler, actuelle, je citerai pourtant quelques déterminations qui ne me paraissent pas sans importance et qui sont disséminées dans les neuf volumes.

Au premier rang je mets le travail (t. II, p. 538) qui a pour objet de reconnaître quelles sont les fièvres qu'Hippocrate a décrites et traitées. La conclusion a été qu'en général ces fièvres sont de l'ordre des fièvres rémittentes et de celles qu'on a nommées dans ces derniers temps pseudo-continues. La détermination d'un point aussi essentiel a jeté beaucoup de jour sur la médecine hippocratique.

Dans la fracture compliquée de la jambe, Hippocrate avait imaginé un appareil d'extension continue qui ne fut compris par personne. J'en ai donné la description et la figure (t. III, p. 363). Je dois ajouter que de son côté M. Malgaigne avait reconnu quel en était le vrai principe et la construction.

Hippocrate avait une machine que les chirurgiens postérieurs ont nommée banc et qui lui servait à la réduction des luxations et des fractures des membres inférieurs. Les commentateurs l'avaient figurée d'une façon inintelligible et telle que, évidemment, elle ne pouvait servir à rien ; c'est encore un point que j'ai éclairci, t. IV, p. 20. Maintenant on sait ce qu'est le banc d'Hippocrate et on y reconnaît une machine bien conçue et d'un usage très-effectif. On a vu ci-dessus, p. XII, comment M. le docteur Reinhold a complété l'interprétation et levé des difficultés que j'y avais laissées.

J'ai (t. V, p. 160) discerné dans le *Sixième Livre des Épidémies* une maladie que j'ai nommée épidémie de Périnthe, et dont le caractère avait échappé aux commentateurs, à savoir :

une toux avec des paralysies et des nyctalopies consécutives. Plusieurs années après mon premier travail sur cette maladie, quand les recherches des modernes eurent reconnu les paralysies consécutives à la diphthérite et à d'autres maladies aiguës, j'ai renoué la chaîne des temps et mis une observation datant de vingt-deux siècles à côté de celles du siècle présent.

On sait que les médecins hippocratiques avaient les rudiments de l'auscultation et qu'ils écoutaient certains bruits de la poitrine. J'ai, à ces rudiments, ajouté un fait considérable, c'est le bruit de cuir qui a été connu de ces médecins, avec les fausses membranes de la plèvre qui en dépendent (t. VII, p. 1).

Le fait de l'expulsion d'une masse ovoïde par la vulve, au bout de six jours après le coït, est expliqué t. VII, p. 463. Cette explication n'est pas de moi; elle est de M. le docteur Charles Robin, qui l'a fondée sur les nouvelles connaissances touchant la caducité normale de la muqueuse utérine.

Et maintenant je prends congé d'Hippocrate, du public, de mon éditeur; Hippocrate à qui je dois d'appartenir à l'Académie des inscriptions; le public qui ne m'a pas refusé quelque appui; l'éditeur que n'a rebuté ni la longueur du temps ni l'étendue de l'œuvre.

APPENDICE.

I

NOTICE DE MANUSCRITS IMPORTANTS QUI SONT DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET QU'IL SERAIT UTILE DE CONSULTER POUR COMPLÉTER LA COLLATION DE MANUSCRITS QUE J'AI DONNÉE[1].

Vatican (anc. fonds), 276, parch., fol., fin du XIIe siècle, 237 fol.

Τὰ δὲ ἔνεστι· βιβλίον α' ὅρκος. — β' νόμος. — γ' ἀφορισμοί. — δ' προγνωστικόν. — ε' κατ' ἰητρεῖον. — ς' περὶ ἀγμῶν. — ζ' π. ἄρθρων. — η' π. τῶν ἐν κεφαλῇ τρωυμάτων. — θ' π. τόπων, ὑδάτων. — ι' ἐπιδημιῶν α' β' γ' δ' ε' ς' ζ' — ια' π. φύσιος ἀνθρώπου. — ιβ' π. φύσιος παιδίου. — ιγ' π. φύσιος γονῆς. — ιδ' π. ἐπικυήσιος. — ιε' π. ἑπταμήνου. — ις' π. ὀκταμήνου. — ιβ' π. παρθενίων. — ιη' π. γυναικείης φύσιος. — ιθ' π. ὀδοντοφυΐας. — κ' π. τόπων τῶν κατὰ ἄνθρωπον. — κα' π. γυναικείων α'β' — κβ' π. ἀφόρων. — κγ' π. ἐγκατατομῆς παιδίου. — κδ' π. ὑγρῶν χρήσεως. — κε' π. τροφῆς. — κς' π. διαιτητικῶν α' β' γ'. — κζ' ὑγιεινόν. — κη' π. νούσων α' β' γ'. — κθ' π. παθῶν. — λ' π. τῶν ἐντὸς παθῶν. — λα' π. ἱερῆς νούσου. — λβ' π. ἑβδομάδων — λγ' π. κρισίμων. — λδ' π. ἑλκῶν. — λε' π. τρωμάτων ὀλεθρίων. — λς' π. βελῶν ἐξαιρήσιος. — λζ' π. αἱμοῤῥοΐδων. — λη' π. συρίγγων. — λθ' π. φαρμάκων. — μ' π. ἐλεβόρου. — μα' π. κλυσμῶν. — μβ' π. ἀδενῶν οὐλομελίης. — μγ' μοχλικόν. — μδ' π. ὀστέων φύσιος. — με' π. ὄψιος. — μς' π. καρδίης. — μζ' π. ἀφροδισίων. — μη' π. σαρκῶν. — μθ' π. κρίσιος. — ν' προῤῥητικόν α'β'. — να' κωιακαὶ προγνώσεις. — νβ' π. χυμῶν. — νγ' π. φυσέων. — νδ' π. ἀρχαίης ἰητρικῆς. — νε' π. τέ-

[1] Cette notice est due à M. le docteur Daremberg qui a bien voulu la mettre à ma disposition.

χνης. — νς' π. ἰητροῦ. — νζ' παραγγελίαι. — νη' π. εὐσχημοσύνης. — νθ' π. γνώμης. — ξ' ἐπιστ. — ξα' ἐπιβώμιος. — ξβ' πρεσβευτ.

Insunt autem hæc tantum : p. 1, ὅρκος, νόμος; — p. 1, verso, ἀφορισμοί; — p. 9 verso, προγνωστικόν; — p. 14 verso, γνῶμαι ἢ περὶ πτισάνης (De victu in morbis acutis); — p. 26, κατ' ἰητρεῖον· ἢ ὅμοια κ. τ. λ.; — p. 27, περὶ ἀγμῶν; — p. 37, περὶ ἄρθρων ἐμβολῆς; — p. 57, περὶ τῶν ἐν κεφ. τρωμάτ.; — p. 63 verso, π. ἀέρων, ὑ. τ.; — p. 67 verso, ἐπιδημιῶν ἑπτά; — p. 107, π. φύσ. ἀνθρ.; — p. 111 verso, π. φύσ. παιδ.; — p. 117 verso, π. γονῆς (à la fin, π. φύσ. γονῆς); — p. 119, π. ἐπικυήσεως; — p. 122, π. ἑπταμήνου; — p. 122 verso, π. ὀκταμήνου; — p 124, π. παρθενίων; — p. 124 verso, π. γυναικείης φύσεως; — p. 133 verso, π. ὀδοντοφυΐας; — p. 134, π. τόπων τῶν κατὰ ἄνθρ.; — p. 141 verso, π. γυναικείων II; — p. 178 verso, π. ἀφόρων; — p. 184 verso, π. ἐπικυήσιος; — p. 187 verso, π. ἐγκατατομῆς παιδίου; — p. 188, π. ἰητροῦ; — p. 189 verso, π. κρίσεων; — p. 191, π. κραδίης; — p. 192, π. σαρκῶν; — p. 195, π. ἀδένων οὐλ; — p. 196 verso, π. ἀνατομῆς; — p. 196 verso, ἐπιστολαί, etc.

En tout semblable à notre ms. de Paris, n° 2146.

Vatican (ancien fonds), 277, bomb., fol., XIV° siècle, 472 folios. Très-beau ms., renferme beaucoup de gloses.

Fol. 1, Erotien. — 11, ἡ πίναξ αὕτη περιέχει δὶς τριάκοντα λόγους. — 12, Γαλ. ἐξήγησις. — 24 verso, Ἱπποκρατ. γένος. — 25, ὅρκος. — 25 verso, νόμος. — 26, περὶ τέχνης. — 29 verso, περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς. — 37 verso, παραγγελίαι. — 40, περὶ εὐσχημοσύνης. — 43, π. φ. ἀνθρ. — 49 verso, π. γονῆς. — 52, π. φ. παιδίου. — 61, π. ἄρθρων. — 91, π. χυμῶν. — 95, π. τροφῆς. — 97, π. ἑλκῶν. — 102, π. ἱερῆς νόσου. — 109, π. νούσων δ' (in indice, De morbis III, ἐν ᾧ καὶ π. βλητῶν). — 155, π. παθῶν. — 166, π. τῶν ἐντὸς παθῶν. — 187, π. διαίτης γ'. — 211 verso, περὶ ἐνυπνίων. — 214, π. ὄψεως. — 215, π. κρισίμων — 207, ἀφορισμοί. — 227 verso, προγν. — 234 verso, περὶ διαίτης ὀξέων. — 250

verso, π. φυσῶν. — 254, μοχλικόν. — 260 verso, π. ὀστέων φ. — 265, π. ἀγμῶν. — 279, κατ' ἰητρεῖον. — 282, π. ἐγκ. ἐμβρύου: περὶ δὲ τῶν; desinit μέτρια. — 282 verso, π. γυναικείων β'. — 338 verso, π. ἀφόρων. — 347 verso, π. ἐπικυήσεως. — 351 verso, π. ἑπταμ. — 353 verso, π. ὀκταμ. — 355, π. παρθ.; *ib.*, π. φύσ. γυναικ. — 372, π. ἐγκ. παιδίου. — 372 verso, προῤῥητικόν β'. — 387, π. συρίγγων. — 389 verso, π. αἱμοῤῥοΐδων. — χωακαί; desinit ἃ δὲ τοῦτο ἐν πρώτῃ περιόδῳ. — ἐπιδ. 1-7. — 462, ἐπιστολαί, πρεσβευτικός.

Vatican (anc. fonds), 278, cod. de Calvus, in-fol.

La table des livres d'Hippocrate paraît copiée sur 276. — Il est évident que le texte a été constitué sur les deux mss. 276 et 277; mais quel est celui sur lequel il a été copié? Sur 277, car on retrouve presque toujours à la marge les leçons de 276, et les gloses interlin. de 277 sont presque toujours dans Calvus. Pour les traités non communs à 276 et 277, il y a des corrections marginales qui sont ou des rectifications de leçons, ou des notes de Calvus, ou enfin peut-être des variantes d'un ms. inconnu. En tête de ce ms. on lit: Φάβιος Φαλακρὸς ὁ ῥαβεννάτης ταυτὶ τὰ τοῦ Ἱπποκράτους τῇ ἰδίᾳ χειρὶ εἰς τὴν ἑαυτοῦ χῆσιν ἔγραψεν (en 1512), ὁ δὲ αὐτοῦ ἀνεψιὸς Τιμόθεος Φάβιος ἐπὶ μεγίστου ἀρχιερέως Παύλου τρίτου ἐς ὠφέλειαν τῶν τῆς ἀρετῆς ἀντιποιουμένων καὶ ἐς τὴν τουτέου μνήμην τούτοις τὴν τοῦ ἀρχοῦ τοῦ ἀποστόλου πέτρου βιβλιοθήκην ἐκόσμησεν.

Ce ms. ne porte point d'accents; à la marge corrections, adnotations, titres, sommaires qui ne sont pour la plupart que des titres.

Vatican (fonds Urbin), cod. 68, fol., bomb., xve siècle initio.

Présente à peu près les mêmes particularités que 277 Vatican; ms. moins beau mais plus ancien que lui.

En tête un centon: Δεῖ γινώσκειν ὅτι εἰ ἔστι τὸ οὖρον ἐρυθρὸν καὶ θολερὸν ὅτι αἱματός ἐστι πλεονασμός; finit au verso. Puis:

Tabulæ pulsuum, urinarum, par Lascaris. — Galeni τῶν Ἱπποκρ. γλωσσῶν ἐξήγησις.— Fol. 15, verso, Sorani vita.— Fol. 16, ὅρκος. — *Ib.*, νόμος. — 17, περὶ τέχνης. — 20, περὶ αρχαιης ἰητρικῆς. — 26 verso, παραγγελίαι. — 28 verso, περὶ εὐσχημοσύνης ἢ περὶ καταστάσεως ἰητρικῆς. — 30, περὶ φύσιος ἀνθρώπου.— 36 verso, περὶ γονῆς. — 38 verso, περὶ φύσιος παιδίου. — 47, περὶ ἄρθρων. — 72, περὶ χυμῶν. — 74, περὶ τροφῆς. — 76 verso, περὶ ἑλκῶν (in ora ἕλκεα νῦν μὲν τὰ πρόσφατα, ἐν δὲ τῷ Περὶ τρωμάτων καὶ βελῶν τὰ χρόνια οὕτω καλεῖ). — 80 verso, περὶ ἱερῆς νόσου, avec la grande glose sur θεῖον· Τινές φασιν, etc., scolies à la marge; — 86 verso, περὶ νούσων δ'. — 128, περὶ παθῶν. — 138, περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν. — 159, περὶ διαίτης III. — 183, περὶ ἐνυπνίων. — 186, περὶ ὄψιος. — 187, περὶ κρισίμων ἡμερ. — 189, ἀφορισμοί; gloses nombreuses à la marge. — 201 verso, προγνωστικόν; avec scolies. — 209 verso, περὶ διαίτ. ὀξ. — 224, περὶ φυσῶν. — 229, μοχλικόν. — 235 verso, περὶ ὀστέων φύσ. — 240, περὶ ἀγμῶν. — 255, κατ' ἰητρεῖον. — 257 verso, περὶ ἐγκατατομ. ἐμβρ. — 258, περὶ γυναικ β'. — 307 verso, περὶ ἀφόρων — 315 verso, περὶ ἐπικυήσιος. — 319 verso, περὶ ἑπταμήνου. — 321 verso, περὶ ὀκταμήνου. — 322 verso, περὶ παρθεν. — 323, περὶ φύσ. γυν. — 337, περὶ ἐγκατατομ. παιδίου. — 337 verso, autre main, προῤῥητικά, β'; scolies au commencement. — 351 verso, περὶ συρίγγων. — 353 verso, περὶ αἱμοῤῥοΐδων. — 354 verso, κωακαί; finit à πρ. δὲ τοῦτο ἐν πρώτῃ περιόδῳ. — 360 verso, ἐπιδ. ζ'; le IIIe livre a beaucoup de gloses; incipit, τρία γένη πυρετῶν εἰσι. — 418 verso, ἐπιστολαί, jusqu'à l'endroit où l'auteur annonce τὸν περὶ μανίης λόγον, puis vient le περὶ μανίης lui-même.

Vatican (fonds Palatin), 192, papier, XVIe siècle; très-beau.

Semblable pour le texte à 276 du Vatican. Je m'en suis assuré par la collat. du π. φύσιος παιδίου.

L'ordre est le même jusqu'à κατ' ἰητρεῖον; puis περὶ ἀέρων καὶ ὑδάτων, etc. — π. ἀνατομῆς. — π. ὀδοντοφυίας ἐμβρ. — π.

ἀφόρων. — π. ἐπικυήσιος. — π. ἐγκατατομῆς. — π. κρίσεων. — π. καρδίας. — π. σαρκῶν. — π. ἀδένων οὐλομελίας. — π. σιωπῶν (??). — π. ἀγμῶν. — π. τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ τραυμάτων. — π. ἄρθρων. — π. φύσιος ἀνθρ. — π. φύσιος παιδίου. — π. γονῆς. — π. ἑπταμήνων. — π. ὀκταμήνων. — π. παρθένων. — π. γυναικῶν φύσιος. — ἐπιδήμιαι. — π. γυναικ. α′ β′. — ἐπιστολαί.

Florence, Bibl. Laurent. Plut. 74, cod. 1, parch., fol., xv[e] siècle, 356 folios.

Œuvres d'Hippocrate, ms. de luxe. Je le crois plutôt du xvi[e] que du xv[e] siècle[1]. Les premières lettres sont ornées. Pour le nombre et l'ordre des traités, ce ms. est exactement semblable à notre ms. 2143 (voy. *Hippocrate*, éd. Littré, t. I, p. 522). Bandini, t. III, p. 41-46, donne le commencement et la fin de chaque traité. Il est inutile de reproduire ici cette description. J'ajouterai seulement quelques particularités que Bandini n'a pas notées. La section qui, dans le traité Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, est consacrée aux fièvres, est séparée du reste du traité sous le titre Περὶ πυρετῶν, lequel est joint au Περὶ διαίτης ὑγιείνης. — Le commencement du traité Περὶ ἐνυπνίων est réuni à la fin du III[e] livre *Du régime*. Le traité lui-même περὶ ἐνυπνίων ne commence qu'à ὁκοσα τῶν ἐνυπνιων (voy. Hipp. de M. Littré, t. VI, p. 640). — Le Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου est, à quelques mots près au commencement, le même que Περὶ ἐγκατ. παιδίου. — Chaque traité est accompagné, dans le ms., d'un n° d'ordre; ainsi : Ἱπποκρ. Νόμος λογ. β′. — L'ὅρκος n'a pas de numéro.

Venise. Cod. grec, S. Marc, 269, xi[e] siècle. Grand in-folio, deux col. Les titres marg. sont le plus souvent de la main ancienne. Les livres sont divisés en chapitres. Tout le ms., sauf le lexique et le γένος Ἱπποκράτους, sont d'une main très-régulière. De la même famille que notre ms. 2253.

Fol. 1, τὸ παρὸν βιβλίον ἔχει φύλλα τξδ′, et au-dessous υξδ′. Il y

[1] Il m'a semblé que Bandini vieillissait un peu les manuscrits, surtout

a maintenant 461 folios. Au verso de ce folio se trouve le πίναξ de la main ancienne, puis vient, d'une main du XIIIe siècle, le lexique : ἀγκυλιδωτόν. κ. τ. λ., puis le γένος κατὰ Σωρανόν. Voici la reproduction du πίναξ avec l'indication du folio auquel commence chaque traité : ὅρκος, fol. 12. — νόμος, *ib.* — περὶ τέχνης, fol. 12 verso. — π. ἀρχαίης ἰητρικῆς, fol. 17 verso. — παραγγελίαι, fol. 24. — π. εὐσχημοσύνης, fol. 26. — π. φύσιος ἀνθρώπου, fol. 28. — π. γονῆς, fol. 35 verso. — π. φύσιος παιδίου, fol. 38. — π. ἄρθρων, fol. 47. — π. χυμῶν, fol. 74. — π. τροφῆς, fol. 78. — π. ἑλκῶν, fol. 79 verso. — π. ἱερῆς νόσου, fol. 84 verso. — π. νούσων α', fol. 91 ; β', fol. 102 ; γ', fol. 121 ; δ', fol. 129. — π. παθῶν, fol. 142 verso. — π. ἐντὸς παθῶν, fol. 154. — π. διαίτης α', fol. 179 ; β', fol. 189 verso ; γ', fol. 199 verso. — π. ἐνυπνίων, fol. 208. — π. ὄψιος, folio 211 verso. (Ce traité a été oublié dans le Πίναξ.) — π. κρισίμων ἡμερῶν, fol. 212 verso. — ἀφορισμοί, fol. 215. Desinit à ἀνίατα. — προγνωστικόν, fol. 228. — π. διαίτης ὀξέων, fol. 237. — νόθα, fol. 247. — π. φυσῶν, fol. 257. — μοχλικόν, fol. 261 verso. — π. ὀστέων φύσιος, fol. 270 — π. ἀγμῶν, fol. 275 verso. — κατ' ἰητρεῖον, fol. 293 verso. — π. ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, fol. 297. — π. γυναικείων α', fol. 298 ; β', fol. 336 verso. — π. ἀφόρων, fol. 368 verso. — π. ἐπικυήσεως, fol. 379 verso — π. ἑπταμήνων, fol. 385. — π. ὀκταμήνων, fol. 388. — π. παρθενίων, fol. 389. — π. γυναικείης φύσιος, fol. 390 ; mutilé au mot κάρυον ταῦτα (Bâle, p. 230, l. 34). Les traités suiv., indiqués dans le πίναξ, manquent : π. ἐγκατατομῆς παιδίου, προῤῥητικόν α' β', π. συρίγγων, π. αἱμοῤῥοΐδων, κωακαὶ προγνώσεις, ἐπιδημίων α' β' γ' δ' et partie de ε' ; le manuscrit commence au mot βαρύτερος γενέσθαι (Bâle, fol. 336, l. 21) ; ς', fol. 416 verso ; ζ', fol. 426. — ἐπιστολαί, fol. 446 — Puis viennent π. μανίης λόγος, δόγμα Ἀθηναίων, πρεσβευτικός. Mutilé au bas du fol. 461, au mot ἐταρασσοντος (sic).

Dietz a collationné ce ms. en entier en 1828.

les grecs. J'ai cru devoir quelquefois, mais sous toute réserve, placer les mss. à une époque un peu moins reculée que celle qu'il assigne.

Bibliothèque Ambrosienne de Milan, C. 85, pars superior, manuscrit grec, XVIe siècle, papier in-fol.

Ce ms., qui a appartenu à Mercuriali, a été transcrit sur 269 de Venise. Il contient :

De humoribus. — De alimento. — De vulneribus. — De morbo sacro. — De morbis IV, desinit verbo ὠφελεῖ. — De intern. affect. — De vict. rat. III. — De insomniis. — De visu. — De diebus judic. — De ventis. — Mochlicus. — De ossium natura. — De fracturis. — De officina med. — De fœtus in utero excisione. — De mulierum morb. II. — De his qui utero non gerunt. — De superfœt. — De septimestri et octimestri partu. — De virgin. — De nat. mulierum.

Bibliothèque bodléienne d'Oxford, cod. Barocc., CCIV, XVe siècle, in-fol., papier, 407 fol., renferme les œuvres d'Hippocrate. Le contenu de ce ms. est en tout semblable à celui de notre ms. 2141.

II

COLLATION DU MS. DE VIENNE QUE JE DÉSIGNE PAR θ.

M. le docteur Daremberg, que j'ai eu si souvent à remercier dans le cours de ces derniers volumes, m'a remis la collation du traité des *Affections internes* (Περὶ ἐντὸς παθῶν), t. VII, p. 166-302[1]). Cette collation a été faite en partie par M. Daremberg, en partie par M. Wahrmund, attaché à la Bibliothèque impériale et royale de Vienne. Le manuscrit mutilé commence par les syllabes φηται, restes du mot περιστρέφηται, t. VII, p. 168, l. 4. Le relevé ci-dessous des variantes a été

[1] Grâce à cette communication, pour avoir la collation complète du manuscrit θ qui, comme on sait, est un des plus importants, il ne manque plus que la collation du *Deuxième livre des Maladies* (Περὶ νούσων τὸ δεύτερον).

fait par M. Daremberg en mettant de côté toutes celles qui sont données *exactement* par Mack[1]. Toutes celles qui ont été *omises* par Mack sont rétablies ici. Tous les passages où Mack attribue *faussement* une variante à θ sont indiquées. Les variantes rapportées *inexactement* par Mack sont rétablies; quand il n'y a qu'un mot ou deux inexactement rendus dans une variante de plusieurs mots, M. Daremberg n'a indiqué que cette partie de la variante, et il est entendu que le reste est bon.

T. VII, p. 168, l. 6, δὲ ὡς πλεῖστα. — *ib.*, τοῖσι δὲ χρήσθω ἰχθυδίων μὲν. — 7, τοῦ λευκοῦ, ἤ. — 8, ἠρτυμένοις, et ainsi souvent οι pour οισι. — 10, χρήσθω καὶ περιπ. — 11-12, ῥυφήματι ἢ ἀλεύρῳ κιχρῷ χρήσθαι[2]. — 13, καὶ ἦν et sic sæpius. — *ib.*, μέν om. — 14, δεῖσθαι. — *ib.*, ἢ τιττιθυμαλλίδι. — 15, ἐκροφεῖν. — 16, κἄπιτα μετὰ ταῦτα ἀναχ. — *ib.*, ὅπως ἄν. — 17, συμφέρει, et ainsi presque toujours σ pour ξ. — 18, πυριᾶν, et ainsi presque toujours ᾶ pour ῆ. — 19, ἔστω τὴν ἡμέρην πρὶν ἀλεύρου. — 20, οὗπερ om. — *ib.*, ἐκρυφείθω, et ainsi presque toujours ρυ pour ρο et ει ou η pour εε lors même que Mack dit le contraire; remarque qui s'applique à tous les cas où je mets : *ainsi presque toujours* ou *sic sæpius*.

P. 170, l. 1, ὀλίγομον. — 1-2, pour τὰ σιτία.... ἐκ γάρ, la seule différence entre le texte de M. Littré et celui du ms., c'est qu'il y a ὀλίγα au lieu de ὀλίγον. — 3, ἀσιτίης τὸ μὲν στόμα. — 4, ἀθρ. δέξηται φλεγμανεῖ ἀλλὰ κατ' ὀλίγα. — 8, κίνδυνος, ἐξαμαρτεῖν et δεῖ om. — 9, ὅπως ἂν παχύτ. — 9-10, μετρίοις. — 11, πολλὰ δὲ τὰ π (lacune) Ταῦτα. — 12, γέννηται. — 13, δράμῃ μηδὲ ὑγίης. — 16, πάντων. — 19, σπιχειν (sic). — *ib.*, τῇ τετάρ. — *ib.*, ἀφηθῆσας. — *ib.*, καί om. — 23, τοῦ δὲ λίνου ἥμισυ om. — 24, ὑγρότατον ῥυφίτω. — *ib.*, ταῦτα om.

[1] Sa collation, très-défectueuse, il est vrai, est rapportée dans mon édition du livre des *Affections internes*.

[2] Les ι souscrits sont toujours à côté de la lettre à laquelle ils appartiennent, ce qui montre que le ms. de Vienne a été copié sur un prototype très-ancien; les fautes nombreuses d'orthographe qu'il renferme en sont une autre preuve.

P. 172, l. 2, ῥιζῶν. — *ib.*, ταῦτα om. — *ib.*, δήγματα. — 3, κενταυρίου. — 3-4, δρακοντίου ἐπιξύων ἐπ' οἶνον καὶ τῆς.... ξύων δίδοναι. — 6-7, τοῦ om. — 7, οὕτως. — *ib.*, θεραπείης. — 11, ἰηθῇ] ληξῇ — *ib.*, εἰ δὲ μή. — *ib.*, τε om. — 14, ἢ τῶν φλεϐῶν τις τῶν. — 15, μέν om. — 16, πολύ et sic sæpius. — 20-21, ἡμέρῃ τε καὶ ἡμέρῃ καθαρ., et je ne trouve pas τῇ ἡμέρῃ après ἐνδεκάτῃ, l. 20. — 23, πλείω.

P. 174, l. 2, βληγχρότερον. — 4, τὰ αὐτά, τὰ ἄλλά, τὰ αὐτά. — 9, je ne trouve pas χρή avant ἀπέχεσθαι. — 11, τούτων. — *ib.*, je ne vois pas ἀπό après τι. — 12, γάρ om. — 14, ὑποτροπάσης. — 15, εἰ δὲ μὴ τάδε ποιήσας γ. βοίῳ. — 19, ὅτ' ἂν et ainsi presque toujours. — 21, ξυνστραφῇ καὶ ξυνσαφῇ ἀπὸ τούτων. — 22, ἐκπυοῦσθαι. — 23, νοσήματος. — *ib.*, β. ὀξέη ἔχει καὶ ξηρή.

P. 176, l. 2, μὲν μέχρι. — 3, δὲ καὶ πλεῦνας τέσσαρες καὶ δέκα ἡμερέων ἔπειτα. — 3-4, πολύ (sic sæp.). — 4, πολλάκις καὶ οἷον χιτῶνας ἀραχνίων ἀποπτύει. — 5, ἀπισχνανθῇ ἐνταυθα ὁ πλ. — 8, ἤ om. — 9, ῥυφήμασι χλιαροῖσι χρῆσθαι. — 10-11, ὅτ' ἂν ἑφθῇ ᾖ καὶ οἶνον πινέτω λευκὸν γλυκύν. — 12, τὰ πῦα. — 13, χρήσθω et sic sæpius. — 16-17, ὁποίων τινών σοι δοκέῃ δεῖσθαι τὰ ἄλλα μετὰ ταῦτα ποιήτω. — 18, ἑφθῷ ὀνίῳ γάλακτι. — 19, σεσεισμένον. — 20, καὶ ἢν μὲν οὕτω μ. ῥαίσῃ. — 21, ἥσυχος.

P. 178, l. 5, καὶ ἐν τῇ κεφαλῇ ὀδύνη ἕστηκε. — 11, πρῶτον μὲν αἷμα ἀφ. ἔπειτα om. — 13, χρὴ ὡς μάλιστα. — 15, τῆσι non hic om., linea vero 16. — 16, πλέον. — 17, ᾗ non om. — 18, τὰ αὐτά. — 19, ὅτ' ἂν αἱ τέσσαρες καὶ δέκα. — 21, ἐν τῷ πλ. διέχονται. — 22, συνέρρηξεν εἰς ἄλληλα τὰ φλ. — 23, ἀπειλημμένα.

P. 180, l. 1-2, πείης πολλῆς δεῖται εἰ δὲ μὴ οὐκ ἐθ. ἐκλείπειν ἀλλὰ τοῖσι πολλοῖσι συναπ. — 3, ἐν πλεύμονι. — *ib.*, ἐγγίνεται. — 6, νόσημα et sic sæpius. — *ib.*, ὅτ' ἂν μὴ ἐν τῷ αἷμ. — 9, λευκὸν καὶ παχὺ οἷον. — 10, ὀξέη. — 12, πλ. καὶ στηθέων. — θρυλίζει. — *ib.*, λάμπην. — 15, εἴ τι θέλει. — *ib.*, φαγεῖν. — 16, νάρκα. — *ib.*, ὅταν. — 17, ἐπί om. — *ib.*, ῥᾷον. — *ib.*, ἔπειτα ἐπὴν τῆς. — 20, γάλα καὶ μέλι. — 22, ἔπ. ὅτ' ἂν γλ. — *ib.*, ἐκπιεῖν. — 23, ἔγχει (sic). — 24, je ne trouve pas dans

ma collation ἐμείτω pour ἐμέειν, ni p. 182, l. 1, καταματτεύεσθαι pour καταματτευόμενος.

P. 182, l. 1, ἐπέλθῃ] ἔσθῃ (sic). — 4, εἰ. — 6, οἴνῳ καὶ μέλιτι. — *ib.*, ὅσον, et ainsi presque toujours ος pour οχος, ou οπ pour οχ (p. ex. ὅπως pour ὄχως). — 7, οἶνον ἄκρητον. — 8, τρωγέτω καὶ ἐπί. — 9, χρῆσθαι. — 10, τοιοῦδε om. — 11, εἰ. — *ib.*, ἄνω κάθαιρε αὐτόν. — 13, δέ om. — *ib.*, πιν. καὶ ὑδαρέα. — 15, στήθεα], ici le ms. a une lac. : il recommence p. 204 à ρῆναι (l. 13), restes du mot καταφθαρῆναι.

P. 204, l. 15, δέ om. — 16, φθίσιν ἢ νεφρ. — 18, βοίων. — 24, ὑποκαθῆρας. — *ib.*. ἐπιθύμῳ ἢ τῆς om. — 25, ταῦτα.

P. 206, l. 4, μελίχρον. — 4-5, λευκόν om. — 5, οὐ μάλιστα. — 6-7, ὥρην γαλακτοποτί τῶν ἐς κάθαρσιν τῷ θρῳ (sic) τὴν δέ. — 7, ἐν ὥρῃ om. — 8-9, ταῦτα ἢν ποιέῃ ῥαΐστα τὴν νοῦσον διάξει. — 10-11, τὸ μέν.... φλέγμ. se trouve dans le ms. — 11, ἐν καιρῷ δέ om. — *ib.*, γίνεται bis. — 13, τάδε] ταχέως. — 14, οἷα. — 15, ὑγιαῖος. — 16, ἀποκρεμᾶσθαι. — *ib.*, ἐπὶ δὲ ἀπονείῃν κατακαίηται. — 17, κνῆμαι αἰεὶ ψυχραὶ αὐτέου. — 19, τέως. — *ib.*, ὄψῃ; item l. 21. — 20, je ne trouve pas πᾶν après παχύ. — *ib.*, ἐπικραπαίῃ. — 21, ᾖ] ἢν. — 22, ἐνιαυτὸν ὀλίγῳ ἐλάσσῳ ἢ ὀλίγῳ πλείω χρόνον.

P. 208, l. 2, μέν om. — *ib.*, τάμων. — *ib.*, ὑγιῆ. — 4, οἷσι om. — *ib.*, καί om. — 5, πυριᾶσαι. — 6, λούσθω et sic sæpius. — 7, καὶ μὴ] μὴ δέ. — 9, π. ποιῆσαι. — *ib.*, ἀπὸ τῆς. — 10, ἤν τε τῶν προτέρων τινά ne manque pas. — 11, ἤγουν om.; mais δέκα μερίδας ne manque pas. — 13, je ne vois pas que αἰεὶ ἑκάστης τῆς ἡμ. remplace ταύτης τῆς ἡμ. — 14, τρίτῃ καὶ μέχρι. — 15, περιπατείτω δ. σταδίοις. — 17, ἐσθ. μίαν μόνην μ. — 18-19, πρὸ τοῦ δ. τεσσαρ. om. — 20, δέ om. — 21, τρεῖς μῆνας. — 22, καὶ τῶν σ. — *ib.*, ἐσθίων.

P. 210, l. 3, σύμφορα et sic sæpius. — 5, je ne vois pas καὶ avant λούσθω (sic). — 6, ποιέει. — 11, συνρυῇ et sic sæpius. — 12, πλήρεις. — 12-13, τάδε πάσχει ἢν μὲν ἐπὶ δεξία. — 13, ἡ ὀδύνη ἔχουσα. — 21, πεῖσαι.

P. 212, l. 2, ταῦτα. — 4, κοτυλήδονα. — 6, μίαν. Οὗτος. —

7, ποῦ. — 8, ἣν μὲν στ. πρὶν κ. ἐς τὸ σκέλος. — 10, οὔρῳ καὶ τοῦ αἵματος τεσσ. ἡμέρῃσι. — 11, ἣν] τήν. — 12, ποῦ. — 13, δέ om. — 14, πλήν om. — 14, τούτων πρότερον. — 16, τε καί. — 20, ἐπὶ τῷ σίτῳ ὅπως. — 22, οὖν.

P. 214, l. 1, ἀπὸ om. — 1-2, διδόναι τοῦ αὐτοῦ πίνειν πολύν. — 2, τά om. — 3, τάχιστ αν (sic). — 5, ἄλλῃ δὲ ἡ δὲ ἀπό, et je ne vois pas que φλεβός soit omis. — 7, συνιῆς. — 9, ὅπου. — 10, ἔσται om. — 11, τοῦ αὐτομάτου. — *ib.*, μετά om. — 12, δωδεκάτῳ ἔτει. — *ib.*, ὑπετρόπασεν. — 14, τόν. — 18, δέ om. — *ib.*, ἅς om. — *ib.*, περί om. — 20, χρή.

P. 216, l. 2, ψαιστήν. — 3, ἔωλον ἔξοπτον. — *ib.* ταῦτα om. — 4-5, καὶ τὰ ὀξέα καὶ τὰ γλ. — 5, ἅπαντα. — 5-6, καὶ πᾶσι γλ. τοῖσι λαχ. — 6, ἐπιπινέτω ἐπὶ τῷ σίτῳ. — 8, σῦκα ὅτ' ἂν δὲ δ. — 10, ἐμείτω πίνον. — *ib.*, καὶ ἐν om. — *ib.*, ὕδατι om. — 11, ἕλκοι. — *ib.*, γὰρ ἂν μ. — *ib.*, ἐκ om. — 11-12, σ. καὶ τὸν χυμὸν καί. — 12, ξηραίνοντο ἂν μ. — *ib.* ἐμείτω. — *ib.*, δὲ ἐς ὃ ἂν τά. — 13, δέ om. — 14, δείπνου δειπνήτω δὲ ἀρτ. — 15, ἀπό om. — 16, οὖν om. — *ib.* ἡ om. — 18, βαρύνηται. — *ib.*, καί et non κἄν. — *ib.*, τοῦτον. — 19, ὁπόταν. — 19-20, ἔχη κλύζειν μελ. — 20-21, λίτρου παραμίξας ὅσον οἷός. — 21 κλύζειν om. — *ib.*, φύσει εὔμεν. τοῦ ἀνθρώπου. — 22, δέ] γάρ. — 23, δὲ τοῦ ἐλ. καὶ τοῦ μέλ.

P. 218, l. 1, δίυγρον. — *ib.*, πυριάσαντα (sic sæp.). — 2, καί om. — 3, τοῦτο. — *ib.*, ἣν] εἰ. — *ib.*, λίαν. — 4, ἴσως om. — 5-6, τάχισταν ὑγιαῖα. — 9, ἴσην (sic) ἔχει ἀλλοίην. — 10, ἐρύθει. — 11, ἔχει. — *ib.* πύκινον. — 12, ταύτης τῆς. — 13, τότε. — *ib.*, ἀποθανεῖσθαι. — 15-16, ἢ τοῦ ἱπποφέω (et sic sæp.) se lit après κόκκου (l. 16). — 17, καθ. ῥυφεῖν δοῦναι φακῆς τρ. — *ib.*, ἐν om. — *ib.*, σεύτλου. — *ib.*, ἐπὶ ἀλφίτων. — 19, περιπάσσαντα. — 20, τε καί om. — 22, ἔπειτα.

P. 220, l. 1, ἠριστήκει est pour εἰθιστο ἀριστῆν. — 1-2, πόδα ὑὸς καὶ κεφάλια. — 2-3, ἀλεκτρυόνος κρέα ἢ ὑ. τετρυμένοισι δὲ καὶ ἑφθοῖσι χρήσθω. — 5-6, χρήσθω omis après λαχάνοισι δέ, se lit après σκορόδοισι, mais ne se retrouve pas après μηδενί. — 8, καὶ ὀλίγῳ πλείῳ. — 8-9, μάλ. γίνεται μάλιστα θέρ. ὥρης. —

11, τρίακοντα. — 12, φ. λεπτῇ ἐπιεικεστέρῃ. — 13, ἐπικάσσων] ἐπιβάλλων. — 14, ἂν ὀργισμ. — 15, συδεπω (sic) ὑπέθριος. — 16, ἀφελεῖν. — *ib.*, προσβάλλων. — *ib.*, τῇ om. — 17, σχάσοντας παχ. — 19, περιίσταται après μάλιστα. — 21, ἐνέοντος.

P. 222, l. 2, δὲ τοῖσι δὲ μαλ. — *ib.*, εἰ ἐστι. — 4, ἐξέχῃ. — 5, καὶ μὴ ἰήσιμον εἶναι om. — 5-7, ἣν δὲ.... ἰήσιμον εἶναι. Le texte de EH et K 1[re] m. se trouve aussi dans θ. — 9, ὑὸς καὶ δῖος ὡς πιότατα ἕψθα καὶ ἀλεκτρύονος ὀπτὰ καὶ θερμα. — 15, ῥαφανίσι et non ῥαφίσι. — 16, ἐπεικεστέρην. — 18, ὄψειος. — 19, εἰ δὲ μὴ πεῖσαι. — 20-21, ῥυφίτω. — 21, σμικρόν. — τό om.

P. 224, l. 2, καὶ πυκνά. — *ib.*, ταχίστα ὑγιᾶ ποιήσεις. — 6, γίνηται. — 7, τὸ στέαρ τὸ πολλῷ ἐπὶ. — 11, ὁ ὕδερος. — *ib.*, καὶ ἐν ὑἳ καὶ ἐν κυνί. — 15, διαίτῃ χρώμεθα ἐπινούσῳ, — 18, κρέκειν. — 19, πόδες μάλιστα ἐποιδ. — 21, je ne vois pas que τήν soit omis; ταῦτα est avant et non après πάσχει.

P. 226, l. 4, ὁποτέρῳ. — 5, συνεὶς δὲ τάμνειν κατὰ τὴν πλευρήν. — 6, τρυπήσας π. τρ. πειρητηρίῳ. — *ib.*, καί om. — 8, ὠμολίνῳ.... σπόγγον om. — 9, ἀφιέναι δὲ δώδεκα — 10, δώδεκα. — 13, διδόναι μετά. — 14-15, ἀριστολοχίαν κν. ὅσον ἐλάφιον ἀστρ. κ. φ. — 18, ἐν οἴνῳ. — 20, διατᾶσθαι. — *ib.*, τόν] ὁ et χρόνον om. — 21, θαρσῶν κατασχάσαι. — *ib.*, οὕτως. — 22, ὑγιαῖα ποιῆσαι. — 23, ὁ δὲ ὕδ. ἀπὸ τοῦ ἧπ. γ. comme EH.

P. 228, l. 1, ἐπινεμηθῇ. — 2, ὑγρανθῇ. — *ib.*, εὐθὺς καῦμα τούτῳ παρέχει τὸ ἧπαρ. — 3, δέ om. — 3-4, κἄπειτα.... ἐμπίπτει om. — 4, ἐν om. — *ib.*, ἔστι. — 6, τοῦτον. — *ib.* διδόναι αὐτῷ ἥν. — 7-8, ἧπαρ τρίβων ὀρίγανον καὶ ὀπὸν σ. ὅσον ὀρ. διδόναι δὲ δὶς πίνειν ἐν οἴνῳ ἡμ. λευκῷ πινέτω δὲ καὶ γάλα αἰγ. — 11, ῥυμφανέτω. — 12, πινέτω μένδαιον λευκὸν ἢ ἄλλον τινὰ ἡδ. — 15, γαλαίῳ et sic fere semper. — 16, ὑπό. — *ib.*, je ne vois pas que ἅλις soit omis. — 18, ὑγιεῖα. Tantôt ainsi et tantôt ὑγιαῖα, p. ex., p. 234, l. 15. — *ib.*, ὀκτὼ ἰσχ. — 20, ἰᾶσθαι. — *ib.*, καὶ ποτοῖσι om. — 22, δοκέῃ ἀφίστασθαί που τὸ ἧπαρ καῦσαι σιδηρίῳ. — 24, θ porte τἄλλα ἰᾶσθαι (voy. Littré, p. 229, l. 1 des var.) et non τὰ ἄλλα (sic sæpius) ἰῆσθαι. — *ib.*, et p. 230, l. 1, φθ. χρόνων θρήσκει.

P. 230, l. 1, je ne vois pas que ταύτην manque. — 5, καὶ ἀπὸ τροφῆς om. — 7, μέλλη παραχρῆμα ἐς τὸ νόσ. ἐνπέσεσθαι παραχρ. ἐν. — 8, καθεστᾶσι. — 10, λαγόνην. — *ib.*, ἰσχυροὶ ἔχουσι. — 11, πίμπραται et sic sæpius. La confusion du ρ et du λ est fréquente dans ce ms., c'est ainsi que p. 236, l. 14, on lit βληχλότερος. — 14, ὅτ' ἂν οὕτως ἔχῃ. — *ib.*, μελετᾶν, ἄνω μέν. — 15, κόκκον κνίδιον. — 15-16, καὶ ὄνειον γάλα ἑφθὸν ὀκτώ. — 16, παραχέας. — 19, ὅπως. — 16, δέ] μέν. — 20, προσφερέσθαι.

P. 232, l. 1, τάριχον. — 3, κῶον αὐστηρόν. — 6, ἃ προείρηται. — 7, ἰᾶσθαι et sic sæp. — *ib.*, τοῖς. — 8, καθ. ὕδερος om. — 12, τε om. — *ib.*, ἐν om. — 13, τὸ στέαρ τοσὸν ἐπὶ κ. τήκει. — 15, πουλύν om. — 18, καὶ ἐπὶ πλέον σίν. om. — 19, ἅπαν.

P. 234, l. 1, χρ. αὐτοῦ γίν. — 3, ἐπὶ παντὸς οὐδ. ἐόντος νεωτ. — 4, γαστὴρ μεγάλη καὶ οἴυδρος καὶ ὥσπερ λ. — 6, βδελυμίης. — 8, διδόναι ὧδε χρή. — *ib.*, τό. — 13, ὅπως. — 14, αὐτοῦ. — *ib.*, ὑποχωρήσῃ. — 15, καὶ κλ. θ. τοῦ κνεώρ. τρ. ἥμισυ πόσιος. — 17, τέσσερσι (sic sæp.) κοτύλῃσι. — 18, τῇ δὲ ὕστερ. — 19, παραβάλλων. — 21, ὁμοίως om. — 22, ἐν τάχει] τάχιστα. — 22-24, je ne vois pas que τῆς.... ἀποθν. Καί soit omis. — 24, καταλ. δὲ τοῖς. — 25, χρ. πρὸς ἴησιν] ἰᾶσθαι.

P. 236, l. 2, μελετᾶν· εἰ δέ. — 3, χρὴ μᾶλλον ὁποτέρην. — 6, ἐκπ. κεχρημένου τοῦ χυλοῦ. — 8, δέ om. — 9, ὁκόταν] ὡς. — 11, ὀξέη. — 15, αὐτοῦ. — 16, c'est αὐτόν et non pas καί (voy. l. 15 des variantes de la p. 236) qui est omis. — 17, je ne vois pas ἐς τὴν κ. — 18, ἀπό. — *ib.*, ἐν δέ] καὶ ἐν. — 21, τὴν ψ. ἀφῆκε. — 22, τὰ αὐτά. — 23, ἀνῇ] ᾖ (sic).

P. 238, l. 1, je ne trouve pas καί avant μελιχρ. τ., et ce n'est pas seulement avant ὀκότ., mais aussi avant αὐστηρόν que θ ajoute ἤ. — 2, ἃ καὶ τῷ] καὶ ὅσα τῷ. — 5, μελ. ἐπιχέαι ἐν. — 5-6, ἡμικοτύλιον. — 6, δοῦναι. — 7, je ne vois pas que καί soit omis. — 9, νηστειν (sic). — 9-10, διδόμ. τῆς ὀδύνης φάρμακα· πινέτω. — 12, σιτῶν. — 14, ἣν δὲ πνίγματος (sic). — 15, je ne trouve pas προστίθηται. — *ib.*, ὅκως] ἕως. — 17, σύν. — 19-20, ἔχῃ αὐτόν. — 20, καταματευμένος. — 22, αὖτις ταῦτο. — 25, μάζαν.

11, τρίακοντα. — 12, φ. λεπτῇ ἐπιεικεστέρῃ. — 13, ἐπικάσσων] ἐπιβάλλων. — 14, ἂν ὀργισμ. — 15, συδεπω (sic) ὑπέθριος. — 16, ἀφελεῖν. — *ib.*, προσβάλλων. — *ib.*, τῇ om. — 17, σχάσοντας παχ. — 19, περιίσταται après μάλιστα. — 21, ἐνέοντος.

P. 222, l. 2, δὲ τοῖσι δὲ μαλ. — *ib.*, εἰ ἐστι. — 4, ἐξέχῃ. — 5, καὶ μὴ ἰήσιμον εἶναι om. — 5-7, ἦν δὲ.... ἰήσιμον εἶναι. Le texte de EH et K 1re m. se trouve aussi dans θ. — 9, ὑὸς καὶ διος ὡς πιότατα ἕφθα καὶ ἀλεκτρύονος ὀπτὰ καὶ θερμα. — 15, ῥαφανίσι et non ῥαφίσι. — 16, ἐπιεικεστέρην. — 18, ὄψειος. — 19, εἰ δὲ μὴ πεῖσαι. — 20-21, ῥυφίτω. — 21, σμικρόν. — τό om.

P. 224, l. 2, καὶ πυκινά. — *ib.*, ταχίστα ὑγιᾶ ποιήσεις. — 6, γίνηται. — 7, τὸ στέαρ τὸ πολλῷ ἐπὶ. — 11, ὁ ὕδερος. — *ib.*, καὶ ἐν ὑΐ καὶ ἐν κυνί. — 15, διαίτῃ χρώμεθα ἐπινούσῳ, — 18, κρέκειν. — 19, πόδες μάλιστα ἐποιδ. — 21, je ne vois pas que τήν soit omis; ταῦτα est avant et non après πάσχει.

P. 226, l. 4, ὁποτέρῳ. — 5, συνεὶς δὲ τάμνειν κατὰ τὴν πλευρήν. — 6, τρυπήσας π. τρ. πειρητηρίῳ. — *ib.*, καί om. — 8, ὠμολίνῳ.... σπόγγον om. — 9, ἀφιέναι δὲ δώδεκα — 10, δώδεκα. — 13, διδόναι μετά. — 14-15, ἀριστολοχίαν κν. ὅσον ἐλάφιον ἀστρ. κ. φ. — 18, ἐν οἴνῳ. — 20, διαταᾶσθαι. — *ib.*, τόν] ὁ et χρόνον om. — 21, θαρσῶν κατασχάσαι. — *ib.*, οὕτως. — 22, ὑγιαῖα ποιῆσαι. — 23, ὁ δὲ ὕδ. ἀπὸ τοῦ ἥπ. γ. comme EH.

P. 228, l. 1, ἐπινεμηθῇ. — 2, ὑγρανθῇ. — *ib.*, εὐθὺς καῦμα τούτῳ παρέχει τὸ ἧπαρ. — 3, δέ om. — 3-4, κἄπειτα.... ἐμπίπτει om. — 4, ἐν om. — *ib.*, ἔστι. — 6, τοῦτον. — *ib.* διδόναι αὐτῷ ἥν. — 7-8, ἧπαρ τρίβων ὀρίγανον καὶ ὀπὸν σ. ὅσον ὀρ. διδόναι δὲ δὶς πίνειν ἐν οἴνῳ ἡμ. λευκῷ πινέτω δὲ καὶ γάλα αἰγ. — 11, ῥυμφανέτω. — 12, πινέτω μένδαιον λευκὸν ἢ ἄλλον τινὰ ἡδ. — 15, γαλαίῳ et sic fere semper. — 16, ὑπό. — *ib.*, je ne vois pas que ἅλις soit omis. — 18, ὑγιεῖα. Tantôt ainsi et tantôt ὑγιαῖα, p. ex., p. 234, l. 15. — *ib.*, ὀκτὼ ἐσχ. — 20, ἰᾶσθαι. — *ib.*, καὶ ποτοῖσι om. — 22, δοκέῃ ἀφίστασθαί που τὸ ἧπαρ καῦσαι σιδηρίῳ. — 24, θ porte τἄλλα ἰᾶσθαι (voy. Littré, p. 229, l. 1 des var.) et non τὰ ἄλλα (sic sæpius) ἰῆσθαι. — *ib.*, et p. 230, l. 1, φθ. χρόνων θρήσκει.

P. 230, l. 1, je ne vois pas que ταύτην manque. — 5, καὶ ἀπὸ τροφῆς om. — 7, μέλλῃ παραχρῆμα ἐς τὸ νόσ. ἐνπέσεσθαι παραχρ. ἐν. — 8, καθεστᾶσι. — 10, λαγόνην. — *ib.*, ἰσχυροὶ ἔχουσι. — 11, πίμπραται et sic sæpius. La confusion du ρ et du λ est fréquente dans ce ms., c'est ainsi que p. 236, l. 14, on lit βληχλότερος. — 14, ὅτ' ἂν οὕτως ἔχῃ. — *ib.*, μελετᾶν, ἄνω μέν. — 15, κόκκον κνίδιον. — 15-16, καὶ ὄνειον γάλα ἑφθὸν ὀκτώ. — 16, παραχέας. — 19, ὅπως. — 16, δέ] μέν. — 20, προσφερέσθαι.

P. 232, l. 1, τάριχον. — 3, κῷον αὐστηρόν. — 6, ἃ προείρηται. — 7, ἰᾶσθαι et sic sæp. — *ib.*, τοῖς. — 8, καθ. ὕδερος om. — 12, τε om. — *ib.*, ἐν om. — 13, τὸ στέαρ τοσὸν ἐπὶ κ. τήκει. — 15, πουλύν om. — 18, καὶ ἐπὶ πλέον σίν. om. — 19, ἅπαν.

P. 234, l. 1, χρ. αὐτοῦ γίν. — 3, ἐπὶ παντὸς οὐδ. ἐόντος νεωτ. — 4, γαστὴρ μεγάλη καὶ δίυδρος καὶ ὥσπερ λ. — 6, βδελυμίης. — 8, διδόναι ὧδε χρή. — *ib.*, τό. — 13, ὅπως. — 14, αὐτοῦ. — *ib.*, ὑποχωρήσῃ. — 15, καὶ κλ. θ. τοῦ κνεώρ. τρ. ἥμισυ πόσιος. — 17, τέσσερσι (sic sæp.) κοτύλῃσι. — 18, τῇ δὲ ὕστερ. — 19, παραβάλλων. — 21, ὁμοίως om. — 22, ἐν τάχει] τάχιστα. — 22-24, je ne vois pas que τῆς.... ἀποθν. Καί soit omis. — 24, καταλ. δὲ τοῖς. — 25, χρ. πρὸς ἴησιν] ἰᾶσθαι.

P. 236, l. 2, μελετᾶν· εἰ δέ. — 3, χρὴ μᾶλλον ὁποτέρην. — 6, ἐκπ. κεχρημένου τοῦ χυλοῦ. — 8, δέ om. — 9, ὁκόταν] ὡς. — 11, ὀξέῃ. — 15, αὐτοῦ. — 16, c'est αὐτόν et non pas καί (voy. l. 15 des variantes de la p. 236) qui est omis. — 17, je ne vois pas ἐς τὴν κ. — 18, ἀπό. — *ib.*, ἐν δέ] καὶ ἐν. — 21, τὴν ψ. ἀφῆκε. — 22, τὰ αὐτά. — 23, ἀνῇ] ᾗ (sic).

P. 238, l. 1, je ne trouve pas καί avant μελικρ. τ., et ce n'est pas seulement avant ὁκότ., mais aussi avant αὐστηρόν que θ ajoute ἤ. — 2, ἃ καὶ τῷ] καὶ ὅσα τῷ. — 5, μελ. ἐπιχέαι ἐν. — 5-6, ἡμικοτύλιον. — 6, δοῦναι. — 7, je ne vois pas que καί soit omis. — 9, νῃστειν (sic). — 9-10, διδόμ. τῆς ὀδύνης φάρμακα· πινέτω. — 12, σιτῶν. — 14, ἦν δὲ πνίγματος (sic). — 15, je ne trouve pas προστίθηται. — *ib.*, ὅκως] ἕως. — 17, σύν. — 19-20, ἔχῃ αὐτόν. — 20, καταματευμένος. — 22, αὖτις ταῦτο. — 25, μάζαν.

P. 240, l. 3, τε om. — 4, ἑφθοῖσι καὶ λουέσθω ἑκάστης ἡμέρης καὶ τὸ ψ. — 5. ἕως ἂν ἀσφαλῆ αὐτὰ ἦν φ. — 7, ἐστι om. — 10, ἀπό] μάλιστα. — 11, κρεηφαγίης βοίων. — *ib.*, πάντα om. — 12, χολῇ. — 13, ὀξέαι. — 14, οὐδ. ὥρην om. — 15, πιέζουσιν] ἐνπίπτουσιν. — 18, τότε *bis*. — 20, χρὴ τῇ τοιαύτῃ δ. — 22, αὐτέῳ om. (Cette omission ne ressort pas clairement de la var. telle que la donne M. Littré.) — 24, je ne vois pas que καί soit remplacé par ὁκόταν.

P. 242, l. 1, πυριᾶσαι. — 4, κοτύλαις μ. δὲ παραχέας. — 5, μέρος om. — 7, κοτύλας] χοέας. — 9, μελετώμενος. — 10, τοῦ ἀγκῶνος τοῦ δεξιοῦ τὴν ἐντὸς φλ. — 11, μή om. — *ib.*, ὑποκαθῆρας. — 12, τρίτην. — 13, je ne vois que θ omette ἕκτον μέρος. — 14, θ n'omet pas διδόναι comme on pourrait le croire d'après la var. n° 9, qui est, du reste, exacte. — 17, καῦται δὲ ἐν om. — 18, τε ἕως ἂν δοκέῃ σοι. — 18-19, κέκαυσθαι εὖ ᾖ. — 21-22, καυθεὶς η (sic) ὑπὸ τῶν ἄλλων ὑγιὴς γενόμενος τὸ λοιπὸν φθειρόμενος χρόνῳ θνήσκει. — 23, τοῖσι δέ. — 24-25, ὡς λογιζόμεθα se trouve après ἥπατος. — 26, καὶ ἀνέσσει καί.

P. 244, l. 1-2, τοῖς ὀφθαλμοῖς οὐ δ· ὁρᾶν. καὶ αἱ τρίχες. — 7-8, ὅτ' ἂν ἑλκύσῃ ὁ σπλὴν ἐφ' ἑωυτὸν χωλὴν. Πάσχει τάδε. — 13, ἐπιπίπτει. — 14, ἁμαλῶς] ὁμοίως. — 15-16, αὐτῆς τῆς. — 18, τρυβλίον δοῦναι. — 19, λιπαρῶν. — 20-21, κρέη.... ἑφθῷ τετρυμένῳ. — 24, σιτῶν. — 25, μεζον (sic) ἢ οἰὸς ἢ ὑὸς τετρυμένον καὶ τάριχον ταδειρ. (sic).

P. 246, l. 3, καὶ κνισωδέων ἀπεχ. — 4. μηδὲ σκόροδα om. — 6, ὄξους. — *ib.*, σ. καὶ ἐς. — 7, ἐσθίειν. — 7-8, ἐπιρρυφίτω. — 8-9, ἐνθρυπτόμενος. — 9-10, σκορπίον, κόκκυδον, κωβιὸν, δρ. καλλιών. — 10-11, je ne vois pas que διδόναι soit omis. — 12, τὸν καρπὸν ἢ κίσσου τὰ φύλλα ἢ αἰγὸς κέρας. — 13, ῥίζαν. — 15, ἀνάγκα. — 18, ῥαίζῃ. — *ib.*, je ne vois pas que μεγάλας soit omis. — 21, δεῖται θεραπείης. — 23, ἀφ' om. — 24, je ne vois pas δέ pour οὖν.

P. 248, l. 2, ἐνπίπτουσιν et sic sæpius. — 3, καὶ ὁρᾶται om. — 5, οἷα. — 5-6, τὸ δὲ γυῖον. — 8, θ n'a pas ὑποκλύζειν. — 9, ἐν τούτοισι] τοῖς δέ. — 11, σεύτλων. — *ib.*, τούτῳ. — 21, ὥσπε. λίθος. Οὗτος. — 22, ἐκφυγγ. — 23, ὧδε ἔχῃ τοῖς αὐτοῖς.

P. 250, l. 1, je ne vois pas δοῦναι avant ἔφθου. — 2, παραχέας. — *ib.*, αἰγείῳ ἢ βοείῳ. — 3-4, δὲ τὴν om. — 4, ἑσπέρην δὲ δ. — 6, ἐντός. — 8, ἄλμυς. — 10, τόν et non pas τούς. — 14, λίην ἐστί om. — 15, προσπίπτει ἡ ν. — 19-20, ἀμαυροτέρη ἡ νοῦσος καὶ χρόνῳ ἐπαν. — 22, καταλ. ταχέως καὶ ἀκρασίαν ἔχει πολλὴν τὸ σῶμα. — 23, ἤ] δέ. — 24-25, καταστῇ διαλειπὸν πέντε μ. ἐξ αὖτις (et sic sæpius) ἐπαν. διαλαμβάνει δὲ μ. — 25, ἢν λάβῃς κατ' ἀρχάς.

P. 252, l. 1, καὶ εὐθύς. — 6, γίνεται μετοπ. — 8, καὶ ὑπὸ ὕδροπ. — 12, μύξαι. — 14, καί om. — 16, ἐξέρχεται ἐν τάχει. — 19, οἷον. — 22, ὑπ' αὐτῶν. — 20, ἔστ' ἂν νῆστις ᾖ ἐς τ. κ.... μύζαι. — 24-25, αὐτόν προσφθέγγηται ἔρωται ασαται (sic) τε καὶ λυπεῖται.

P. 254, l. 1, ὧδε] οὕτως. — 2, τῇσι om. — 4, je ne vois pas δέ pour τε. — 6, αἱ om. — *ib.*, τεσσερεσκαίδεκα. — 6-7, κρίνουσι θανασίμους. — 12, je ne vois pas ὑπό pour ἀπό. — 13, ἑσπέρης (om. ἐς). — 18-19, τούτῳ δὲ χρ. καί om. — 21, ὅσον τοῖσι τρισί. — 21-22, δραχμίδα (om. τήν) ταύτας ἑψ. — 25, καὶ τὸν οἶνον.

P. 256, l. 2, τοῦτο μὲν τό. — 4, ἔπειτα τοῦτο τὸ ὕδωρ πινέτω. — 5, αὐτὸ ψιλόν. — 6, φοράν om. — 11-12, ἀσταφίδα τὴν λευκήν ταῦτα πίνων καὶ ἐκεῖνα τάχιστα ὑγιὴς ἔσται. — 13, οὗτος om. — 13, je ne vois pas que ἐν soit omis. — 15, τό om. — *ib.*, σώματι τό ὑπο. — 19, τάμῃς τινα. — 20, μέλαινες. — 21-22, καὶ τὸ αἷμα πρὸς τῷ χρωτὶ κείμενον.

P. 258, l. 5, ἔνατος μεισπίπτει (sic). — 8, τῆς νόσου. — 10, τῷ. — 12, ἡμιχ. λ. ᾔδει καί. — 13, οὕτως. — 16, προσφέρειν καὶ τῷ π. — 23, ἡ ὀδύνη. — 23-24, οὐρέει.... παχύ n'est pas omis.

P. 260, l. 2, τε om. — *ib.*, πότα. — *ib.*, τά om. — 3, τὴν κεφ. αὐτοῦ. — 5, pour plus de clarté de la var. 3, ajoutez que καὶ ξύων τὴν est omis. — *ib.*, πίνειν om. — 6, πάντα αὐτῷ χρήσθω. — 7, ἐπὶ τῆς] τῆς δε ὥρης. — 8, αὐτοῦ. — 8-9, στήθη.... πλήρη. — 9, σίελον πολύ. — 11, οἷον. — 13, χυλῷ. — 15, οὕτως. — 16, ἀνάγοι τοῦ πν. — 18, πυρετῷ βληχρῷ. — 22, il n'y a pas ὁ τῦφος (voy. var. 12), mais στίφος reste de ἄλλος τῦφος, comme p. 264, l. 5, où on lit ἄλλο στῖφος. *Item*, p. 266, l. 19. — *ib.*, τῦφος μὲν τοῦτο om.

P. 262, l. 2, σκελέων] μελέων. — 3, ὑποχορεύοντα. — 4, ἰσχυρὸς στρόφος γίνεται. — 4-5, ἀνιστῇ αὐτόν. — 7, ὑποκρίν. — 10, je ne vois pas que αὕτη soit omis. — 11, je ne vois pas διαφεύγουσι. — 12, ἐστι. — *ib.*, je ne vois pas ἐν γάρ pour καὶ γὰρ ἐν. — 14-15, ἀπέχειν, *item*, l. 16. — 15, χλιήνας. — 16, ψυχρὰ] ἀπὸ ψυχῶν. — 18, πιέζῃ ἰσχυρή. — 20-21, πρ. ἐπὴν μ. δοκῇ.

P. 264, l. 1, τὰ αὐτά] κατὰ ταῦτα. — 3-4, διαφυγγάνουσιν. — θαλεραὶ γένωνται. — 8, τούτων μάλιστα.... γίν. Ἀρχ. — 11, ἀλγέει post ὀφθαλμῶν. — 13, τὸ σῶμα ὅλον ἐποιδέει. — 15, ἔξοραί. — *ib.*, πολύ. — 17, d'après la var. 8, il semblerait que πολλάκις.... φάρυγξ manque, mais il n'en est rien. Je ne vois pas non plus ἔχῃ avant ὁ πόνος. — *ib.*, τοῦτον. — *ib.*, ἡ φαρ. — 20, ἢ τεσσερεσκαιδέκα π. δὲ διαφεύγουσι. — 22, je ne vois pas que αἱ soit omis. — 23, γάρ] δέ. — *ib.*, φύγῃ. — 24, ὅτ' ἂν οὕτως ἔχῃ. — *ib.*, χρή om.

P. 266, l. 1, λεπτὸν μέλι. — 4, δὲ ἐφθοὺς διδόναι ἐν οἴνῳ. — 5, τρογέτῳ.... φώξας. — 8, μέχρι. — 11-12, καὶ ἐλ. καὶ ἀλί. — 12, πεῖσαι φάρμ. — 15, τούτων. — 19, καὶ οὗτος om. — *ib.*, τάδε.

P. 268, l. 1, ὧδε] οὕτως. — *ib.*, ἔχῃ ὧδε μελετᾶν ὀκ. — 8, σεύτλων et sic sæpius. — 10, τρωγέτω om. — *ib.*, ἡμέρας. — 11, που et sic semper. — *ib.*, καὶ μῆσος (sic) δὴ καθίστασθαι. — 12-13, αἵματος ηκε τρωαχιδος (sic) τριγώνου ἐς τὰ γ. κεντέειν ἢν ἐν. — 17, καὶ] ἤ. — 18, δέ om. — 19, κρέασι ἑψῶν ὀριγάνου πάσας ἐλαίῳ ὑποχρ. — 20, ἐν om. — 21, τὸ om. — 22, αἰεὶ πινέτω. — *ib.*, σοι om.

P. 270, l. 8. τις om. — *ib.*, τοῖσι δέ om. par θ qui a πολλοῖσι δέ. — 10, τῶν ἄλλων τῶν μελιτοέντων τὸ γάρ. — 12, αἴρεται. — 13, διαρραγήσεσθαι. — 14, ἐγένετο. — 17, χυλοῦ; *item*, l. 18. — 17-18, τὴν καθ. τὴν ἐκ τοῦ. — 22, δὲ ψαιστή. — 23, φαγέτω] ῥυμφανέτω. — 24, καὶ om.

P. 272, l. 2-3, καὶ ὀδύνην ἢ ὀπώρῃ καὶ τὰ σιτία οὐκ ἐθέδει (sic); de même, p. 274, l. 19, on lit εἰδεοί pour εἰλεοί, et p. 276, l. 6, εωδεναι pour αἱ ὠλέναι; et p. 278, l. 12, εἰδεός pour εἰλεός, et sic fere semper. — 5, εἴκοσι δὲ ἡμ. — 8, αὐτομάτως. — 12, τούτου νοσ. πολλοῖς... ἐγένετο. — 14, ὑδερῶντα. — 15, ἐς μελίκρητον

κοτύλην ποσὶ θαψίης. — 18-19, γίνεται δὲ τήν. — 22, ἰσχ. καὶ ἰσχνὸς καὶ — 23, ἔνκοιλοι. — 24, ἢ om.

P. 274, l. 1, συγκ. — 2, τε om. — *ib.*, ὥστε] ὅτ' ἄν. — 5, ὀδμῇ. — 10, ταῦτα. — 15, εἰκοσαέτους. — 17, ἔτεα ἄλλα π. — *ib.*, ἀνίοισι. — 19, τά om. — *ib.*, χαλέοντας γίνονται. — 21, μήδε.

P. 276, l. 2, ἡ ὄρχεα καὶ ἤν. — 2-3, πιέζῃς. — 3, ἐνθλάσεις καὶ ἐκμαινέται σοι ὥσπερ (lacune) μάλ.—4, αὐτέου.—9, δοῦναι.— 11, ἑφθοῦ γολια (sic) δοῦναι.— 12, δέ om. — 14, ῥυφίτω. — 16, ξέσας. — 17, συν. χρή. — 18, ὀψάστω et non ἐψύχθω. — 19, ἡ om. — *ib.*, ἑψομένης εὐωδίης.

P. 278, l. 1, ἄν existe, et il y a ῥαΐσταν (sic). — 11, πολλῆς om. — 12, μὲν μάλ. — 15, je ne vois pas τῷ, mais τοῖς. — 16, χρ. οὗτος γάρ. — 20, αὐτοῦ. — 21-22, ἰκτηριώδης.

P. 280, l. 1, ἄλλος ὀδοείλεος (sic) τά. — *ib.*, ταῦτα. — 3, νοσημ. τούτῳ προσγ. — 4, ἀπό] ἐκ. — 5, ἐκφυεῖ. — 7, οὐ om. — 8, τοῖσι αὐτοῖσι. — 9, λία. — 13, παραχέας. — 14, τό om. — *ib.*, τρίτην. — 16, συναπ. — 20, ἐν om. — 21, τὴν κοιλίην ἀειρεῖ καὶ ἄνω.

P. 282, l. 5, παρέχει. — 6, ἐγκ. αὐτοῦ. — 7, je ne vois pas ψαυομένου. — 10, οἷόνπερ. — 11, ἡ om. — 13, δ. οι (sic) δοκεῖ τε. — 14, τότε *bis* — 16, je ne vois pas γίνεται pour ἐστιν. — 20, τοιγαροῦν. — 21, πίνειν. om. — 22, ἑψήσας πίνειν. — *ib.*, παραχέας.

P. 284, l. 1, κε (sic) πονείτω. — 4, ὡς existe. — 5, καὶ om. — 11, ἐνπίπτει. — 15, τότε *bis*. — *ib.*, προσίῃ. — 18, ὁρᾷν. — 19, ὁρᾳ οὐ καρδ.

P. 286, l. 1, καὶ om.; *item* l. 2, avant τοιαῦτα. — 3, ἐᾷ ἔξω ἐξιέναι. — 4, καὶ ἤν. — 5, ἀπό] ἐκ. — 6, καὶ φοβέεται om. — 7, φοβεῖται et non φοβερά. — 8, ἐνύπνια τοιαῦτα ὁρᾷν ὁποῖα καὶ τῷ σ. ἐποίει καὶ τῇ. — 10, ἀναπν. ἀθρόον πολὺ τὸ πνεῦμα ὅτ' ἄν δέ. — 14, ἀλγέειν. — 15, ὁ om. — 16, ἐκ φάσμ. om. — 13, ἐν om. — 14, γλύκει οἴνῳ. — 19, τούτου τρίψαι λίου. — 22, ἀντὶ τοῦ σεύτλου. — 23, τε ὁ πυρετὸς ἔπῃ.

P. 288, l. 1, θ. ἢ οὐ. — 2, ἤδη τοῦ νοσήματος πεπαυμένου. — 4, ἡμ. ἢν ὑποτροπάσῃ εἰ θαν.—5, μελαιτωμένη.—6, καλῇ om.— 7, ὁπόσον ἄν. — *ib.*, προσέχηται.... συγ. — 7-8, ἐπιγένηται. —

8, εἶναι καὶ λούσθω.— 9, ὀλίγα μετὰ τὰ σιτία.—10, κ. ἐχέτω καὶ μαλθ.—*ib.*, je ne vois pas que τὴν ὥρην soit omis.—13, δέ om. —14, γάρ om. — 16, νόσημα. — 18, καὶ ὅτ' ἂν στῇ πρὸς τοῖσι σπλάγχνοισι. — 19, λάπτην. — 20, ἀπορίαι. — 21 et p. 290, l. 1, ὀξέη ὥστε οὔτε τοῖσι ὀφθαλμοῖσι ἀνορᾶν οὔτε τοῖσι ὠσὶν ἀκούειν δύναται ἀπὸ τοῦ β.

P. 290, l. 4, αὐτοῦ μάλιστα ἰκτ. γίνεται. — 6, δὲ ἐλλεβ. — 8, ὀν. ἑφθῷ γαλ. ἑφθῷ.— 8-9, ὑποκαθῆραι. — 9, ὡσαύτως δή om. — 12, τὴν κάτω om. — 12-13, φ. ταῦτα προσφερέσθω καὶ ὅσα θ' ὑπὸ τοῦ ὕδέρου ἐχόμενος τόν.—14, πίνειν. — *ib.*, δ. δὲ ἄρτον.— 15, ἐν ἰχθύσι μέν om. — *ib.*, κόκκυτα. — 16-17, νεοσσοῦ. — 17, εἰ δὲ μή. — 18, ἄλλον μέλανα.— *ib.*, αὐστ. εἰ δὲ μὴ περιπατείτω ὀλίγα μετὰ τὸ δεῖπνον φυλασσόμενος ὅπως. — 19, τούτῳ ἦν ξυμφ. ῥυφ. διδ. κ. τ. λ. comme dans la var. 12. — 22, μή] οὐ.

P. 292, l. 1, ἀπό. — 2, ὅτ' ἂν πυρετοὶ πολύχρονοι κατ. — 3, πυρετοί om. — *ib.*, γινόμενον. — 7-8, καὶ ὅτ' ἂν ὕσῃ τῆς γῆς καὶ τῆς κόνιος οὐκ ἀνέχεται ὀδμώμενος ἣν δὲ ἑστηκὼς τύχῃ ἐν τῷ ὑσμένῳ καὶ ὀδμήσεται. — 10, πλείω. — 11, αὐτοῖς οἷσι. — *ib.*, ἤγουν — 12, καὶ ἐν αἵμασι. — 13, μ. ἐξετελειτα (sic) ἐξέρ. — 13-14, καλῶς. — 15, μελέτης δεῖται. — 17, μάλιστα de cette ligne est à la place de τῶν ἀφορμῶν (l. 16). — *ib.*, ἔλθῃ ἐν ἡλίῳ. —18, ὑπό. — 20, ἢ] καί. — 22, σφονδύλους. — *ib.*, ἀλγέει.... σπονδύλους om. — 22-23, τοὺς ἐκ πλαγίων τῶν. — 23, δδ. πλεῖστον χρόνον ἐν, et πλ. χρ est omis p. 294, l. 1.

P. 294, l. 1, ἰσχίοις. — 2-3, μετακεινέῃ οἰμώζει ὑπὸ τ. ἀλ. — 5-6, παραπλήσιαι et νοσημ. — 16, ὑγρανεῖ. — 17, τούτοισι] τοῖσι δέ.— 18, σμικρῶν. — 19, συγκόψας. — *ib.*, λεπτότατα. — 20, τε om.— 21, ἐπιχέαι. — 22, χυλοῦ om. — 23, ἑψεῖν... δοκέῃ σοι.

P. 296, l. 2, δειψῆσαι. — 3, παραχέαι om., et παραχεῖ après αὐτοῦ. — 4, ἐάν. — 5, τοῦ *bis* om. et n'ajoute pas ἐν. — 6, τρεῖς κοτ. γάλ. — *ib.*, σεῦτλα. — 7, περιπάσαντα. — *ib.*, ἐν ἀρτ. ἄναλτα om.; θ reporte ce dernier mot après ἐσθίειν. — 10, παραχέας. — 12, τρία. — *ib.*, ἐκφαγ. — 13, περιπάσας. — *ib.*, γλυκύν om. — 16, ταῦτα προσφέρειν. — 18, τούτων. — 22, σοι om. — 25, συμφ. δὲ καὶ τῶν.

P. 298, l. 1, τὰ τ.] ταῦτα. — 3, νοσέῃ πάντας ὁμ. ὅπως. — 4, ξυμφ, et συμπαγῇ. — *ib.*, χ. ἔστι γεν. — 5. τὸν ἄνθρ om. — *ib.*, ἢν καῦσαι βούλῃ τόν. — 6, χρή. — 7, ἁλός] ἄλλως. — 7-8, κοτυλὴν (lacune) ο (sic) κριθέων ὀπτῶν τρὶς κοτυλάς, et n'omet ni τοῦτον, ni καὶ l. 9. — 12, διάειριν (sic). — 14, οὐδέ] καὶ. — 15, ᾗ καὶ τό. — 17, δεῖ om. — 17-18, πρὸς πυραναφθεν (sic) θάλπειν. — 20, εἰς. — 22, εἶτα.... ἐνβάπτει ἄνω τήν. — 23, μαλθ. καὶ καθαρά.

P. 300, l. 1, κατὰ τὸ στόμα. — *ib.*, je lis ἢν. — 2, πίνειν om. ;. θ place ce mot après ἤδ. l. 3. — 8, ἢ om. — *ib.*, ὑπό *bis* om. — 9, ἐνίοισι. — 10, εἰ om. — 13, ὥστε. — 15, τὰ αὐτά. — 18, ὁ δέ δε ὁ τέτανος η (lacune) θανατώδης ἢ ὁ πρ. — 19, καὶ ησσοντες (sic) ἐς τοὔπισθεν. — 21, ὅπῃ.... περιφοιτᾷ. — 22, προϊόντος τοῦ χρ. — 22 et 24, αὖτις. — 23, ἀν. ἢν περιελθῃ. — 24, ἀλγέειν.

P. 302, l. 2, μόγις.... συγκεχ. — 3, πνίγμα. — *ib.*, τοῖς αὐτοῖσι. — 4, θεραπεύειν.

ERRATA ET CORRIGENDA.

T. I, p. 601, au lieu de *prend*, lisez *perd*.

T. II, p. 267, l. 3, lisez *froid en été, chaud en hiver*.

p. 399, l. 4, après *testicules*, ajoutez (*des Semaines*, § 51).

p. 403, note 17, au lieu de *Damag.*, lisez *Démocr.*

p. 409, l. 10, après *tête*, ajoutez (*des Glandes*, § 13 et 14).

p. 417, l. 4, après *cou*, ajoutez (*Aph.*, VI, 37, VII, 49).

p. 687, l. 9, lisez *jactitation*.

T. III, p. 451, l. 14, lisez *leur blessure : naturellement, car....*

p. 479, § 17, au lieu de (*Fracture du péroné.*) *Dans la fracture de l'os placé en dehors de la jambe*, lisez (*Fracture de l'un des deux os de la jambe.*) *Dans la fracture de l'un des deux os de la jambe.*

p. 479, § 18, au lieu de (*Fracture du tibia*), lisez (*Fracture du tibia. Fracture du péroné.*)

p. 513, l. 7, après *orgasme*, ajoutez (*Prorrh.* II, § 12, t. IX, p. 37.)

p. 529, au lieu de 31, lisez 31 *bis*.

p. 541, l. 18, après *honorablement*, ajoutez (*comp. Prorrh.* II, § 12, t IX, p. 35.)

T. IV. p. 83, au lieu de : le patient doit être couché sur le dos; celui qui réduit s'assied du côté.... lisez : Le patient doit être couché à terre sur le dos; celui qui réduit s'assied à terre du côté....

p. 233, l. 20, au lieu de : Les suites d'une luxation en dedans diffèrent plus des suites d'une luxation en dehors aux hanches qu'aux genoux, où il y a bien quelque différence mais moindre. Les luxations [du genou] en dedans et en dehors ont chacune un mode particulier de claudication, lisez : Aux hanches, les suites d'une luxation en dedans diffèrent plus que celles d'une luxation en dehors. Aux genoux, il y a bien quelque différence; mais elle est moindre; les luxations en dedans et en dehors y ont chacune un mode particulier de claudication.

p. 573, § 37, après *cou*, ajoutez (*Append. au régime dans les maladies aiguës*, § 6).

T. V. p. 122, l. 7, lisez ἐπιλοίποισιν.

p. 137, § 21, au lieu de *si les parties supérieures, la tête, sont en état d'orgasme, mondifier les plaies, faire vomir,*

faire suer, lisez *si les parties supérieures sont en état d'orgasme, les choses de la tête, mondification des plaies, vomissement, sueur.*

T. V, p. 149, l. 7, supprimez [*de la mâchoire*]; c'est sans doute le milieu du front dont il s'agit.

p. 166, l. avant-dernière, lisez ἀδελφεῇ.

p. 189, l. 13, au lieu de IV, lisez VI.

p. 190, § 48, il semble qu'au lieu de τρωματίαι κεφαλῆς, κακοήθεις, il faille lire τρωματίαι, κεφαλῆς κακοήθεις, et traduire: *à Ænos, ceux qui avaient des frissons, des blessures, la tête en mauvais état.*

p. 226, notes, l. 8, après *Ald.*, ajoutez ἔσφηλαν, Julien, *Lettre* 59, p. 114, 6, éd. de Heiser.

p. 229, l. 3, lisez *la blessée.*

p. 253, § 87, lisez *Ep.* VII, 91.

p. 351, § 18, après *Bright*, lisez *Ou plutôt cela n'est-il pas relatif à des maladies de l'œil?*

p. 363, l. 6, au lieu de *régénèrent*, lisez *régnèrent.*

p. 377, l. 3, après *sanguinolente*, ajoutez (*Voy. Obs.* 11).

p. 385, l. 1, après *sanguinolente*, ajoutez (*Voy. Obs.* 5).

p. 489, § 9, au lieu de *de l'esprit*, lisez *de l'âme.*

p. 535, l. 2, au lieu de 241, lisez 242.

p. 537, l. 6, au lieu de 244, lisez 245.

p. 545, l. 6, au lieu de 261, lisez 262.

p. 549, l. 3, au lieu de 264, lisez 265.

p. 551, l. 8, au lieu de 306, lisez 307.

p. 566, l. 6, au lieu de ἀτὰρ καὶ οὕτω χρόνῳ λύεται, lisez ἀτὰρ καὶ οὗτοι χρόνῳ λύονται.

p. 567, l. 18, au lieu de 479, lisez 480.

p. 569, l. 6, au lieu de 566, lisez 567.

p. 620, l. 6, au lieu de οὕτω, lisez οὗτοι.

p. 665, l. dernière, au lieu de *les pleurésies à la fois bilieuses et sanguines se jugent le plus souvent....*, lisez *les pleurésies bilieuses et les pleurésies sanguines se jugent les unes et les autres le plus souvent* (*voy. des* Maladies, III, § 16).

p. 685, l. 7, au lieu de *flanc*, lisez *foie.*

p. 705, l. 29, après *mauvaise*, ajoutez (*coa.* 503).

p. 705, l. 33, après *mauvaises*, ajoutez (*coa.* 518).

p. 715, l. 23, après *funeste*, ajoutez (*coa.* 464).

p. 725, l. anté-pénultième, après *stercorales*, ajoutez (*comp. la coaque* 614).

p. 733, l. 1, après *état*, ajoutez (*comp. la coaque* 606).

T. VI. p. 101, l. 10, au lieu de *elle*, lisez *ils.*

p. 255, l. 1, au lieu de *médicaments*, lisez *aliments.*

p. 299, l. 11, au lieu de *si au contraire il*, lisez *mais s'il.*

p. 331, l. avant-dern., au lieu de *lire*, lisez *écrire.*

T. VI, p. 466, l. 17, au lieu de ἄλλο, lisez ἄλλῳ.
p. 496, l. 4 et 5, d'après Bernays, s'appuyant sur un passage d'Héraclite, il faut lire : γνῶσις ἀνθρώποισιν, ἀγνωσίη.
24. Παιδοτριβίη κτλ. Dès lors on traduirait : De là, connaissance, ignorance pour les hommes.
24. L'art d'élever les enfants est tel....
p. 501, l. 21, au lieu de *au rang de décroissance*, lisez *au rang moindre*.
p. 549, l. 15, lisez *la thrisse*.
p. 550, l. dernière, avant καὶ ajoutez καὶ ὑπὸ τοῦ ἡλίου.
p. 663, l. 10, au lieu de *on demeurera en santé pendant sa vie*, lisez *on aura une vie de santé*.

T. VII. p. 123, l. dernière, après *couleur*, ajoutez *habituelle*.
p. 130, l. 22, lisez σπλάγχνα.
p. 182, notes, l. 10, au lieu de νεφροῦ p. 455, l. 15 *om.* θ, lisez κατασφθα (ῥῆναι *étant seul resté*), p. 204, l. 13, *om.* θ.
p. 261, l. 19, au lieu de *ainsi*, lisez *aussi*.
p. 381, l. 7, en comptant d'en bas, lisez *côtes* au lieu de *hanche*.
p. 423, l. 6, lisez *fumigation*, au lieu de *fomentation*.
Ib., l. 19, au lieu de *dans la mondification*, il vaut mieux lire *dans la purgation* [*des règles*].
p. 575, l. avant-dernière, lisez *impairs* au lieu de *pairs*.
p. 605, l. 18, lisez 56, au lieu de 54.

T. VIII. p. 119, l. 19, lisez *crethmos*.
p. 205, l. 24, lisez *pivoine* au lieu de *mercuriale*.
p. 547, § 20, après *rongeantes*, ajoutez *aux amygdales*.
p. 632, l. 4, au lieu de *physiologie*, lisez *sphygmologie*.
p. 669, l. 18, après *mort*, ajoutez (Voy. *App. du régime dans les mal. aiguës*, § 1, t. II, p. 399).

TABLE ALPHABÉTIQUE, p. 467 à 848.

TABLE

INDIQUANT, PAR LES TITRES FRANÇAIS, LE VOLUME
OÙ SE TROUVE CHAQUE TRAITÉ.

TABLE

INDIQUANT, PAR LES TITRES GRECS, LE VOLUME OÙ SE TROUVE CHAQUE TRAITÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES, DES NOMS PROPRES

ET DES NOMS DE LIEUX.

[Les chiffres romains indiquent le volume; les chiffres arabes, la page; le chiffre arabe précédé de §, le numéro du paragraphe.]

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

6

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Z

FIN DE LA TABLE.

TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME ET DERNIER VOLUME.



Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.



PHYSIOLOGIE

DU

ÈME NERVEUX,

OU

HES ET EXPÉRIENCES

ES D'APPAREILS NERVEUX, LES MOUVEMENS,
ES SENS ET LES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

PAR J. MULLER,

ET DE PHYSIOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN;

allemand, sur la troisième édition,

PAR A.-J.-L. JOURDAN,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE;

le 80 figures intercalées dans le texte,
quatre planches gravées.

OME SECOND.

A PARIS,
Z J.-B. BAILLIÈRE,
L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17;
H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.
1840.

Nouvelles Publications chez J. B. Baillière.

TRAITÉ DE CHIRURGIE PLASTIQUE, par le docteur JOBERT (DE LAMBALLE), chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, Membre de l'Académie nationale de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc. Paris, 1849, 2 beaux volumes in-8, avec atlas in-folio de 18 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées avec soin. 50 fr.

TRAITÉ D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE GÉNÉRALE, par J. CRUVEILHIER, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité, Paris, 1849, T. Ier, in-8, de 700 pages. 8 fr.

DE L'INFECTION PURULENTE, ou Pyoémie, par le docteur CH. SÉDILLOT, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg, professeur à la Faculté de médecine, etc. Paris, 1849, in-8 de 520 pages avec 3 planches coloriées. 7 fr. 50 c.

LE CLIMAT DE L'ITALIE, sous le rapport hygiénique et médical, par le docteur ED. CARRIÈRE. Paris, 1849, 1 vol. in-8 de 600 pages. 7 fr. 50 c.

DES PLAIES D'ARMES A FEU, communications faites à l'Académie nationale de médecine, par MM. les docteurs BAUDENS, ROUX, MALGAIGNE, AMUSSAT, BLANDIN, PIORRY, VELPEAU, HUGUIER, JOBERT (de Lamballe), BÉGIN, ROCHOUX, DEVERGIE. Paris, 1849, 1 volume in-8 de 250 pages. 3 fr. 50 c.

TRAITÉ DES SIGNES DE LA MORT, et des moyens de prévenir les Enterrements prématurés, par le docteur E. BOUCHUT, chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Paris. Paris, 1849. 1 volume in-18 de 400 pages. 3 fr. 50 c.
Ouvrage couronné par l'Institut de France.

GUIDE DU MÉDECIN PRATICIEN, ou Résumé général de Pathologie interne et de Thérapeutique appliquées, par le docteur F. L. I. VALLEIX, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, membre de la Société médicale d'observation, etc. Paris, 1843-1847. 10 forts volumes in-8. 85 fr.
On peut se procurer séparément les derniers volumes. Prix de chaque, 8 fr. 50 c.

RAPPORT A L'ACADÉMIE NATIO[illegible] DE MÉDECINE **SUR LA PESTE ET LES QUARANTAINES,** fait au nom d'un[illegible] commission, par le docteur [illegible], accompagné de p[illegible]es et documents, et suivi de la discussion au se[illegible] Académie. Paris, 1846, 1 volume in-[illegible] de 1050 pages. 10 fr.

TRAITÉ PHYSIOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE DE L'HÉRÉDITÉ NATURELLE dans les états de santé et de maladie du système nerveux, avec l'application méthodique des lois de la procréation au traitement général des affections dont elle est le principe. — Ouvrage où la question est considérée dans ses rapports avec les lois primordiales, les théories de la génération, les causes déterminantes de la sexualité, les modifications acquises de la nature originelle des êtres et les diverses formes de névropathie et d'aliénation mentale, par le docteur Pr. LUCAS, Paris, 1847—1849. 2 volumes in-8. 15 fr.

TRAITÉ DES MALADIES DES ARTICULATIONS, par le docteur A. BONNET, professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine de Lyon, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de la même ville, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine. [illegible] forts volumes in-8, et atlas in-4 de 10 planches. Prix. 20 fr.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE ORGANIQUE, comprenant les applications de cette science à la physiologie animale, par le docteur E. MILLON, professeur de chimie à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Paris, 1845-1847. 2 vol. in-8. 15 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE NOSOGRAPHIE MÉDICALE, par J. BOUILLAUD, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité. Paris, 1846, 5 vol. in-8. [illegible] fr.

LETTRES DE GUI PATIN, nouvelle édition augmentée de lettres inédites, avec une Notice biographique, des remarques scientifiques, historiques et littéraires, par le docteur REVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1846, 3 vol. in-8 avec *fac-simile* et un beau portrait gravé sur acier. 21 fr.

[illegible] IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.





